MASTER
NEGATIVE
NO. 91-80147-7

MICROFILMED 1991

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES/NEW YORK

as part of the
"Foundations of Western Civilization Preservation Project"

Funded by the
NATIONAL ENDOWMENT FOR THE HUMANITIES

Reproductions may not be made without permission from
Columbia University Library

COPYRIGHT STATEMENT

The copyright law of the United States -- Title 17, United States Code -- concerns the making of photocopies or other reproductions of copyrighted material...

Columbia University Library reserves the right to refuse to accept a copy order if, in its judgement, fulfillment of the order would involve violation of the copyright law.

AUTHOR:

TITLE:

AMARIE- ANTOINETTE

PLACE:

PARIS

DATE:

1894

Master Negative #

91-80147-7

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

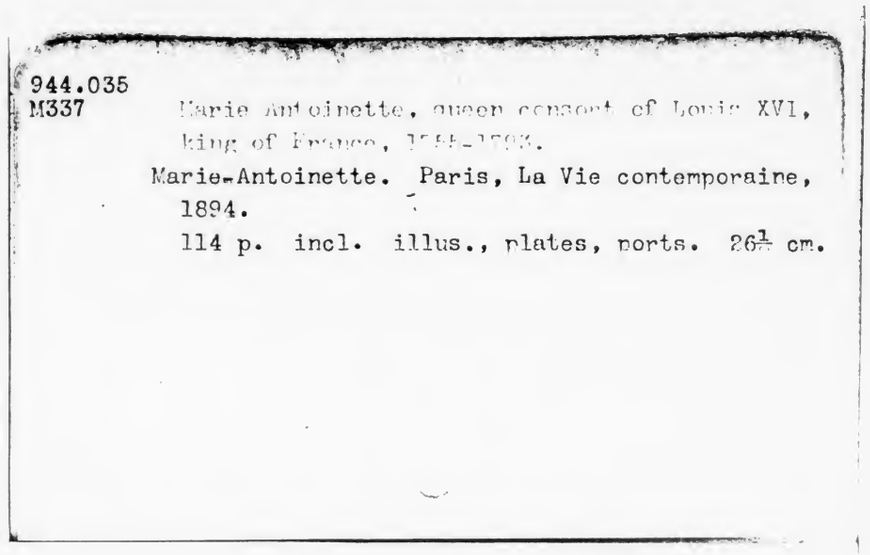

944.035
M337 Marie Antoinette, queen consort of Louis XVI, king of France, 1755-1793.
Marie-Antoinette. Paris, La Vie contemporaine, 1894.
114 p. incl. illus., plates, ports. 26½ cm.

Restrictions on Use:

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35 mm REDUCTION RATIO: 12 X
IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB
DATE FILMED: 7/26/91 INITIALS G.G.
FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

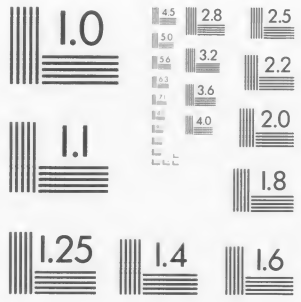

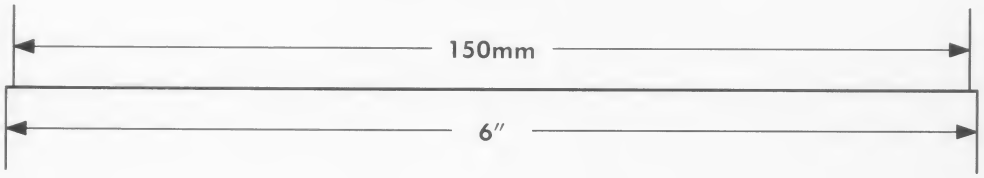

PHOTOGRAPHIC SCIENCES CORPORATION
770 BASKET ROAD
P.O. BOX 338
WEBSTER, NEW YORK 14580
(716) 265-1600

MARIE-ANTOINETTE

PARIS

LA VIE CONTEMPORAINE
8, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN

LIBRAIRIE NILSSON
338, RUE SAINT-HONORÉ

1894

944.035 M337
Columbia University
in the City of New York
LIBRARY
Gift of
William H. Carpenter
Provost of the University
Acting Librarian
1922

MARIE-ANTOINETTE

MARIE-ANTOINETTE, EN GRAND COSTUME DE COUR

Tableau attribué à Roslin; plus vraisemblablement de Mme Vigée-Lebrun
(Musée de Versailles).

MARIE-ANTOINETTE

PARIS

LA VIE CONTEMPORAINE
8, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN

LIBRAIRIE NILSSON
338, RUE SAINT-HONORÉ

1894

Mrs. H. Carpenter.
SEP 2 01922
944.035
M337

QB 7261923
A.S.P. Mar. 3/23

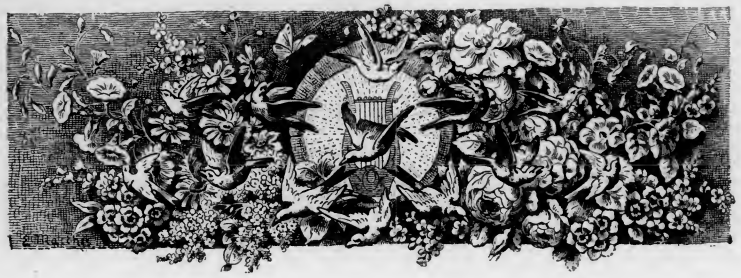

MARIE-ANTOINETTE

L'histoire est aujourd'hui très envahissante et très exigeante. Elle veut tout savoir; on veut tout savoir. On ne se contente plus de rumeurs, ni même d'acclamations : il faut des preuves. Nous assistons à la fin de l'ignorance et à la fin des légendes.

La même transformation se produit en géographie. Savoir autrefois, c'était avoir lu; à présent, c'est avoir vu ; et le nombre des explorateurs va croissant chaque jour, comme le nombre des déchiffreurs de manuscrits et de documents.

« Mon siège est fait », a dit l'abbé de Vertot. L'abbé de Vertot n'était pas un historien. C'était un élégant rédacteur de récits historiques. Ce mot l'a rendu à jamais célèbre. C'est une date. Il prouve que jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, on pouvait passer pour historien sans savoir l'histoire.

On faisait l'histoire. On l'accommodait au talent qu'on se sentait, au parti qu'on défendait. C'était une suite de légendes. On ne la fait plus à présent; on lui obéit. La vérité règne toute seule, et ne se laisse plus violer par l'enthousiasme ou par la haine.

Il a fallu, en entrant dans ce nouveau monde, renoncer à des admirations qui nous étaient chères.

La substitution de l'histoire à la légende est certainement un

progrès philosophique. C'est en même temps, au point de vue de la poésie, une décadence. Il ne faut pas renoncer absolument aux légendes ; il vaut mieux les contrôler et les surveiller. Même quand une légende est reconnue fausse, elle n'en est pas moins un fait historique. Notre histoire se compose de nos erreurs au moins autant que de nos découvertes.

Nous avons en France trois femmes légendaires, ample matière de tragédies et de poésies épiques : Jeanne d'Arc, Marie Stuart et Marie-Antoinette. Marie Stuart a été reine de France. Elle est devenue reine d'Écosse. Elle a voulu être reine d'Angleterre. Jeanne d'Arc est restée dans tout l'éclat de sa poésie quand l'histoire l'a inondée de ses lumières. Quoiqu'un siècle se soit écoulé depuis la mort de Marie-Antoinette, elle est encore tout près de nous pour deux raisons : d'abord parce qu'elle est encore mêlée aux partis qui nous divisent, et ensuite parce qu'elle a vécu dans un temps éminemment historique. Il y a tant de documents sur elle, et leur étude est si absorbante, qu'il ne reste pas de temps pour rêver.

L'histoire n'a fait que confirmer la légende de Jeanne d'Arc. Elle a eu peu de prise sur celle de Marie Stuart, qui était consacrée par des chefs-d'œuvre. Elle laisse à peine se produire celle de Marie-Antoinette. L'imagination est comme étouffée sous cet amas de procès-verbaux. La légende se formera un jour, mais en généralisant, non en devinant, car il n'y a plus rien à deviner.

Que faisons-nous aujourd'hui. Ce n'est pas, tant s'en faut, une attaque. Ce n'est pas non plus une apothéose. Ce n'est ni de la poésie, ni de l'histoire. C'est parmi les documents dont l'histoire abonde, un recueil de ceux qui ont paru les plus curieux et les moins connus. On a voulu mettre en tête les appréciations d'un philosophe, c'est-à-dire d'un homme qui voit de haut, et qui juge sans parti pris. Je puis très mal voir, parce que l'on voit avec les yeux que l'on a ; mais je vois de haut, parce qu'on voit de la place où on se met. J'appartiens certainement de cœur et d'âme à la Révolution, mais j'appartiens avant tout à la France, dont je ne fais pas commencer la grandeur en 1789. J'ai l'orgueil de croire que je sais

dire leurs vérités à mes amis ; et je me sens capable de rendre justice à mes adversaires.

On serait trop heureux en histoire si ceux qu'on a le devoir de juger étaient tout à fait bons, ou tout à fait mauvais. L'humanité est faite de bien et de mal. Les héros mêmes ont leurs taches ; les scélérats ont quelquefois des vertus. Une action louable apparaît tout à coup dans leur histoire, comme une belle fleur peut naître sur un fumier. Il ne faut ni se laisser irriter, ni se laisser désarmer.

Nous distinguerons trois époques dans la vie de Marie-Antoinette : le règne, la lutte, le martyre. Dirai-je sur-le-champ mon opinion, avant d'en développer les motifs ? Comme reine, en dépit de ses légèretés, elle fut adorable ; comme mêlée aux luttes de partis, elle fut au-dessous de sa tâche, manquant de clairvoyance et de consistance ; comme martyre, elle fut héroïque. Chose assez singulière : jamais il n'y eut deux êtres plus différents que Louis XVI et Marie-Antoinette ; et pourtant si j'avais un jugement à porter sur Louis XVI, je dirais qu'il a été un bon roi, un homme politique peu capable et peu sûr, avec le courage d'un héros.

On est injuste envers les rois. On ne connaît pour eux que l'adulation ou le dénigrement. On ne pense pas assez aux difficultés de leur métier. Le métier des reines, quand elles ne sont pas complètement effacées, comme la femme de Louis XIV ou celle de de Louis XV, est aussi très difficile. La petite Autrichienne qui devenait, à quinze ans, dauphine de France, eut, sur les deux reines qui l'avaient précédée, l'avantage de ne pas tomber sur un libertin. Un libertin ! le futur Louis XVI était précisément tout le contraire. Il commença par une froideur inquiétante, qui se changea tout à coup en une passion violente et exclusive. Le résultat de cet amour fut une indulgence presque sans limite. L'homme du monde le plus simple dans ses goûts, le plus régulier dans sa conduite, toléra toutes les légèretés de sa compagne. Elle se trouva, par le fait, en sortant de la sévère tutelle de Marie-Thérèse, investie d'une indépendance absolue. Le vieux roi était incapable et indigne de la diriger. Elle devint reine elle-même en 74. Elle n'avait pas vingt ans.

L'amour de la patrie et de tout ce qui constitue la patrie, religion, traditions, habitudes, préjugés mêmes sont la base de toute éducation, excepté de l'éducation des princesses destinées à régner. Pour celles-là on les élève à plusieurs fins. Elles sont averties qu'elles auront un jour une patrie, et qu'il faudra aussitôt se mettre à l'aimer; mais quelle sera cette patrie, elles ne le sauront qu'au dernier moment. Il échut à Marie-Antoinette de devenir Française, obligée d'aimer la France. Elle ne manqua pas de déclarer que c'était chose faite comme son devoir l'y obligeait. Dans l'itinéraire d'une princesse déjà mariée par procuration et qui se rend à la résidence de son mari, il y a une ville désignée, un palais, où elle change pour ainsi dire de nature. Elle y entre en Autrichienne, vêtue en Autrichienne, entourée de la cour et des serviteurs qu'elle avait dans son pays; elle y trouve des dames d'atours françaises, qui lui mettent le costume de son nouveau rôle, une dame d'honneur française, qui lui apprend comment on fait la révérence en français, et qui lui présente les dames et les seigneurs de sa nouvelle cour; elle y trouve aussi son aumônier; peut-être son confesseur, car on lui donne un confesseur comme on lui donne tout le reste. Qui aurait pu, le jour de cette transformation, pénétrer dans le cœur de Marie-Antoinette, aurait vu que ce cœur rebelle, qui aurait dû rester neutre pour obéir aux protocoles, n'avait obéi qu'à la nature; il était tout à Marie-Thérèse et à l'Autriche. Je ne dis pas que la France n'y prit pas sa place en peu temps; mettons, si vous voulez, une place prépondérante (il est difficile de discerner ces nuances, même dans son propre cœur). Mais Marie-Antoinette devint Française, sans cesser d'être Autrichienne. C'était presque criminel chez une princesse, c'eût été naturel et louable, chez une autre femme.

Il fallait remonter jusqu'à Louis XIII pour trouver à la cour de France un peu de moralité. Louis XIV en avait porté le masque, à travers lequel transpiraient l'adultère et l'inceste. Sous le Régent et sous Louis XV, ce n'était qu'une orgie continuelle. Le dauphin était resté à l'abri de la contagion; mais il était de l'âge de sa femme, presque un enfant. Ses deux tantes, filles de Louis XIV, restées filles, étaient sans autorité.

La dauphine apportait les habitudes de sa maison, très hautaine dans les occasions publiques, très familière dans l'intimité. Elle réussit d'abord au delà de toute espérance. Sa jeunesse, son inexpérience même, le désir de plaire et d'être heureuse et joyeuse qui perçait dans son air et sa démarche, cette simplicité d'allures qui semblait mettre tout le monde de plain-pied avec elle, la paix, dont elle était le gage, le nom de Marie-Thérèse, celui de Joseph II, son frère, dont le libéralisme commençait à éclater, et, plus que tout le reste, les grâces de sa personne, firent voler vers elle tous les cœurs. La popularité croissante du jeune dauphin augmentait encore celle de la princesse. La France dépensait les trésors de son esprit en fêtes, en hommages poétiques, en acclamations spontanées qui allaient jusqu'à l'ivresse. On se disait qu'après tant de désordres, on avait retrouvé la vertu, sans l'austérité, contraire au génie national, qu'elle aurait pu traîner après elle. On apprenait chaque jour d'heureuses nouvelles : un bon propos du dauphin, quelque acte de bonté ou de générosité de la dauphine, un privilège aboli. Les fêtes nombreuses et élégantes, données au public, les bals de cour où le plaisir n'excluait pas la décence, les boutades du jeune prince qui montraient plus de bon cœur que d'esprit et n'en étaient que plus goûtées dans ces commencements, tout concourait à étourdir la dauphine et à l'enivrer.

On avait redouté le dauphin, tout en l'aimant. On le voyait taciturne, peu disposé aux plaisirs, dévot, raisonneur, méticuleux. On sut gré à la nouvelle venue d'avoir ramené avec elle la gaîté et les grâces décentes. On se crut revenu aux beaux jours où la duchesse de Bourgogne jetait dans les salons de Versailles la note brillante de sa jeunesse et de sa beauté. On sut gré à la fille de Marie-Thérèse de ne pas être Marie-Thérèse. On lui sut gré même de ses défauts ; de son goût pour la parure, de ses dépenses, qu'on lui reprocha plus tard si cruellement; de son affabilité qui allait jusqu'à la familiarité ; de son bon cœur, dont elle ne cessait de donner des preuves, avec plus d'entrain que de discernement. La princesse ne se renfermait pas dans sa cour; elle se prodiguait au dehors, dans les spectacles dont elle était folle, dans les promenades, dans toutes les occasions publiques; et toujours sou-

riante, aimable, affectueuse, de plus en plus charmante avec son beau profil autrichien et son éblouissante fraîcheur. Elle était devenue du premier coup la reine de la mode et de la jeunesse. La Du Barry régnait encore sur le roi ; mais la dauphine régnait sans partage sur le dauphin et sur toute la France.

Quand elle fut reine, à vingt ans, les difficultés, jusque-là latentes, éclatèrent. Louis XV avait dit : « Après moi le déluge ! » un mot prophétique. Tout semblait vivre autour de lui quand il mourut ; mais tout était mort, et ne tenait debout que par habitude. Ce qui devait être une guerre civile et une guerre sociale, commença, dans l'entourage immédiat de la jeune reine, par une guerre d'étiquette. Les princes lorrains, qui étaient à la cour avec le rang de leur duché quand ils étaient ducs français, et, en toutes choses, le traitement de simples particuliers, se trouvaient être ses parents, et firent renaître des prétentions qui avaient causé de l'agitation sous les règnes précédents. Elle sentit de sourdes inimitiés, et ne sut rien faire de mieux pour les balancer que d'afficher sa prédilection pour des favoris et des favorites. Elle joua la comédie dans ses appartements ; on lui reprocha ses relations avec les comédiens et les comédiennes qui lui apprenaient ses rôles.

Elle voulut jouer à la fermière, aux plaisirs champêtres ; ce qui était bien de son pays, et de ce temps-là, car la France, à la veille de la Terreur, était engouée de pastorales. Elle se déguisa en fermière (fermière d'opéra-comique), et déguisa toute la cour en bailli, en fermier, en meunier. Il fallut un moulin pour le meunier, une ferme pour la fermière. Il lui fallut même un troupeau. Les moutons avaient des rubans roses. On fit des fromages dans la ferme ; il y eut pour cela des tables de marbre blanc, et des ustensiles en porcelaine de Sèvres. Ce joli village, s'il avait des chaumières que nous trouverions aujourd'hui ridicules, avait de grands arbres admirables, et des eaux claires et vives. On y bâtit un palais pour pouvoir passer sans difficulté d'une scène à une autre, et, dans une île, un temple de l'Amour, qui était la vraie divinité du lieu. La cour applaudit avec fureur ; surtout les duchesses, car pour les ducs, ils se trouvaient un peu étourdis par le prix des rubans et des houlettes. Le public vint en foule ; le spectacle

était si beau ! On lui expliqua qu'il y avait une carte à payer. Les philosophes prétendirent, en vrais trouble-fête, que la France courait à la banqueroute. Ce fut comme un nuage dans le beau ciel de la Bergerie.

Trianon n'absorbait point la reine au point de lui faire oublier ses devoirs de cour. Elle suffisait à tout avec une activité infatigable qui faisait ressortir la pesante gravité du roi. Il y avait, outre les devoirs de cour, les fantaisies de cour, qui étaient perpétuelles.

Pour montrer jusqu'où allait son imprudence, elle eut une fois la fantaisie de se faire conduire en fiacre, à l'Opéra, par son beau-frère le comte d'Artois, qui était aussi fou qu'elle, mais en courant moins de risques. Son goût pour la toilette, et la coûteuse fantaisie de Trianon l'entraînèrent à des dépenses tout à fait déraisonnables. Il y eut aussi la célèbre affaire du Collier, dont je ne dirai rien parce qu'on vous en parlera plus tard ; ou du moins je n'en dirai que ce mot, qu'il faut choisir entre la culpabilité de la reine, ou la complète démence du cardinal de Rohan. J'ai lu beaucoup de documents sur cette déplorable affaire, mais en curieux, je le déclare, et, non en savant, car je ne le suis pas, et ne sais de l'histoire que ce qu'en connaissent les gens qui ont reçu quelque instruction. Mon impression est toute en faveur de la reine. Je la crois innocente de cette affaire comme de plusieurs accusations odieuses qui se répétaient contre elle.

Elle était à la fois très adorée de ceux qui la voyaient de près, et très détestée des autres. Elle était la bonté même et l'extravagance même. Jamais personne ne se compromit autant de gaîté de cœur.

Il faudrait peindre ce moment de crépuscule où tous les yeux voyaient trouble, ou ne voyaient que des fantômes. Ce qui avait été et qui n'était plus leur cachait ce qui allait être, et qui n'était pas encore.

La Révolution était déjà faite dans les esprits. Ses principaux acteurs étaient à leur poste de combat, presque tous sans le savoir. On vivait à la cour dans une confiance absolue. On ne pouvait croire que les troubles allassent jamais au delà du remplacement de M. Turgot par M. Necker. Le roi et la reine étaient

encore applaudis quand ils allaient à l'Opéra ou à la Comédie. Il y avait bien le désarroi des finances ; mais Necker promettait de tout arranger, et le roi consentait à des réductions sur les frais de sa maison militaire.

On sait comment l'horizon se chargea brusquement de nuages. Les salons commencèrent les premiers ; le Parlement s'agita, et rendit des mesures graves nécessaires. Le clergé lui-même parlait de refuser des subsides. Tous les actes du souverain étaient critiqués, méconnus. On lui imposa la convocation des États Généraux. Dès que le peuple fut pourvu d'une représentation, il fut le maître. L'art de régner ne fut plus que l'art de louvoyer. Personne ne pouvait croire à la chute de cette royauté tant de fois séculaire, elle ne vivait plus que par cette aveugle confiance qu'on avait en elle.

Louis XVI avait à choisir entre deux partis : écraser la Révolution par la force, ou se mettre à sa tête pour la diriger et la contenir. Il ne prit pas le premier parti par conscience et par honneur ; il préféra le second, et s'y engagea à contre-cœur sans aucun plan personnel, sans savoir jusqu'où il irait, marchant par secousses, tantôt avançant, tantôt reculant, détruisant les forces du gouvernement dont il ne savait pas se servir et donnant des forces à la Révolution par des concessions importantes et des promesses intempestives. Un observateur important et au courant de tout ne savait plus si le roi était converti à la Révolution, ou s'il la subissait malgré lui, sauf à la trahir dès qu'il en aurait les moyens. On se demande quelquefois si lui-même ne changeait pas avec les événements. Était-il fourbe dans ses déclarations ou vacillant dans ses pensées? Autre problème insoluble pour ses contemporains et pour l'histoire. Irrésolution est même chose que faiblesse. Pour mater une révolution, la volonté est plus nécessaire que le génie.

Il est probable que l'esprit de la reine vacillait comme celui du roi ; beaucoup moins cependant, et bien moins longtemps. Il est manifeste qu'après avoir d'abord aimé la popularité que lui valaient les nouvelles réformes, elle fut la première à s'alarmer quand elle vit que les nouveaux venus étaient insatiables, et qu'après chaque réforme obtenue ils en réclamaient une nouvelle. Il lui fallut subir

des scènes qui choquaient son orgueil et éveillaient ses alarmes. Elle était blessée à la fois comme femme et comme souveraine. Elle sentait, elle voyait que le roi était prisonnier, son premier vœu était de le rendre libre. On examinerait après si l'on pouvait concéder quelque chose aux idées nouvelles, mais avant tout il fallait être en possession de soi et maître de sa destinée.

La présence du danger changea la reine. La gaîté, la frivolité disparurent. Il ne resta qu'une femme dévouée à ses devoirs d'épouse et de mère, devenue clairvoyante en face du malheur, courageuse jusqu'à l'imprudence, attachée avec ardeur, avec violence, aux droits de la royauté et de la noblesse ; une chrétienne aussi, ouvertement révoltée contre l'église constitutionnelle, résolue à ne pactiser, ni de près, ni de loin, avec le schisme.

Les frères du roi et la grande majorité de la noblesse s'étaient évadés. Ils attendaient au dehors, et par conséquent en sécurité, la fin des troubles. Tous les rois, menacés par la Révolution, se préparaient à marcher sur Paris pour délivrer celui d'entre eux que la Révolution gardait en otage. Le sauver de ses mains, c'était à la fois le servir lui-même et servir la nation qui ne savait plus se gouverner et marchait à la ruine.

Voilà ce que pensait la reine, se disant devant Dieu qu'en demandant l'appui de son frère et en poussant le roi à Varennes, elle rendait service au roi, à la France, et peut-être à la cause libérale. Elle se trompait ; mais je cherche les causes de son erreur, et ces causes, les voilà. Il faudrait s'émerveiller si l'esprit d'une jeune femme, élevée dans la religion de la légitimité, car c'est une religion pour les royalistes, avait eu la force de se dégager de ses traditions les plus sacrées et de ses intérêts les plus chers. Ce n'était qu'une femme, qui ne dépassait pas les forces humaines.

On lui reproche comme des trahisons, ou tout au moins comme des preuves de duplicité, les déclarations qu'elle fit à plusieurs reprises. Elle obéissait aux ordres du roi, et croyait remplir un devoir en lui obéissant strictement. Il lui fallait pour cela plus de courage que pour haranguer les gardes du corps. Quand elle disait, prenant son fils entre ses bras : « Voilà mon fils ; il sera comme

nous un fidèle serviteur des lois », ne comprenait-on pas que cela voulait dire : « Voilà mon fils, sauvez-le! épargnez-le! »

Elle a toujours été contre la Révolution, non pas peut-être à partir du premier jour, mais à partir du second. Elle a souvent menti; elle a joué un rôle sous les poignards. Jamais, dans ces scènes si affreuses pour elle, son courage n'a faibli.

Son amie, tous ses amis intimes et ses serviteurs restés en France l'applaudissaient, la poussaient. On lui parlait au nom de toutes les royautés, dans l'intérêt de ses deux patries; au nom de la religion. Je le répète pour la troisième fois : elle s'est trompée ; mais jamais erreur ne fut entourée d'excuses plus tortes. Sur ce point, il n'y a pas de comparaison possible entre elle et son mari. Elle pouvait invoquer des excuses sans nombre : son mari, sa religion, les conseils et les éloges qu'elle recevait, ses enfants, son intérêt, ses alarmes.

On fait commencer le martyre au 10 août 1792. Il était commencé le 14 juillet 1789, ou tout au moins le 6 octobre. On peut dire à la rigueur que le roi pouvait faire comme l'Assemblée, qui, pour applaudir à la chute de la Bastille, attendit qu'elle fût par terre; mais le 6 octobre, le peuple ordonna, le roi obéit. Et la fuite à Varennes, l'arrestation, le retour à Paris, n'est-ce pas le roi et sa famille prisonniers? On l'appelle encore roi. C'est comme l'écriteau placé par Pilate le jour de la flagellation : « Jésus-Christ roi des Juifs. » Le roi, puisque c'est un roi, accepte la Constitution civile du clergé le 14 septembre 1791. Que doit penser la reine de cette acceptation? Le roi, la reine sont-ils plus prisonniers le 10 août?

Le gros public ne tient pas compte des angoisses purement morales qui ont précédé la détention; il voit surtout les porte-clefs et les verrous. Il a les procès-verbaux des Commissaires de la Commune; le journal de Fleury. Il sait ce qu'on servait sur la table du roi. On lui rapporte jour par jour les injures des municipaux. Quand on sera juste envers Louis XVI et sa famille, on dira que jamais si grand malheur ne fut supporté avec tant de dignité. Bonaparte, à Sainte-Hélène, était continuellement en colère. Il s'abaissait jusqu'à guerroyer avec le malheureux Hudson Lowe. Il lui

arrivait même de le calomnier. Il ne tarissait pas sur ses souffrances physiques et ses douleurs morales. Vous direz qu'il tombait de plus haut? Mais il n'y a pas de mesure commune entre ces deux désastres. Il n'y avait rien au-dessus du roi de France. L'empereur n'avait pas une puissance plus complète, il avait seulement une puissance qui s'étendait plus loin. Il avait dû prévoir l'éventualité d'une chute ; le roi de France se croyait, non sans raison, inattaquable et éternel. Son éternité et son immutabilité faisaient partie de sa religion, et même de la religion. Le pape le reconnaissait pour fils aîné de l'Église. Il entraînait tout avec lui dans sa chute : les mœurs, la foi, les lois. Cette ruine n'était pas celle d'un homme, ni d'une famille; c'était la ruine de la patrie, la fin du monde. Marie-Antoinette, deux fois sacrée, par son père et par son mari, ne pouvait plus rien comprendre à ce qui se passait. Elle et lui étaient nés, comme on disait à Byzance, dans la pourpre. Ils avaient toujours vu les hommes prosternés à leurs pieds. A présent, les plus abjects les traitaient non en égaux, mais en esclaves. Ils enduraient ce changement, ces privations, ces brutalités, sans mot dire. Jamais ils ne répondaient à une injure par un mot dédaigneux ou impérieux. Ils n'élevaient pas une plainte contre les décrets qui les frappaient. Ils ne se plaignaient pas des exécuteurs. Ils ne s'abaissaient pas non plus; on voyait la résignation, non la soumission. Le roi instruisait le dauphin avec la sollicitude d'un bon père ; la reine et sa belle-sœur Élisabeth travaillaient. Elles faisaient la leçon à l'enfant qui devait être un jour la duchesse d'Angoulême. La reine n'avait de pensées que pour son mari. Elle était pour lui la compagne la plus fidèle; pour ses enfants, la mère la plus tendre. Devenue la veuve Capet, isolée dans un cachot à la Conciergerie, cette mère sans enfants, cette femme sans époux, cette reine sans royaume, y vécut plusieurs mois, si cela peut s'appeler vivre. Elle ne réclama jamais que contre une surveillance incessante qui révoltait sa pudeur. Quand elle comparut devant le tribunal, on lui jeta à la face des accusations qui couraient depuis longtemps dans les journaux révolutionnaires, accusations tellement immondes que la plume se refuse à les tracer. C'était bien autre chose que cette infâme

calomnie du Collier. On dirait que la méchanceté humaine s'épuisa à exercer sa haine contre cette martyre.

Elle était ennemie de la Révolution et de la République : il était difficile de le nier, et difficile de ne pas le lui pardonner. Était-elle ennemie de la France? Au contraire, elle croyait servir la France en faisant des vœux pour les alliés. Fit-elle pour eux autre chose que des vœux et des prières? Qu'aurait-elle fait? Il n'y avait pas même de secret à livrer. Elle ne disposait ni des troupes, ni des arsenaux, ni du trésor. En équité, elle devait être acquittée.

Elle ne devait pas même être accusée. Le tribunal n'avait pas compétence pour la juger. La loi ne l'autorisait pas. Non seulement le tribunal n'était pas autorisé par la loi, mais la loi déclarait l'accusée irresponsable. Ainsi ce procès, qui violait la loi divine, violait aussi la loi humaine, la loi faite par l'Assemblée, sanctionnée par le roi, qui n'était pas seulement une loi, qui était un contrat synallagmatique, audacieusement lacéré par une des parties.

La Convention aussi avait siégé et voté sans droit, lors de la condamnation de Louis XVI. Parmi ceux qui avaient voté la mort en sachant qu'ils violaient la constitution, plusieurs invoquaient la raison du salut public et disaient que la République agissait dans le cas de légitime défense. Mais la République avait-elle besoin de la mort de Marie-Antoinette? Marie-Antoinette aurait-elle été une menace pour la République? On tua la princesse Élisabeth, sœur du roi, une sainte, pendant qu'on y était, par-dessus le marché, pour faire bonne mesure.

On a dit que la reine fut conduite au supplice vêtue de blanc. Elle était en costume du matin, jupon blanc et camisole blanche, fatigués par l'usage, et raccommodés dans son cachot de ses propres mains. On lui avait lié les bras derrière le dos. Un prêtre constitutionnel lui avait offert ses services, qu'elle refusa dignement et simplement.

Ainsi périt, le 16 octobre 1793, Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France, éternel objet d'admiration et de pitié.

JULES SIMON.

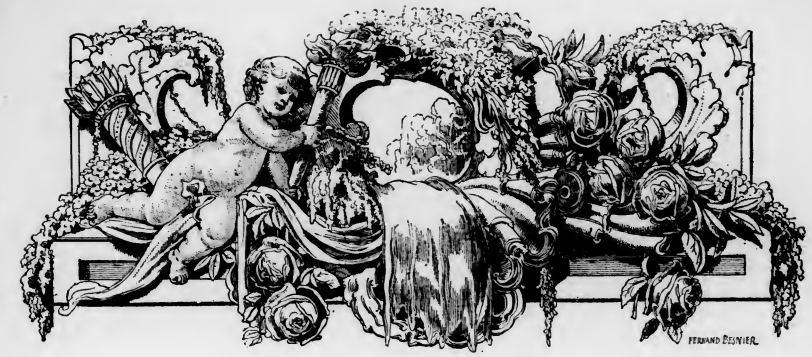

LE

MARIAGE DE MARIE-ANTOINETTE[1]

Le 16 mai 1770, à dix heures du matin, les carrosses de la dauphine, arrivant de la Muette où elle a couché, passent la grille d'honneur de Versailles. Marie-Antoinette traverse les cours du grand palais où l'attend sa vie nouvelle, demeure de toute cette famille royale qui lui a été présentée par le roi Louis XV, la veille, à Compiègne. Elle entrevoit, dans le roulement des tambours, les haies de gardes-suisses et de gardes-françaises, les têtes qui se pressent aux fenêtres. Sa curiosité de quinze ans s'intéresse à tout ce décor, qu'elle a rêvé tant de fois à Vienne devant les gravures de France. La comtesse de Noailles, sa dame d'honneur, assise auprès d'elle, lui explique la disposition du Château, lui désigne la chapelle de Louis XIV, où elle sera mariée le jour même. Elle met pied à terre à l'appartement du rez-de-chaussée

(1) Sources. Imprimés : *Gazette de France* (mai 1770), *Mercure de France* de juin, juillet et octobre, *Vie privée de Louis XV*, par Mouffle d'Angerville, *Journal de Papillon de la Ferté*, *Correspondance de Mme du Deffand*. — Manuscrits : *Journal de Hardy* (Bibliothèque Nationale), *Service des Suisses du Roi* (Archives du Musée de Versailles). *Le dessin de Moreau* préparé pour la gravure, qui n'eut pas lieu, est au Louvre, non exposé.

où doit avoir lieu la toilette et y retrouve, pour la servir, les dames de sa maison qui l'accompagnent depuis Strasbourg.

Le roi descend presque aussitôt chez la dauphine et lui amène la seule personne de la famille qu'elle ne connaisse point encore ; c'est une petite fille de six ans, qu'on peut recevoir sans être coiffée ni habillée, et Marie-Antoinette, avec une grâce de sœur aînée, embrasse Madame Élisabeth.

Depuis le matin, les Menus ont fait placer, le long des grands appartements, où on n'entre qu'avec des billets, plusieurs milliers de curieux et de curieuses en grand habit, pour voir la dauphine aller à la chapelle. A une heure après-midi, le cortège part du cabinet du roi, précédé du grand-maître, du maître et de l'aide des cérémonies. Les époux vont devant, se donnant la main, puis la comtesse de Provence et le comte d'Artois, frère du dauphin, les princes du sang, le roi suivi de Madame (Madame Adélaïde), de Mesdames, des princesses et de la cour.

Ce sont les plus somptueuses toilettes qu'on ait vues depuis longtemps, et comme il n'en a pas paru aux mariages de la princesse de Lamballe ni de la duchesse de Chartres. Mais tous les yeux, toutes les pensées sont pour la princesse inconnue, qui vient donner une aimable consécration à la politique de M. de Choiseul. Dans ses grands paniers de brocart blanc, elle s'avance légère et fine, le visage à peine fardé, rose de jeunesse sous ses blonds cheveux, souriante à tous, ses yeux bleus pleins d'un naïf triomphe. Le dauphin, maigre et malingre, toujours mal à l'aise dans l'habit brodé, semble plus maussade encore que d'habitude et n'a pas un geste galant, pas un empressement pour la jeune femme qui répand sa grâce autour d'elle et soulève sur leur passage le flot murmurant de l'admiration.

Dans la chapelle, sur les gradins dressés autour du sanctuaire et dans les tribunes, tout le monde se lève au moment où l'orgue éclate sous les voûtes, annonçant l'entrée du cortège. Louis XV s'arrête un instant sur son prie-Dieu. Le dauphin et la dauphine vont jusqu'aux marches de l'autel, là même où l'on voit, sur une estampe de Cochin, le dauphin et la dauphine de 1745. Les usages religieux de Versailles sont tels que les a fixés Louis XIV

et c'est au même endroit que s'agenouillent, depuis un siècle, les couples princiers et royaux. L'archevêque de Reims, grand aumônier de France, entouré des évêques de l'aumônerie, va présenter l'eau bénite à Sa Majesté et monte à l'autel pour faire son discours. Le roi, les princes et les princesses du sang se rapprochent alors, debout autour des époux. Le prélat bénit treize pièces d'or et l'anneau de mariage ; le dauphin met l'anneau au doigt de Marie-Antoinette et lui donne les pièces d'or. Après la bénédiction, le roi retourne à son prie-Dieu et la messe commence, chantée par la musique royale. Au *Pater*, on étend sur le couple uni le poêle de brocart d'argent. La messe dite, le grand aumônier présente au roi les registres de la paroisse Saint-Louis, que le curé a apportés selon l'usage ; Louis XV signe l'acte de mariage avec les princes et princesses de sa maison en face des signatures de Marie-Antoinette et de l'ambassadeur de l'Empire. Puis, tandis que le clergé signe à son tour, le cortège se reforme dans le même ordre.

Il y a encore plus de cinq mille personnes entrées pendant la messe dans les grands appartements et la Galerie ; mais les tentures du salon de la Paix sont à peine retombées derrière la dernière dame de la dauphine, que les suisses font évacuer toutes les pièces, afin de les disposer pour le soir. Les tapissiers des Menus retirent les gradins, placent les barrières, dressent les tables pour le jeu du roi.

Marie-Antoinette prend possession de la chambre royale, où elle doit rester jusqu'au 6 octobre 1789. Inhabitée depuis la mort de Marie Leczinska, on l'a repeinte et remaniée pour la jeune dauphine ; elle a le plaisir d'apercevoir, aux angles du plafond, les armes d'Autriche qui s'y trouvent depuis la reine Marie-Thérèse. C'est là qu'elle reçoit le serment des officiers de sa maison. Aumôniers, chapelains, chevalier d'honneur, premier écuyer, premier maître d'hôtel, maître d'hôtel ordinaire, surintendant des finances, domaines et affaires, secrétaires des commandements, intendants de la maison, trésoriers, maître de la garde-robe, c'est un grand défilé de révérences et d'hommages. M. de Saint-Florentin, ministre de la Maison du roi, nomme et

présente. Puis le duc d'Aumont, premier gentilhomme du roi en quartier, s'avance au nom de son maître, une clé d'or à la main, et Marie-Antoinette ouvre le cabinet de velours rouge, brodé d'or, qui contient la royale corbeille. Sculpture de Bocciardi, ébénisterie d'Evalde, ciselure de Gouthière, le coffre est une merveille et a coûté vingt-deux mille livres; mais la princesse a surtout hâte d'en connaître le contenu. Les présents du roi, qui a déjà offert à la Muette tous les diamants de l'ancienne dauphine, sont une parure d'émail bleu, avec chaîne de diamants, un étui de côté, une boîte de poche et un éventail entouré aussi de diamants. En tous ces objets, l'art parisien s'est surpassé pour la dauphine. Dans les tiroirs du cabinet, la princesse trouve, tout étiquetés, des objets de souvenir, tabatières, montres, boîtes, qu'elle distribue elle-même aux personnes présentes, toute charmée des joyaux et des ciselures qui réjouissent ses yeux et ses doigts, toute fière d'être conviée déjà à faire tant d'heureux.

Dès le soir, les fêtes du mariage commencent. Le programme annonce neuf journées. Voilà trois ans qu'on s'y prépare et que l'administration des Menus du roi, celle des Bâtiments, Messieurs les quatre premiers gentilshommes, l'intendant La Ferté, l'architecte Gabriel, sans parler de la duchesse de Villeroy qui se mêle de tout, étudient les moyens de faire plus somptueux qu'aux autres mariages. On a consulté les traditions, dépouillé les comptes, compulsé les récits. L'argent est rare, il est vrai; les ouvriers des Menus restent impayés; les profusions de M. de Choiseul et l'expédition de Corse ont vidé le trésor. Malgré cela, l'honneur du roi étant engagé, on recevra magnifiquement Madame l'Archiduchesse, et on espère léguer aux siècles que doit vivre la Monarchie des modèles définitifs pour le mariage des futurs dauphins.

Le jeu que tient Louis XV dans la grande Galerie le soir du mariage, nous y assistons dans l'estampe de Cochin gravée, vingt-cinq ans plus tôt, pour une circonstance semblable. Les modes ne sont point si changées que les jeunes femmes de la cour d'alors ne puissent s'y reconnaître aujourd'hui, la plupart montées en charge et la poudre dissimulant leurs cheveux gris. Les lustres ont été multipliés et de hautes girandoles sont posées sur les

plus beaux guéridons apportés du Garde-Meuble. Les dames qui ne jouent pas occupent des gradins le long des arcades de glaces. A quelque distance des fenêtres, d'un bout à l'autre de la galerie, court une balustrade derrière laquelle les suisses font circuler la foule; on arrive par le salon de la Guerre, on passe devant les petites tables de cavagnol éclairées de deux bougies, et la grande table royale, où se joue le lansquenet; on regarde Marie-Antoinette assise à la droite du roi et qui s'amuse véritablement, et on sort lentement par les anciens appartements de la reine, disposés pour elle désormais.

La file curieuse ne s'interrompt pas. L'ordre est maintenu dans le Château par une consigne aussi rigoureuse que libérale; tout le monde entre, s'il est décemment vêtu, mais on doit suivre sans rétrograder l'itinéraire fixé. Un orage très violent éclate, il est vrai, dans la soirée (l'orage symbolique que les historiens d'imagination transporteront au moment de l'arrivée de Marie-Antoinette à Versailles); la surprise cause quelque désordre, l'immense public de promeneurs, venus pour le feu d'artifice dans les jardins, reflue vers l'intérieur pour s'abriter et force quelques barrières au rez-de-chaussée de la chapelle. C'est peu de chose; le plus fâcheux est que le feu a été mouillé; le roi ordonne de le renvoyer à un autre jour, lève le jeu et se rend au festin, dans la nouvelle salle de l'Opéra.

C'est une salle achevée de la veille; on a voulu la faire digne de la cour de Versailles, qui en manquait, et l'approprier à des fêtes de divers genres; on y a répandu toutes les élégances du temps, tout le luxe de l'ensemble et du détail, sculptures de Pajou, plafond de Durameau, tentures de velours bleu frangé d'argent et d'étoffes brochées de mêmes couleurs, portiques de glaces aux galeries hautes reflétant l'illumination, hauts et bas-reliefs d'or mat, partout les symboles des arts et des jeux.

Le souper royal sert d'inauguration. La table compte vingt-deux couverts, seulement pour la famille de Louis XV et le sang royal; elle est entourée d'une balustrade qui sépare les officiers de service de la foule des spectateurs, incessamment renouvelée suivant l'usage du grand couvert. La cour occupe les loges et les

galeries, étincelante de diamants. Sur l'avant-scène, au-dessous de l'écusson de France, soutenu par de grandes Renommées, deux salons latéraux fermés par des portières bleu et argent permettent le service par le fond de la scène. Au milieu, s'ouvre un grand salon de musique dans le style de la salle; sous l'arcade décorée des chiffres du dauphin et de la dauphine, on aperçoit M. Rebel, surintendant de la musique du roi, son bâton d'orchestre à la main, et, sur les gradins, quatre-vingts symphonistes, qui jouent sans interruption pendant les deux heures et demie du souper. Vingt ans plus tard, un autre souper célèbre, et le dernier, aura lieu dans la même salle, ce banquet des gardes du corps, le 1er octobre 1789, où la reine sera acclamée et qui provoquera les journées révolutionnaires. La vie de Marie-Antoinette à Versailles va d'une soirée à l'autre, et son souvenir est inséparable de cette salle construite par Louis XV pour son mariage et inaugurée par ses premiers triomphes.

La cour retourne aux appartements par la galerie haute de la chapelle. Les curieux sont rangés, comme toujours, dans les salons; et les musiciens des gardes-françaises et suisses, en habit à la turque, jouent au passage. On conduit le dauphin et la dauphine dans leur chambre à coucher. La bénédiction du lit est faite par l'archevêque de Reims. L'époux conserve, à l'étonnement de tous, cet air d'indifférence et d'ennui que Marie-Antoinette a la bonne grâce de ne point remarquer encore; le roi, gravement, donne la chemise à son petit-fils, et la jeune duchesse de Chartres, mariée d'une année à peine, la présente à la princesse. C'est la cinquième fois à Versailles que, dans la chambre des reines et des dauphines, s'accomplit le cérémonial du coucher de noces.

Le lendemain, jeudi, la cour se repose dans la journée. Le dauphin regrette de ne point chasser et inscrit sur son journal intime la fameuse note : « Rien. » La dauphine reste dans ses cabinets sous la garde de Mme de Noailles, qui multiplie respectueusement les leçons d'étiquette française; l'abbé de Vermond, MM. de Starhemberg et de Mercy ont accès auprès de l'archiduchesse. Des intrigues déjà se nouent autour d'elle pour la séparer de ses amis d'Autriche et l'enfermer dans une coterie. La petite

princesse n'en sait rien et ne comprend qu'à demi les conseils maternels et politiques qu'elle vient de recevoir de Vienne et qu'elle relit : « Madame ma chère fille, vous voilà donc où la Providence vous a destinée de vivre. Vous trouverez un père tendre qui sera en même temps votre ami, si vous le méritez. Ayez en lui toute votre confiance, vous ne risquerez rien. Aimez-le, soyez-lui soumise, tâchez de deviner ses pensées... de vous tenir seule à lui et d'attendre sur tout ses ordres et directions. Du Dauphin, je ne vous dis rien; vous connaissez ma délicatesse sur ce point; la femme est soumise à son mari et ne doit avoir aucune occupation que de lui plaire et de faire ses volontés. Le seul vrai bonheur dans ce monde est un heureux mariage, j'en peux parler. Tout dépend de la femme si elle est complaisante, douce et amusante. » Marie-Antoinette voudrait obéir à sa mère, mais elle commence à craindre que le dauphin ne soit difficile à amuser.

Marie-Antoinette avant son mariage,
par Ducreux.
Ce portrait a été fait à Vienne et envoyé à Louis XVI
alors dauphin,
lors des pourparlers du mariage.

Pourquoi a-t-on choisi, pour donner à la dauphine une première idée de l'opéra français, la vieille et froide pièce de Quinault et Lulli, *Persée?* On l'a, il est vrai, rajeunie sans scrupule et réduite à quatre actes pour augmenter les divertissements, « afin de profiter de tous les progrès de la danse »; ces divertissements ont exigé de nouveaux airs, et les quatre surintendants de la musique de Sa Majesté n'ont pas hésité à « renforcer », comme ils disent, l'œuvre de Lulli. M. Joliveau s'est chargé du poème, qu'il a coupé, taillé et

recousu; on annonce qu'il a amené, au troisième acte, un ballet délicieux pour l'enchantement des Gorgones et inséré ingénieusement dans le divertissement final une allégorie pour Madame la dauphine. Rien n'a été épargné pour la nouveauté et la richesse des décors. On compte sur un ensemble fort agréable, surtout quand on a, dans les ballets, des danseurs comme Vestris, Gardel et d'Auberval, des danseuses comme les demoiselles Gélin et Guimard, et le rôle d'Andromède tenu par Sophie Arnould.

L'échec est pourtant complet. La pièce, qu'on n'a pu répéter que deux fois, manque d'ensemble; les ouvriers du théâtre ne connaissent pas bien la nouvelle scène, trop grande pour leurs habitudes; les décors manœuvrent mal; enfin la musique, si rajeunie qu'elle soit, reste monotone et les raccords de M. Joliveau ne valent rien. Un grand ennui envahit la salle, et la dauphine ne cache point qu'elle y succombe : « Il est vrai, consigne l'intendant des Menus en son journal, que c'est un opéra bien sérieux pour quelqu'un qui ne connaît pas encore le spectacle et qui n'aime pas la musique. » Ce n'est pas aimer la musique, à coup sûr, que de préférer Gluck et Mozart à MM. Dauvergne et Francœur.

Le samedi, à deux heures, le roi, la dauphine et la cour se rendent encore à l'Opéra pour le bal paré et trouvent l'immense scène transformée. En quelques heures, les ouvriers des Menus ont improvisé un vaste décor, à pans coupés, à triple étage de galeries, aux arcades tendues de brocart bleu à frange d'argent. Des groupes d'enfants en bas-relief d'argent soutiennent les emblèmes du dauphin et de la dauphine; des guirlandes suspendent aussi des trophées d'argent, et de grands médaillons peints montrent des Amours jouant avec des dauphins et des aigles. Dans les voussures, quatre grands tableaux racontent l'histoire de Psyché, et le plafond, par Briard, représente Psyché conduite par l'Amour aux rangs des dieux. La description complète de cette salle de bal improvisée serait longue; il y en a dix pages dans le *Mercure*.

Le côté de l'avant-scène reste ouvert et laisse voir une seconde salle aussi brillante que celle où danse la cour. C'est la Ville, munie des billets de M. le duc d'Aumont, qui en garnit les galeries et les loges; de partout, les invités embrassent la scène, où se meuvent dans les symphonies de l'orchestre les danseuses en grandes boucles et les danseurs en cadenettes. Les jeunes époux ont ouvert le bal par le premier menuet; le dauphin a été plus gauche que jamais et intimidé par tant de regards; Marie-Antoinette, au contraire, a recueilli de nouveaux suffrages; on a trouvé qu'elle dansait à ravir et faisait honneur à ses maîtres français de Vienne.

Malgré l'éclat de la fête, beaucoup de personnes font remarquer l'absence de gens haut titrés et mettent en chemin les médisances. La dauphine ignore les jalousies et les colères qu'une demande de sa mère a jetées au milieu de cette cour, où la lutte pour les moindres privilèges est acharnée, où les affaires d'étiquette sont vite des affaires d'État. Les représentants français de la Maison de Lorraine, les princes étrangers, comme on les appelle dédaigneusement, ont fait demander par Marie-Thérèse, pour le bal paré, des distinctions particulières; le roi a décidé que Mademoiselle de Lorraine danserait avant les duchesses, immédiatement après les princesses du sang, et M. de Lambesc aussitôt après les princes. Les ducs et pairs se sont aussitôt réunis chez le plus ancien des pairs présents à Paris pour adresser une protestation à Sa Majesté. Le plus ancien pair s'est trouvé un prélat, M. de Broglie, évêque et comte de Noyon; cet homme d'église a gravement présidé une discussion sur la danse et s'est chargé de présenter le mémoire au roi. Beaucoup de membres de la haute noblesse y ont adhéré par signature. Louis XV, très embarrassé, toujours hésitant, a promis de réfléchir, consulté Saint-Florentin, et s'en est tiré de la moins digne façon en répondant aux ducs et pairs une lettre entortillée, où il explique la demande arrivée de Vienne et fait appel à l'esprit de soumission et d'affection de ses sujets. Cette lettre est fort commentée et, toute la soirée du bal, sous les éventails, le roi est un peu moqué. Les destinataires l'ont moqué davantage : tous ceux qui n'ont pas charge de cour et peuvent, à la rigueur, se dispenser de paraître, sont absents. La plupart des dames sont arrivées en retard, mandées par le roi, et montrent clairement qu'elles dansent par ordre. Cette leçon donnée à

Louis XV, si Marie-Antoinette était avertie, pourrait n'être point perdue pour elle; elle y apercevrait, dès à présent, un des grands dangers qui l'attendent, elle y sentirait la force de ces tenaces rancunes de cour qui doivent la perdre.

Pendant ce temps, au dehors, la fête populaire bat son plein. Deux cent mille personnes, venues de Paris et des environs, remplissent presque le parc immense. On danse aux orchestres installés dans les bosquets. Un cortège de bateleurs du roi, en habit blanc, avec écharpes rouge et bleu, parcourt les jardins, musique en tête, mettant l'entrain et dansant partout. Le soir venu, la foule, maintenue par des gardes-suisses, entoure les bois du feu d'artifice, qui occupent le bassin devant le Château, le parterre de Latone et une partie du Tapis-Vert. La famille royale et la cour, revenant du bal paré, prennent place dans la galerie; le roi, debout, ayant près de lui la dauphine et appuyé sur le bras de M. de La Ferté, se tient à la fenêtre du milieu, grillée de peur d'accident. Le feu, quoique contrarié par la fumée, excite des applaudissements prolongés; il est rempli d'effets nouveaux; le disque des soleils porte les armes de France et le chiffre des époux; la girande finale compte vingt mille fusées, ce qu'on n'a encore jamais vu.

Moins d'une heure après, toutes les charpentes sont à terre, toutes les batteries enlevées, et l'illumination commence. On aperçoit d'abord, tout au bout du grand Canal, du côté de Saint-Cyr, une haute architecture de feu, le temple du Soleil; puis les longues berges s'éclairent peu à peu, tandis qu'une flottille de gondoles, couvertes de lanternes, se met à évoluer sur l'eau, aux sons des cuivres des gardes-françaises. Les feux se rapprochent et gagnent le Tapis-Vert. Cent soixante mille lampions et terrines s'allument en ifs, en arcades, en guirlandes. Les lignes du Château et des rampes se dessinent en cordons lumineux. C'est la plus grande illumination faite à Versailles, depuis celles du Grand Roi.

La foule parcourt toute la nuit les terrasses et les douze principaux bosquets décorés et reliés par des allées de feu, l'Ile d'Amour, la Colonnade, les Dômes, les Trois Fontaines, etc. De nombreux dauphins lumineux rappellent l'occasion de la fête

et le jeu des eaux, partout lancées, multiplie le jeu des lumières. On danse à la Salle des Marronniers, sous des lustres suspendus entre les arbres et à la Salle de bal, étincelante de girandoles, où des feux brillent sous les roches derrière les nappes d'eau tombante. Des théâtres en plein vent sont installés à la grille du Mail, au bassin des Saisons, au bosquet Dauphin; la troupe de Nicolet mêle à ses voltiges et à ses danses de corde, des parades de circonstance en l'honneur du dauphin et de la dauphine. A toutes les allusions de ce genre, les vivats éclatent. Quand Marie-Antoinette traverse en carrosse les jardins pour voir de près les illuminations, la joie populaire lui fait une longue ovation; elle goûte pour la première fois ces ivresses de l'enthousiasme parisien qui lui seront prodiguées pendant dix années.

Autour du bassin d'Apollon, où les eaux ne s'arrêtent pas, deux mais couronnés et fleuris abritent des orchestres et sont rapidement entourés de danseurs. C'est là le vrai centre de la fête. Moreau le jeune l'a choisi dans son grand dessin du Louvre qui met en pleine vie cette foule nocturne, bruyante et joyeuse, populaire avant tout, mêlée pourtant d'habits de cours et de robes à paniers, traversée par les carrosses du roi, par les chaises roulantes des femmes de qualité, partout éclairée du reflet des ifs de lampions et des feux de Bengale allumés dans les groupes. Les dieux marins, qui soufflent dans des conques, autour du char d'Apollon, sous la grande gerbe d'eau lumineuse, semblent sonner à tout ce peuple en liesse les fanfares d'un règne nouveau et d'une espérance nationale.

PIERRE DE NOLHAC.

LA REINE

LE MONDE, LE JEU, LES COURSES

En arrivant à Paris, Marie-Antoinette n'a que 14 ans et demi. C'est encore une enfant.

Marie-Thérèse, qui connaît bien sa fille, la sait bonne, généreuse, compatissante, douée de grâces naturelles et désireuse de plaire; mais elle la sait aussi paresseuse, légère et avide de plaisirs; elle n'ignore pas toutes les lacunes de son éducation.

Elle nourrissait, en l'envoyant en France, les plus vives appréhensions. Cette cour de Versailles, si frivole et de si fâcheuse réputation, ne lui inspirait guère confiance. Aussi prodigue-t-elle à la jeune dauphine les conseils les plus sages et les plus tendres : « La femme est soumise en tout à son mari, lui dit-elle, et ne doit avoir aucune autre occupation que de lui plaire et de faire ses volontés. Le vrai bonheur dans ce monde est un heureux mariage, j'en peux parler. Tout dépend de la femme, si elle est complaisante, douce et amusante. »

Elle lui a donné, lors de son départ, un petit règlement qu'elle doit lire tous les mois et où elle lui indique les devoirs religieux qu'il est indispensable d'accomplir pour demeurer dans la bonne voie : « A votre réveil, vous ferez tout de suite en vous levant vos prières du matin à genoux et une petite lecture spirituelle...

Tout dépend du bon commencement de la journée et de l'intention dont on la commence... Vous vous recueillerez pendant le jour le plus souvent que vous pourrez, surtout à la Sainte-Messe. J'espère que vous l'entendrez avec édification tous les jours et même deux les dimanches et jours de fête, si c'est coutume à votre cour... »

A peine arrivée à Versailles, la dauphine se trouva dans la situation la plus délicate, et pour en surmonter les difficultés, il lui eût fallu une expérience et une raison au-dessus de son âge. Elle devint aussitôt l'objectif de tous les partis qui cherchèrent à s'emparer de son esprit et à se servir d'elle dans l'accomplissement de leurs desseins.

Mais au milieu de toutes ces intrigues de cour, au milieu de toutes les flatteries intéressées qu'on lui prodiguait, la jeune femme, l'enfant pourrait-on dire, ne songeait qu'à s'amuser, à monter à cheval, à jouir de tous les plaisirs que lui valaient sa nouvelle situation.

Sa mère, qui n'ignore pas combien toute application sérieuse lui est antipathique, insiste pour que son temps ne soit pas entièrement absorbé par les futilités : « A votre âge, on passe bien des légèretés et des puérilités, écrit-elle, mais à la longue cela ennuiera tout le monde et vous-même; vous vous en trouverez très mal; à votre place, il faut des lectures, même des occupations qui puissent vous être utiles, vous attirer estime et considération, surtout dans un pays où l'on est si bien instruit et ne passe rien aux autres, quelque grands qu'ils fussent. » Mercy de son côté prodigue les conseils à la jeune dauphine; il cherche à la mettre en garde contre toutes les embûches dressées sous ses pas et il s'efforce de lui indiquer les meilleurs moyens de réussir. Il lui recommande, entre autres, de parler aux personnes de distinction qui viennent à la cour : « C'est un moyen infaillible de plaire, dit-il, on y sera d'autant plus sensible que cela fait un genre de traitement nouveau à cette cour-ci où les princes reçoivent mal tous ceux qui les approchent. »

Mais le motif qui contribua le plus puissamment à jeter Marie-Antoinette dans cette vie de futilités et de légèreté qu'on lui a tant reprochée, fut l'attitude plus qu'étrange du dauphin. Ce n'était pas

un méchant homme, bien au contraire; mais sa bonté, sa faiblesse plutôt, n'empêchaient pas un caractère sombre et une timidité presque ridicule. Il trouvait sa femme charmante, mais s'obstinait à ne pas le lui témoigner. Il en résulta pour la fille de Marie-Thérèse une situation bien difficile.

Le dauphin ne rachetait pas par l'élégance de ses manières ou le charme de son esprit la singularité de son attitude. Il ne possédait rien qui fût de nature à plaire à une jeune femme et à la charmer. Sa passion pour les exercices violents était poussée à l'extrême. Il chassait à courre jusqu'à ce qu'il fût complètement épuisé et il rentrait dans un état lamentable; les seigneurs de sa suite ne pouvaient le suivre. A ses repas, il mangeait d'une façon exagérée; à chaque instant il tombait malade d'indigestion pour avoir absorbé avec excès des petits fours ou d'autres pâtisseries. Quel régal en vérité pour cette jeune femme de 15 ans, pleine de grâces et de séduction, que ce mari platonique qui ne comprend que la chasse et la table, et qui ne réclame les soins de son épouse que pour de répugnantes indispositions!

Marie-Antoinette resta sur le trône ce qu'elle avait été dauphine et les années, en atténuant ce qui était resté d'enfantin dans ses allures, ne modifièrent pas sensiblement son caractère. Elle garda toujours beaucoup de légèreté et d'étourderie et un grand attrait pour le plaisir. Un penchant assez prononcé à la moquerie lui fit beaucoup de tort; pour flatter son goût, on cherchait à la divertir aux dépens des autres et elle se fit ainsi beaucoup d'ennemis. Elle avait cependant une grande bonté de cœur et le plus vif désir d'obliger les personnes qui s'adressaient à elle. Son âme sensible et bienfaisante aimait à protéger les malheureux et à les secourir en toute occasion. On a même bien abusé de la bonté de son cœur.

Elle était douée de tous les agréments de son sexe. Walpole en la voyant à un bal de la cour, « dans la salle la plus brillante de l'univers », ne peut s'empêcher de s'écrier : « On ne pouvait avoir des yeux que pour la reine; quand elle est debout ou assise c'est la statue de la Beauté; quand elle se meut, c'est la Grâce en personne... Elle traversa le salon comme un être aérien, tout

éclat et toute grâce, sans paraître toucher la terre. *Vera incessu patuit Dea!*

Marie-Antoinette, humiliée et froissée de la conduite de son mari, cherche à s'étourdir et à oublier les tristesses de son intérieur en s'entourant d'une société intime, d'une coterie qui l'enserre et ne laisse pénétrer personne jusqu'à elle; la princesse de Lamballe, Mme de Guéménée, Mme de Polignac se succèdent dans le rôle de favorites. En même temps la reine se lance dans les plaisirs mondains et s'y livre avec rage. Le jeu, les courses, le bal de l'Opéra, les dépenses exagérées, la passionnent successivement.

Marie-Antoinette à l'une des fêtes champêtres de Trianon. (Musée de Versailles).

Le jeu n'était pas une nouveauté à la cour; sous les précédents règnes il avait été fort en honneur. Mme de Montespan jouait à la bassette des coups pouvant aller à un million. Avec elle les pertes de cent mille écus étaient communes et on cite un jour de Noël où elle perdit sept cent mille écus. Sous Louis XV on jouait également, mais on ne voyait figurer à la cour que les jeux de commerce, tels que le cavagnol, et non ceux de hasard.

Sous Louis XVI la passion du jeu prit des proportions inouïes et la reine en fut la première cause. Elle commença d'abord par jouer au lansquenet et au pharaon chez ses amies les princesses

de Lamballe et de Guéménée. Puis un jour, à Fontainebleau, elle demanda au roi la permission de jouer au pharaon et de faire venir des banquiers de Paris. Louis XVI objecta d'abord les défenses portées contre les jeux de hasard, mais, faible comme toujours, il finit par céder et il donna l'autorisation qu'on lui demandait, mais pour une seule fois. On le prit au mot et durant trente-six heures les joueurs ne quittèrent pas la table de jeu; pendant deux nuits de suite la reine resta à jouer jusqu'à cinq heures du matin.

A partir de ce moment le jeu est installé à la cour et il en résulte mille mauvais propos, mille inconvénients qui ne sont point sans gravité. Le moindre est l'introduction à la cour de gens tarés et dont le seul mérite est d'être joueurs. Un Anglais de basse extraction, Smith, revenu des Indes avec une grosse fortune et fort peu de considération, débarque à Paris et annonce qu'il a deux cent mille louis à perdre. Aussitôt on le présente à la reine et à la famille royale; il est admis au jeu de Sa Majesté et en peu de temps il gagne aux princes et aux seigneurs, ses adversaires, plus de quinze cent mille louis. Il est naturellement insolent et familier, on le voit à table avec le comte d'Artois et le duc de Chartres les coudes sur la table et de la manière la plus libre.

La reine perd ou gagne dans sa soirée cinq cents louis. Un jour à Marly elle gagne sept mille louis; le même soir la comtesse d'Artois perd vingt-cinq mille écus et Madame cinquante mille. Ce jeu effréné amène des conséquences déplorables; un jour, l'on s'aperçoit que les dés dont on se sert sont marqués; une autre fois, le comte Arthur Dillon arrive au jeu de la reine avec un portefeuille bourré de billets de la caisse d'escompte. Au bout d'un instant le portefeuille a disparu et il est impossible de le retrouver. On parle de fouiller tous les seigneurs présents!

Le roi ne cesse de blâmer ces jeux excessifs, mais il n'a pas le courage de les interdire. Du reste, on attend toujours qu'il se soit retiré pour commencer le gros jeu.

Le récit de ce qui se passait à Versailles excitait l'indignation de Joseph II et de Marie-Thérèse. Joseph disait que la cour de

France était devenue un tripot; il écrivait que si l'on ne savait s'arrêter, « la révolution serait cruelle »; l'impératrice mandait à sa fille qu'elle courait à sa perte.

Les courses de chevaux, sport tout nouveau, devinrent aussi un des plaisirs favoris de la jeune cour.

Elles existaient en Angleterre depuis un certain temps; elles furent importées en France par le duc de Lauraguais, et la première eut lieu en 1766, dans la plaine des Sablons, à Neuilly. Le duc de Lauraguais montait lui-même un de ses chevaux. Son concurrent était lord Forbes. Tout Paris fut en mouvement depuis 9 heures du matin ; les carrosses et la foule étaient innombrables pour voir un spectacle si nouveau. Lauraguais fut battu; il en résulta des querelles sans nombre entre les Anglais et les Français, si bien que pour éviter le retour de scènes scandaleuses, le roi interdit les courses.

Ce sport fut repris, dès le début du règne de Louis XVI. Lauzun, qui avait déjà fait courir en Angleterre, se mit à la tête du mouvement; il y intéressa la reine et une partie de la cour, le comte d'Artois, le duc de Chartres, le marquis de Conflans, etc. C'est toujours la plaine des Sablons qui servait de champ de courses.

A partir de ce moment, l'élan est donné, et les courses se renouvellent très fréquemment, presque toujours honorées de la présence de la reine, qui se passionne pour ce genre de distraction. Le roi, au contraire, qui n'y trouve aucun plaisir, n'y paraît jamais.

Cependant les années avaient beau s'écouler, l'intimité ne progressait pas dans le ménage royal. Louis XVI gardait plus que jamais une incompréhensible et injurieuse réserve; la reine, malgré tous les conseils, se laissait entraîner à une vie de dissipation et de plaisir qui la faisait très mal juger. A chaque instant elle quitte Versailles pour aller au bal masqué de l'Opéra avec ses amis. La confusion des rangs y est complète; elle y parle à tout le monde et il en résulte une tournure de familiarité qui choque profondément le public. Quand la reine va ainsi au bal, elle ne rentre pas à Versailles avant six heures du matin. Bien entendu le

roi qui se couche toujours à onze heures n'accompagne jamais la reine dans ces parties.

Cette existence amène fatalement un éloignement complet entre les époux; ils vivent absolument séparés, faisant chambre à part, ce qui indigne Mercy et Marie-Thérèse.

Cette situation du ménage royal inspire à quelques courtisans, désireux d'édifier leur fortune, l'idée de faire revivre une fonction de la cour laissée vacante depuis la mort de Louis XV, celle de favorite. C'est sur M^lle^ Contat qu'ils ont jeté les yeux pour distraire le roi; mais leurs offres sont repoussées avec indignation.

La reine ne se contente pas d'une vie presque uniquement consacrée au plaisir; elle intervient dans la politique. Ses favoris et ses favorites l'exploitent indignement en se servant de son influence et de son pouvoir pour obtenir des faveurs scandaleuses. Les ministres cèdent d'abord pour complaire à la Reine, puis les exigences croissant de jour en jour et soulevant d'unanimes protestations, ils cherchent à résister; alors Marie-Antoinette s'irrite, et elle veut les faire remplacer par des ministres plus dociles à ses volontés.

Ces faveurs injustement accordées à une coterie, le goût de la reine pour les courses, sa passion pour les jeux de hasard, son mépris absolu de l'étiquette ont produit le plus déplorable effet dans le public. L'écho de tout ce qui se passe à Versailles ou dans les villégiatures de la cour est parvenu, grossi et exagéré, jusque dans les masses populaires.

Le mécontentement contre la reine est extrême. Lorsqu'elle paraît en public, au lieu des applaudissements qu'on lui prodiguait autrefois, c'est un silence de glace,

Marie-Thérèse, très préoccupée d'une situation qui ne faisait que s'aggraver, voyant tous ses conseils rester stériles, se décide à envoyer son fils Joseph II en France pour tâcher de porter remède à une situation si menaçante.

Joseph II arrive à Paris en avril 1777 sous le nom de comte de Falkenstein et dans un demi-incognito. La cour était très émue de sa venue. La reine prévoyait bien qu'elle recevrait une morale sévère; le roi savait également qu'une lourde part de responsabi-

Marie-Antoinette dans le costume où elle faisait la fermière au Petit Trianon.

lité lui incombait et qu'il n'était pas à l'abri de tout reproche ; les ministres s'imaginaient que l'empereur arrivait pour leur porter le coup de grâce et faire rappeler Choiseul. Tout le monde était dans l'attente de graves événements.

Mercy s'empressa de rappeler à l'empereur tous les sujets qui préoccupaient à si juste titre son auguste mère ; il lui dépeignit sous les couleurs les plus sombres les entours de la reine et ce qu'ils avaient de dangereux, le désordre qu'entraînaient avec eux les favoris et les favorites, particulièrement la princesse de Guéménée ; il lui dépeignit la passion de sa sœur pour les amusements, pour le jeu, pour les courses et les conséquences déplorables qui en résultaient ; il lui parla de ses fantaisies, de ses dettes, enfin de la faiblesse du roi.

Avant de morigéner la reine comme il convenait, Joseph II se laissa mener par elle dans sa société intime, voulant juger par lui-même des inconvénients qui en pouvaient résulter.

Le princesse de Lamballe déplut fort à l'empereur et il ne le cacha point. La reine, qui depuis deux ans s'était fort détachée de cette favorite, avoua qu'elle s'était trompée à son sujet et qu'elle était au regret de l'avoir mise à la place qu'elle occupait.

Un soir, Joseph II accompagna sa sœur chez Mme de Guéménée. Naturellement on y joue au pharaon et l'on offre à l'empereur de prendre part au jeu : « Non, répond-il sèchement, je ne suis point assez riche. D'ailleurs, le jeu fait entrer dans nos appartements des gens qui sont faits pour rester dans l'antichambre ». En se retirant, l'empereur déclare à sa sœur que cette maison est un vrai tripot, que le mauvais ton de l'assemblée et l'air de licence qui y règne l'ont scandalisé.

On emmène Joseph II à une course de chevaux, et bien que sa présence inspirât beaucoup de réserve, il fut choqué du désordre et de l'extrême familiarité qui régnait dans ces sortes de divertissements.

L'empereur fit à sa sœur beaucoup de morale sur les inconvénients de sa conduite, sur les dangers de la société dont elle s'entourait, sur les conséquences qu'entraînerait sûrement sa légèreté. Il y eut entre eux d'orageuses explications ; enfin, s'incli-

nant devant l'autorité de son frère, Marie-Antoinette promit de s'amender.

Joseph II, du reste, rendait pleine justice aux rares qualités de sa sœur. Il la jugeait très justement quand il écrivait : « Elle est aimable et charmante; j'ai passé des heures et des heures avec elle sans m'apercevoir comment elles s'écoulaient... Sa vertu est intacte; elle est même austère, par caractère plus que par tempérament... C'est une aimable et honnête femme, un peu jeune, peu réfléchie, mais qui a un fond d'honnêteté et de vertu dans sa situation vraiment respectable. Avec cela de l'esprit et une justesse de pénétration qui m'a souvent étonné. »

L'empereur se rendait compte des difficultés de la situation pour Marie-Antoinette, et il percevait très nettement que dans toute cette grande dissipation si inquiétante en apparence, il n'y avait en réalité que jeunesse, légèreté, besoin de s'étourdir, toutes choses bien excusables chez une reine de vingt ans et qui n'altéraient en rien le fond du caractère.

Si les entours de la reine inquiétaient l'empereur, la famille royale ne lui avait plu que fort médiocrement. C'est encore le roi qui lui était le plus sympathique. « Cet homme est un peu faible, mais point imbécile, écrit-il; il a des notions, du jugement, mais c'est une apathie de corps comme d'esprit. Il fait des conversations raisonnables, il n'a aucun goût de s'instruire, ni curiosité : enfin le *fiat lux* n'est pas venu, la matière est encore en globe. »

L'empereur n'avait pas seulement pour mission de morigéner sa sœur, il devait encore provoquer chez le roi ce *fiat lux* dont il parle, et engager le prince à renoncer enfin à l'étrange réserve qu'il observait près de la reine.

De ce côté au moins il obtint un succès complet. La nouvelle de cet événement, dont on commençait à juste titre à désespérer, réjouit profondément Marie-Thérèse et lui inspira pour l'avenir de la monarchie les plus légitimes espérances; mais elle ne put se défendre d'une réflexion bien singulière et qui en dit bien long sur la cour de France.

« Si jamais ma fille devenait grosse, écrit-elle à Mercy, je vous avoue que je crains beaucoup et pour la mère et pour l'enfant, avant et après les couches. Les crimes les plus atroces ne coûtent guère dans un pays où l'irréligion est poussée jusqu'au dernier excès. »

Mercy lui répond pour la rassurer : « La cour est certainement remplie de mauvais sujets, mais dans ce moment ils ne sont pas d'une tournure qui les rende propres aux atrocités d'un certain genre; d'ailleurs, pour commettre des grands crimes il faut des scélérats courageux, et il n'y a guère ici que de bas intrigants. »

GASTON MAUGRAS.

LE COLLIER DE LA REINE

Marie-Antoinette n'aimait pas les bijoux; on aura beau le répéter, la légende dira toujours qu'elle dilapida les finances de la France par l'achat de joyaux merveilleux; et pourtant la vérité, toute contraire, est manifeste pour quiconque veut prendre la peine de la voir.

En venant en France, Marie-Antoinette avait apporté plusieurs parures que sa mère lui avait données. Quand elle monta sur le trône, Louis XVI lui offrit deux pendants d'oreilles, faits de deux poires en brillants taillées en briolettes, c'est-à-dire à facettes. Une autre fois, pour une grande fête, la reine devait se montrer avec une parure de rubis appartenant à la *Couronne de France*. Mais la monture n'était plus au goût du jour. On démonta le tout, on ajouta aux pierres appartenant déjà à ce joyau d'autres pierres qui étaient à la reine. Quand la fête fut terminée, on ne put distinguer les diamants de la reine de ceux de la Couronne. Pour trancher la difficulté, le roi fit cadeau à sa femme de la parure complète. Un bon du roi, enregistré au Conseil le 13 mars 1785, régularisa cette donation.

La reine, durant son règne, ne se fait guère acheter qu'un médaillon des plus simples au chiffre royal et un bouquet de

fleurs des champs en diamant. Si on examine les portraits nombreux qu'on a faits d'elle, on n'y verra nulle part, même lorsqu'elle est parée de ses plus belles toilettes, des joyaux étincelants comme ceux dont les femmes se couvraient au règne précédent.

Nous ne pouvons pas savoir exactement ce que sont devenues les parures personnelles de Marie-Antoinette. Le carton les concernant, qui devait exister aux Archives nationales, a disparu. Pourtant, il y a une vingtaine d'années, les briolettes de ses bou-

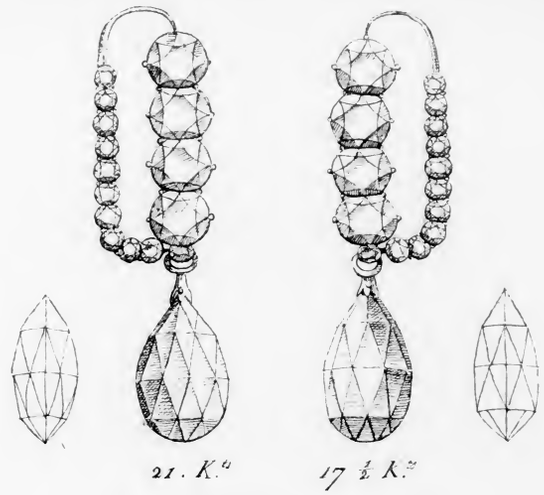

Pendants d'oreilles de Marie-Antoinette.

cles d'oreilles étaient en la possession d'un prince médiatisé de l'empire d'Allemagne qui désirait les vendre pour une somme considérable. Quant à la parure en rubis, d'après le Catalogue officiel de la Schatzkammer (trésor impérial) de Vienne, elle subsisterait encore. Elle ne serait autre que la grande parure de rubis balais, très clairs, entourés de diamants, que le public peut voir une fois par semaine avec les autres joyaux de l'empire d'Autriche; et c'est Madame Royale qui l'aurait emportée avec elle quand elle fut tirée de prison et échangée contre les conventionnels que Dumouriez avait livrés à l'Autriche. Mais, outre que, d'après les inventaires,

les parures de Marie-Antoinette étaient composées non de rubis clairs mais de pierres d'échantillons, il est certain que *Madame Charlotte*, au sortir de prison, n'avait aucun joyau avec elle : ce n'est sûrement pas le Directoire qui lui aurait rendu les bijoux confisqués à sa mère, bijoux qui, depuis longtemps, devaient être vendus ou engagés pour le compte du Gouvernement sans cesse à la recherche de ressources pécuniaires.

Si la reine n'aimait pas les diamants, elle avait le goût d'autres dépenses non moins entraînantes, car déjà le roi avait dû plusieurs fois payer ses dettes.

Il y avait quatre ans que Marie-Antoinette était sur le trône, quand les joailliers de la Couronne, Bœhmer et Bossange, présentèrent au roi un collier d'une valeur de 1 600 000 livres, composé d'une série de diamants d'une grosseur et d'une beauté incomparables. Le dessin de la monture de ce collier était loin de répondre à la beauté des brillants dont il était composé. Contrairement aux habitudes de la reine, certaines dames d'âge portaient encore de lourdes berthes ou des plastrons de pierreries qui ne peuvent guère donner une idée des charmants bijoux que nous désignons habituellement sous le nom de bijoux Louis XVI. Le collier qui nous occupe, du genre de ces berthes, ressemblait plutôt par la lourdeur de son dessin à une décoration de harnais de poitrail de cheval de nabab ou de rajah d'Orient.

Louis XVI était sans doute peu artiste, et l'éclat des brillants suffit pour l'enthousiasmer au point qu'il voulut séance tenante, faire cadeau de ces diamants à la reine, à l'occasion de ses relevailles. Il court de suite dans son appartement, lui montre l'écrin et lui dit : « Je vous l'offre. » La reine resta froide devant cet étalage de diamants ; et, comme on était en plein dans la guerre d'Amérique, elle répondit : « Nous avons plus besoin d'un vaisseau que d'un bijou. » Louis XVI ne crut pas alors devoir forcer les désirs de Marie-Antoinette.

Bœhmer avait mis dans le collier, qui désormais s'appellera le *Collier de la Reine*, tout son avoir. Il avait même emprunté à gros intérêts pour se procurer les derniers diamants qui devaient parfaire son œuvre. Après le refus du roi, il tenta, mais sans aucun

succès, des démarches auprès des cours étrangères. Marie-Antoinette avait déjà complètement oublié l'offre de son mari, quand, un beau jour, Bœhmer se présenta à elle ; elle était avec sa fille. Le joaillier se jette à ses genoux : « Je suis déshonoré, Madame, s'écrie-t-il, si vous n'achetez pas mon collier ; d'ici je vais me précipiter dans la rivière. » La reine lui répond d'un air sévère : « Je n'aime point ces exclamations, et je vous regretterais si vous vous donniez la mort comme un insensé, mais je ne serais nullement responsable de ce malheur. Je vous ai dit déjà que je n'ajouterai pas quatre diamants à ceux que je possède. J'ai refusé le collier que le roi voulait me donner ; ne m'en parlez plus jamais. Je vous sais mauvais gré de vous être permis pareille scène devant cette enfant. »

Comme Marie-Antoinette voulait absolument ne plus être en butte aux sollicitations et aux incartades de Bœhmer, elle fit rompre toutes relations avec lui et chargea le joaillier privilégié du roi (1) de toutes les réparations, arrangements et ouvrages courants. De cette façon, la Reine n'entendit plus parler du collier. En 1785, elle reçut un billet de Bœhmer qu'elle ne comprit pas : « Désormais, était-il dit dans ce billet, la plus belle parure qui existe servira à la plus belle des reines. »

Très intriguée, Marie-Antoinette envoya Mme Campan demander à Bœhmer ce que signifiait cette lettre. Mme Campan parvint à le rejoindre à la campagne, et celui-ci déclara à son interlocutrice que la reine avait fait à tout le monde un mystère de l'achat du collier, mais que le cardinal de Rohan avait été chargé de traiter l'affaire. Ce fut un coup de foudre pour Mme Campan : elle savait que, depuis dix ans, le cardinal était tenu à l'écart par la souveraine, et elle en conclut qu'on était en présence d'une mystification ou plutôt d'une escroquerie. Elle courut prévenir sa maîtresse ; celle-ci, toute bouleversée, se crut victime d'une odieuse machination dont le cardinal de Rohan était l'auteur. Le cardinal n'en était d'ailleurs pas à son coup d'essai. N'avait-il pas dans un souper chez la Du Barry proféré les calomnies les plus basses sur le

(1) G. F. Bapst.

compte de la reine? Une autre fois ne s'était-il pas montré si violent contre elle auprès de Marie-Thérèse, que l'impératrice, toute troublée, avait envoyé de suite en France le baron de Neni pour vérifier les propos du cardinal ! Enfin, sans cesse repoussé par la reine, il lui avait fait l'injure de se déguiser et de soudoyer un serviteur infidèle pour s'introduire furtivement, lui, duc français et prince de l'Église, dans les salons de Trianon et assister à une fête intime !

Il était impossible à Marie-Antoinette, en présence des renseignements qu'on lui apportait, de douter un instant que le cardinal n'eût cherché une fois de plus l'occasion de la perdre dans l'esprit du roi et dans l'opinion de ses sujets. Se sentant outragée dans sa dignité de souveraine et de femme, elle obtint du roi que M. de Rohan serait arrêté dans ses habits pontificaux le 15 août 1785.

Le cardinal, arrêté, fut amené devant le roi dans son cabinet : la reine s'y trouvait. Il répond d'abord avec assurance aux questions réitérées du roi qui est furieux. Le cardinal paraît même être si sûr de lui que la reine pense un moment qu'il va indiquer, dans le château de Versailles, un endroit secret de l'appartement où il aura fait cacher le collier par un homme acheté. Mais bientôt le cardinal se trouble et ne sait plus que répondre. Le roi l'invite alors à passer dans son cabinet ; il sera seul et il pourra écrire. Là, il rédige une justification qui n'est pas plus claire que sa déposition verbale. Le jour même, il est jeté à la Bastille. Mais il avait eu le temps de faire passer à son secrétaire un billet écrit au crayon dans lequel il ordonnait la destruction immédiate et complète de tous les papiers qu'il avait chez lui.

Louis de Rohan, grand aumônier de France, évêque de Strasbourg, duc et cardinal, était un de ces prélats de l'ancien régime dont la conduite scandaliserait singulièrement ceux qui sont habitués à voir dans les prêtres et les évêques les dignes représentants de la religion. Une seule anecdote suffira pour donner une idée de son caractère.

Il professait pour la chasse une passion sans limites. Un jour de Fête-Dieu, poursuivant un cerf, dans son propre diocèse, il rencontre une procession : il passe à travers, culbute et blesse quelques-unes de ses ouailles et ne s'inquiète ni de les relever ni de leur faire donner des soins. Telle est la charité chrétienne qu'il pratiquait.

Comment ce grand seigneur avait-il été mêlé à pareille aventure ?

Sinon éloigné de la cour, au moins tenu à l'écart par la souveraine, Louis de Rohan brûlait du désir de rentrer en grâce. Rien ne devait lui coûter pour réaliser ce vœu : doué d'un esprit assez étroit, peu perspicace, il confia ses désirs à une intrigante qui sut en profiter habilement ! Ce fut la cause de sa perte.

Le cardinal de Rohan ne fréquentait pas que la meilleure société ; dans ses relations, il avait rencontré une certaine Mme de la Motte, arrière petite-fille naturelle de Henri II, mariée à un escroc et qui vivait autant de galanterie que d'expédients. Quels rapports eut-elle avec le cardinal ? Peu importe de le savoir. Toujours est-il qu'elle avait pris sur lui une influence absolue.

Ayant obtenu, à force d'intrigues, un secours de la reine, Mme de la Motte ne se faisait aucun scrupule de prétendre partout qu'elle était reçue dans l'intimité de Marie-Antoinette, qu'elle était sa confidente et la dispensatrice de ses bienfaits. Tout le premier, le cardinal de Rohan fut instruit de cette situation, et il n'eut rien de plus pressé que de demander à Mme de la Motte de le faire rentrer en grâce auprès de sa souveraine. Mme de la Motte lui déclara bientôt que la Reine n'était pas si fâchée qu'on pouvait le supposer ; elle lui montra même une lettre écrite sur du papier bordé de vignettes bleues dans laquelle il y avait quelques mots bienveillants pour lui. Comme il devenait chaque jour plus pressant, Mme de la Motte eut l'idée machiavélique de faire acheter par le cardinal de Rohan le fameux collier que Bœhmer tenait à vendre, de se l'approprier sans que personne en sût rien, de le vendre en détail et de se retirer loin de France où elle vivrait du produit de son vol. Bientôt les lettres sur papier à vignettes bleues ne furent plus indirectement adressées au cardinal. Mme de la Motte n'était plus que l'intermédiaire de la reine ; elle lui montra une série de billets toujours écrits sur le même papier et lui promettant, sans lui fixer de jour ni d'heure, une audience particulière.

Les instances du cardinal devinrent telles qu'il fut convenu que Mme de la Motte conduirait un soir dans le bosquet de la reine, à Versailles, le cardinal de Rohan, et que là il verrait Marie-Antoinette. Avant de fixer ce rendez-vous, l'habile intrigante s'était assurée du concours d'une fille galante, nommée Oliva qui, à cause de sa ressemblance avec la reine, pouvait facilement, à la faveur de la nuit, être prise pour elle. Pour quelques centaines de livres, elle se prêtait d'autant plus volontiers à ce manége qu'elle n'y comprenait rien du tout. Le jour convenu, Mme de la Motte emmena Oliva à Versailles, l'habilla de mousseline blanche, la coiffa à la Marie-Antoinette, puis se rendit avec elle dans le bosquet où Rohan attendait. Mlle Oliva passa rapidement devant lui, lui remit une fleur et lui jeta à la hâte ces mots : « Vous savez ce que cela veut dire ». Le cardinal s'inclina, tandis que Mme de la Motte criait à sa compagne en l'entraînant par le bras : « Venez vite, voici Madame et la comtesse d'Artois, il ne faut pas qu'elles vous voient ! » Rohan se faufila hors du parc comme il put, pendant que Mme de la Motte faisait disparaître Mlle Oliva.

Rohan était désormais convaincu qu'il avait vu la reine et qu'elle l'avait désigné pour lui rendre les services les plus intimes. De son côté Mme de la Motte était sûre de pouvoir le faire agir à sa guise. Elle avait comme ami intime un sieur Reteaux de Villette, ancien gendarme, actuellement faussaire ; c'est lui qui confectionnait, sous la dictée de Mme de la Motte, les lettres sur papier à vignettes bleues et qui les signait du nom de « Marie-Antoinette de France ». Après l'entrevue de Versailles, Reteaux composa une lettre dans laquelle la reine était censée demander 150 000 livres au cardinal de Rohan. Celui-ci les accorda de suite, et cette somme vint remonter le train de vie des sieur et dame de la Motte, qui jusqu'alors était des plus précaires.

A leur tour, Bœhmer et Bossange, toujours en quête d'une entrevue avec la reine, ont été adroitement avisés de la prétendue influence de Mme de la Motte ; ils se présentent de suite chez elle. Celle-ci promet son appui et le 24 janvier 1785, elle se rend chez les joailliers, leur annonce que la reine est décidée à acheter le collier et qu'un grand seigneur viendra en faire l'acquisition

Marie-Antoinette et ses enfants, par Mme Vigée-Lebrun. (Musée de Versailles.)

L'aîné des garçons est le dauphin Louis, mort en 1789.
L'enfant qui est sur les genoux de la reine est Louis XVII, mort au Temple.

pour elle. Un quart d'heure après, le cardinal de Rohan était là. Il demande d'abord à voir le collier, s'enquiert du prix et des conditions de paiement. Quand il est renseigné, il répond qu'il donnera la réponse à la personne qui l'a envoyé et qu'on le reverra avant peu. En effet, le 29 janvier, Bœhmer et Bossange étaient mandés chez le cardinal : il leur fait savoir qu'il est chargé de l'acquisition du collier et que les 1 600 000 francs seront payés en quatre échéances de 400 000 francs, de trois mois en trois mois, à partir de la fin du mois d'août 1785. Bœhmer et Bossange acceptent et signent un acte que deux jours après le duc de Rohan leur retourne muni de l'approuvé et de la signature de Marie-Antoinette. Toutefois le cardinal se réservait de garder cette pièce par devers lui, promettant de la mettre sous enveloppe et d'écrire dessus, qu'en cas où il mourrait avant l'échéance finale, elle devrait être remise aux joailliers sans avoir été ouverte.

Bœhmer et Bossange étaient convaincus comme le cardinal que le collier était acheté. Le 1er février, Rohan se rendit avec le joyau à Versailles, chez Mme de La Motte. Il y était à peine arrivé qu'on sonna. Un homme, que Mme de La Motte présenta comme le messager de confiance de la reine, lui remit une lettre : elle la lut, et lui donna le collier que venait d'apporter le cardinal.

Peu de temps après Bœhmer et Bossange se rendirent à la première fête officielle que l'on donna, pour voir si la reine portait le fameux collier. Leur surprise fut grande en constatant qu'elle ne le portait pas. Cependant, ils ne manifestèrent pas autrement leur mécontentement.

De son côté, Mme de La Motte, une fois en possession des pierres précieuses qui composaient le collier, s'occupa de les convertir en argent. Elle visita successivement les différents joailliers et orfèvres de Paris et de Londres et parvint à réaliser un certain nombre de brillants. Mais cette réalisation ne s'opérait pas sans difficultés, et, dans l'intervalle, le premier paiement arrivait à échéance. Il lui fallait franchir ce pas périlleux. Le 31 juillet elle dicta à Retaux une lettre dans laquelle la reine demandait que le paiement du 1er août fût reculé jusqu'au 1er octobre. Le cardinal

de Rohan fut profondément affligé de ce contretemps; mais il ne voyait pas encore clair dans ce qui se passait.

Peu de temps après, le hasard lui mit sous les yeux la véritable écriture de la reine : le coup fut terrible. Le cardinal comprit qu'on l'avait trompé. Il alla trouver Mme de La Motte avec laquelle il eut une explication; mais elle fut encore assez adroite pour lui rendre espoir.

Pendant ce temps, Bœhmer et Bossange remplis d'inquiétude s'adressaient à Mme de La Motte qui alors leur dévoila enfin ses agissements. Avec une extraordinaire impudence, elle leur dit qu'ils étaient trompés, que l'approuvé et la signature apposés au bas de l'acte de vente étaient faux, mais que le cardinal était très riche, qu'il n'y avait pas à chercher ailleurs et qu'il fallait insister pour qu'il prît personnellement des engagements vis-à-vis d'eux. Les joailliers n'avaient pas d'autre ressource que celle de suivre les conseils de Mme de La Motte. Ils se rendirent chez le cardinal et le pressèrent de questions. Celui-ci, sans rien laisser voir de ses sentiments, leur dit : « Si je vous disais que j'ai traité directement, seriez-vous tranquilles? Eh bien! je vous affirme que j'ai traité avec la reine, et je lève la main en garantie de mon affirmation. » Le cardinal ne pouvait plus douter qu'on l'avait trompé; mais il prévoyait le scandale qui résulterait de l'ébruitement de l'affaire. Il serait impossible de faire croire que lui, grand aumônier, avait pu, de bonne foi, être dupe d'une signature de la reine non seulement fausse, mais même invraisemblable et à laquelle le premier venu ne se serait pas laissé prendre. En effet, les pièces étaient signées : « Marie-Antoinette de France ». Or jamais une reine ne signait que de son prénom. Comment, d'ailleurs, pouvait-il avoir été assez vain, pour croire que la reine, tout en le tenant à l'écart, l'aurait chargé d'une mission aussi intime, aussi délicate, et cela à l'insu de tous? Le ridicule et la honte allaient rejaillir sur lui et, pour les éviter, il ne voyait pas d'autre moyen que de tenir intégralement les engagements dont il s'était porté garant.

Mme de La Motte avait bien compté là-dessus; mais elle voulait encore compromettre davantage sa victime. Elle parvint à lui persuader que, poursuivie par la haine des courtisans de Versailles, il lui fallait un asile, et elle obtint que le cardinal l'hébergeât dans son propre hôtel avec son mari et sa femme de chambre : au cours du procès il sera constaté qu'après avoir eu connaissance de l'escroquerie dans tous ses détails, le cardinal avait cependant recueilli l'aventurière, la faussaire qui l'avait dupé.

Malgré les promesses du cardinal, les joailliers crurent ne pas devoir garder plus longtemps le silence. Le 9 août ils écrivirent à la reine, et c'est à la suite de leurs révélations et du rapport de Mme Campan que, le 15 août, le cardinal fut arrêté.

Au procès, on démêla parfaitement l'intrigue; mais les pièces n'en furent pas rendues publiques, et ce n'est qu'à notre époque qu'un historien, M. Campardon, les a mises au jour et a montré que les attaques proférées contre la reine par les amis du cardinal et de Mme de La Motte étaient de complètes calomnies. Si des historiens, même les plus sérieux, ont pu croire que la reine avait été complice de l'affaire et qu'elle avait tout machiné pour se procurer de l'argent ou des diamants, c'est qu'ils ne connaissaient pas ces documents. Aujourd'hui, il n'y a plus moyen, à moins de faire œuvre de parti pris, de douter que Marie-Antoinette ignora ce qui s'était passé. Avec la meilleure bonne foi elle considéra comme une injure personnelle de la part du cardinal de Rohan d'avoir pu supposer qu'elle lui aurait écrit mystérieusement par l'entremise de Mme de La Motte, sans jamais lui donner une assurance directe de sa prétendue mission.

* * *

Marie-Antoinette, à cette date de 1785, ne jouissait plus de l'immense popularité qui l'avait accueillie à son arrivée en France. La longue incurie de Louis XV, on peut même dire son infamie, avait produit son œuvre; et les malheurs qui de toutes parts accablaient le peuple étaient imputés personnellement à la reine. Si quelques-uns des griefs qu'on articulait contre elle étaient à certains égards justifiés, beaucoup d'autres étaient mensongers. Depuis longtemps les courtisans évincés, les partisans de cabales

malheureuses soulevaient contre elle les pires passions. On l'accusait sans cesse d'avoir dilapidé les finances de la France, tant par ses prodigalités, telles que les fantaisies de Trianon, que par le jeu et les paris de course. Un mot qu'avait répété son frère, Joseph II, n'était pas venu diminuer les attaques : n'avait-il pas qualifié le salon de jeu de la reine, de *véritable tripot?* Le Parlement, toujours frondeur, comme au temps de Mazarin, voyait en elle la souveraine insouciante que ses remontrances n'avaient guère chance d'inquiéter.

Aussi, quand le cardinal de Rohan fut traduit devant lui, l'assemblée le déclara-t-elle innocent avec l'arrière-pensée que la reine en serait profondément peinée. L'opinion publique était favorable au noble prélat; et, de plus, il était allié aux plus grandes familles de France, aux Marsan, aux Soubise et aux Condé. A en croire certains historiens, les femmes de ces maisons auraient employé vis-à-vis des magistrats les manœuvres les plus inavouables pour obtenir l'acquittement du cardinal. Nous ne mentionnons cette assertion que parce qu'elle est universellement accueillie; mais il nous répugne de croire que la magistrature française était à ce point pervertie qu'une complaisance ou une faiblesse pouvait l'amener à rendre un arrêt contraire à sa conscience.

Toujours est-il que le cardinal, arrêté à l'instigation de la reine, et celle-ci étant personnellement en jeu, l'acquittement de l'accusé était la plus profonde injure qu'on pût faire à la souveraine. C'était presque la déclarer complice de la femme La Motte et reconnaître que les bruits qui couraient sur ses dépenses exagérées étaient réels et qu'elle employait tous les moyens avouables ou inavouables pour y satisfaire. Pendant le procès, Marie-Antoinette fut en proie à la plus cruelle angoisse.

Le 31 mars, à 9 heures du soir, le Parlement condamnait les La Motte, mais acquittait le cardinal, quoique le procureur général n'eût demandé qu'un « acte de repentir pour avoir manqué au respect dû à la personne sacrée du roi et de la reine, et sa démission de grand aumônier ».

La foule applaudit les magistrats, et Rohan fut acclamé à sa sortie de l'audience.

L'acquittement rendit le roi furieux. Quant à la reine, ulcérée jusqu'au fond de l'âme et désespérant de reconquérir jamais la confiance de son peuple, elle écrivit de suite à la duchesse de Polignac ce fameux billet : « Venez pleurer avec moi; venez consoler votre amie, ma chère Polignac; le jugement qui vient d'être prononcé est une insulte affreuse; je suis baignée dans mes larmes de douleur et de désespoir. On ne peut se flatter de rien quand la perversité semble prendre à tâche de rechercher tous les moyens de froisser mon âme. Quelle ingratitude! Mais je triompherai des méchants en triplant le bien que j'ai toujours tâché de faire; il leur sera plus aisé de m'affliger que de m'amener à me venger d'eux. Venez, mon cher cœur. »

Le coup porté à la reine était si terrible qu'on peut le considérer comme un des plus rudes que devait recevoir la monarchie jusqu'en 1793. Aujourd'hui encore, est-on bien sûr que, dans l'opinion publique, malgré les publications continuelles qui découvrent la vérité, elle ne demeure pas travestie et défigurée pour bien des gens?

GERMAIN BAPST.

MARIE-ANTOINETTE

ET

LE COMTE DE FERSEN

C'est aux archives d'Upsal, l'ancienne résidence des rois de Suède, c'est à des souvenirs gardés par mon père, que j'emprunte les premiers éléments de cette courte étude sur mon grand-oncle, le comte Axel de Fersen.

Je tiens tout d'abord à écarter une légende mensongère, basée sur une calomnie, qui défigura les rapports de Marie-Antoinette et du comte de Fersen, rapports faits de dévouement absolu, d'abnégation complète d'une part, et de l'autre, d'une amitié profonde, confiante et reconnaissante. On a voulu rabaisser aux vulgarités d'un roman d'amour des faits qui furent autrement terribles, des sentiments qui furent autrement élevés.

Sans doute peu d'hommes ont été autant aimés de Marie-Antoinette que le comte de Fersen, et peu de femmes, peu de reines furent l'objet d'un culte aussi respectueux. Dès 1779, alors que le comte de Fersen n'avait que vingt-cinq ans, s'il y eut entre ces deux âmes d'élite échange de tendres sympathies, leur noblesse morale les défendit contre les banalités d'une affection terre à terre. On connaît la dépêche du comte Kreutz à son souverain : « Je dois confier à Votre Majesté que le jeune comte de Fersen a été si bien vu de la reine que cela a donné de l'ombrage à

La reine Marie-Antoinette en 1792, par Kocharsky.

Ce tableau n'a pas été terminé à cause du 10 août qui a suspendu les séances du peintre. Il appartient à M. le duc des Cars.

plusieurs personnes. J'avoue que je ne puis pas m'empêcher de croire qu'elle avait du penchant pour lui. » Le comte de Fersen prit le parti de s'éloigner et il gagna l'Amérique. « La reine ne pouvait pas le quitter des yeux les derniers jours, dit le comte Kreutz : en le regardant, ils étaient pleins de larmes. »

On connaît la jolie réponse de Fersen à la duchesse de Fitz-James qui lui dit :

— Quoi, Monsieur, vous abandonnez votre conquête?

— Si j'en avais fait une, fit-il, je ne l'abandonnerais pas. Je pars libre, et malheureusement sans laisser de regrets.

En m'élevant contre les malveillantes interprétations qui cherchèrent à dénaturer l'amitié que Marie-Antoinette témoigna au comte de Fersen, je poursuis une tradition familiale; je remplis presque un devoir. En effet, cette duchesse de Fitz-James est ma trisaïeule par alliance, et le comte de Fersen était le cousin germain de ma grand'mère, comtesse de Löwenhjelm, née Fersen et grande maîtresse de la cour sous Gustave III.

La duchesse de Fitz-James, destinée à devenir plus tard dame du palais, semble avoir été, dans cette occasion, moins profondément respectueuse de la royauté française que ne le fut son contemporain suédois.

Quatorze ans plus tard, tous deux devaient se rencontrer de nouveau, et causer encore de la reine. Cette fois, ce fut en versant d'abondantes larmes : c'était au lendemain de l'exécution de Marie-Antoinette. Voici, à ce sujet, un court extrait d'une lettre du comte de Fersen :

« Quoique j'y fusse préparé, et que depuis la translation à la Conciergerie je m'y attendisse, cette certitude m'accabla, je n'eus pas la force de rien sentir, je sortis pour parler de ce malheur avec mes amis et M^me^ de Fitz-James et le baron de Breteuil que je ne trouvai pas. Je pleurai avec eux, *surtout M^me^ de Fitz-James*. La *Gazette* du 17 en parle, c'est le 16, à 11 heures et demie, que ce crime exécrable a été commis, et la vengeance divine n'a pas éclaté sur ces monstres! »

Ce langage-là est bien celui du gentilhomme suédois. On lui en a prêté un autre : « C'est ce matin que la reine Marie-Antoi-

nette, aurait-il dit, doit paraître à la fenêtre nationale. » Je connais trop l'âme du comte de Fersen, j'ai trop entendu parler de lui par mon père; je sais trop quelles étaient sa distinction, sa dignité et même sa hauteur; j'ai vécu trop longtemps en face du portrait représentant la mâle, loyale et belle physionomie d'un oncle flattant toutes mes fiertés, pour pouvoir admettre que de tels mots aient été prononcés par lui.

Si l'admiration passionnée que le comte de Fersen avait vouée à la reine était sans bornes, son respect était plus grand encore. Il le prouva en sacrifiant les ambitions de son âge mûr à la captivité d'une femme brisée de douleurs, malade et vieillie sous les haillons insuffisants du Temple. On trouve trace des affreuses inquiétudes de Fersen dans sa correspondance; une à une, il énumère les misères de la reine, à mesure qu'elles lui poignent le cœur. Puis, comme pour s'en pénétrer plus encore, il les consigne dans un journal où se trahit sa préoccupation constante, car ce sont les douleurs de la reine qui en remplissent les feuillets, bien plus que ses actes ou ses pensées personnels.

On sait qu'il fut chargé d'organiser la fuite de la famille royale si malheureusement arrêtée à Varennes. Le choix du roi déplut à certains : nous verrons pourquoi tout à l'heure.

Fersen prit des précautions minutieuses pour assurer la sortie de Paris. On sait qu'il était déguisé en cocher et qu'il conduisit lui-même la voiture jusqu'à la Villette où attendait la berline qui devait conduire la famille royale jusqu'à Montmédy.

Un fait peu connu est celui-ci : au moment de quitter la reine à Bondy, Fersen la supplia de lui confier le dauphin. Elle n'eut pas le courage d'accepter cette séparation qui aurait sauvé l'enfant, car ce fut sans encombre que le comte arriva à Bruxelles (1). Quelles modifications n'aurait pas subies l'histoire du monde entier pendant ce siècle, si la reine s'était laissé convaincre?

Le 22 juin, Fersen écrivait à son père la lettre suivante :

(1) J'ai entendu dire chez mon père que, pour détourner les soupçons, Fersen avait fait placer un cerf entier sur la voiture, comme s'il venait d'une partie de chasse.

Arlon, ce 23 juin, 1791, à minuit.

Tout est perdu, mon cher père, et je suis au désespoir. Le roi a été arrêté à Varennes, à seize lieues de la frontière. Jugez de ma douleur et plaignez-moi; c'est M. de Bouillé, qui est ici, qui m'a appris cette nouvelle. Je pars, dans ce moment, pour porter à Bruxelles, au comte de Mercy, la lettre et les ordres dont le roi m'avait chargé.

Je n'ai que le temps de vous assurer de mon respect et de mon amour.

AXEL FERSEN.

Pour qui connaît la fierté de Fersen, il donna à la famille royale une preuve d'attachement moins grande en s'exposant à la mort qu'en acceptant ce déguisement de cocher. Cependant, M^me^ de Tourzel nous le montre « jouant parfaitement son rôle de cocher de fiacre, sifflant, causant avec un soi-disant camarade qui se trouvait là par hasard, et prêtant du tabac dans sa tabatière » (1).

Je tiens de mon cousin, le comte Charles-Émile Piper, que c'est chez lui (près de Colmar, au château de Loïvester) que Fersen avait conservé la voiture dans laquelle il avait mené la reine jusqu'à Bondy. Je crois même qu'à l'époque où ce renseignement m'a été donné, cette voiture était encore logée dans une salle du château, dans laquelle se trouvait aussi un portefeuille donné par la reine à Fersen, et orné de son portrait.

Si le dévouement du comte de Fersen fut grand, la reconnaissance de Marie-Antoinette ne fut pas moindre. On en jugera par les termes de cette lettre écrite par elle au comte Esterhazy; deux anneaux y étaient joints, un pour lui, l'autre pour Fersen, qu'elle ne nomme pas, il est vrai, mais la comparaison des dates et des lettres retrouvées dans les papiers de mon grand-oncle ne laisse aucun doute à cet égard :

Ce 5 septembre 1791.

Je suis charmée de trouver cette occasion pour vous envoyer un petit anneau qui sûrement vous fera plaisir, il s'en vend prodigieusement ici

(1) Cette tabatière est probablement celle que je possède. Elle fut donnée à mon père par la comtesse Piper, sa tante, sœur du comte de Fersen. Cette tabatière est en basalte vert. Elle avait été rapportée d'un voyage d'Italie.

depuis trois jours, et on a toutes les peines du monde à en trouver. Celui qui est entouré de papier est pour *lui*, faites-le lui tenir pour moi, il est juste à sa mesure. Je l'ai portez deux jours avant de l'embaler. Mandé lui que c'est de ma part, je ne sais où il est, c'est un supplice affreux de n'avoir aucune nouvelle et de ne savoir même pas où habite les gens qu'on aime.

. . . . . .

. . . . . .

...j'espère que malgré tout ce qu'on dira de moi, vous me connaissez assez pour croire à la noblesse de mon caractère et à mon courage qui ne se démentira jamais, quand je le croirez nécessaire, c'est le sentiment et l'opinion qui est nécessaire à mon cœur, que mes amis gardent de moi, car pour le reste des hommes, je les méprisent trop pour m'en occuper.

Et dans une autre lettre :

... Si vous *lui* écrivé, dite-lui bien que bien des lieux et des pays ne peuvent pourtant jamais séparer les cœurs, je sens cette vérité chaque jour davantage.

Je disais plus haut que les jalousies étaient nombreuses autour du comte, à la cour de France. De même, il y avait, on l'a deviné, un mobile légèrement malveillant pour le beau Scandinave dans les paroles de la duchesse de Fitz-James prononcées en 1779 relativement à la prétendue « conquête ». Ce mobile, cherchons-le dans l'aversion aussi ancienne qu'illogique des races latines pour les étrangers.

Une seule exception, et celle-là est devenue ridicule dans ses exagérations, c'était l'anglomanie dont le comte d'Artois s'était fait déjà le précurseur..., si bien que Louis XV se moquait du mot « *sport* » mal prononcé par son petit-fils.

En dehors de cette exception, la mauvaise volonté pour l'étranger était (comme elle est restée) générale dans la société française.

Déjà, en 1847, c'est-à-dire longtemps avant de porter le même nom que l'amie de la reine, j'avais reconnu cette prévention héréditaire de la société royaliste vis-à-vis des étrangers, dans l'indifférence avec laquelle la comtesse Gyllenstalpe, née Fersen, avait été accueillie au faubourg Saint-Germain.

J'en avais conclu que les masques oubliés sur les planches,

par les inconscients qui avaient levé le rideau sur la tragédie de 1793, dont ils devaient être acteurs et victimes, étaient restés sensiblement les mêmes qu'aux beaux jours de Louis XVI et aux débuts de la Restauration. Sans rien « oublier » et encore moins « apprendre », ils ont depuis accepté la main de l'étranger pour rentrer dans leurs foyers; puis, s'y étant emprisonnés par de nouvelles inconséquences, ils ont sauvé leur vanité en fermant la porte à ceux dont, naguère, ils imploraient le secours.

Cette tendance perce et apparaît sous la plus exquise politesse. Si j'en parle, c'est pour l'avoir vue de fort près; voici en quelle occasion :

Mon père, le comte Löwenhjelm, était ministre plénipotentiaire accrédité auprès du roi de France depuis 1818. En cette qualité et en obéissance à la tradition du loyalisme suédois à la cour de France, il osa, en 1830, se séparer du reste du corps diplomatique pour suivre Charles X à Rambouillet et l'eût suivi plus loin encore si celui-ci avait accepté le sacrifice de sa carrière. Ce fut à peine si en retour de cette preuve de dévouement à ajouter à celles plus grandes encore du chef de Royal-Suédois, c'est à peine, dis-je, si mon père obtint pour sa nièce, la comtesse Gyllenstalpe, héritière de ce dernier, la réception digne de sa mémoire évoquée; chose d'autant plus surprenante que mon père ne comptait que des amis dans ce monde épuré et restreint.

Mais souvenons-nous qu'en dehors du fait matériel de la Restauration et du *sport!* le Français est hostile à l'étranger. C'est cette pensée qui dictait l'exclamation du duc de Lewis : « *C'est inconvenant sous tous les rapports!* » appliquée aux choix que le roi avait fait du comte Fersen pour organiser son évasion.

Et le grand reproche que l'on a fait à Marie-Antoinette, n'était-ce pas d'être une étrangère? Dès que sa popularité a baissé, ne lui a-t-on pas jeté à la face ce cri dont on avait fait une injure : l'*Autrichienne!*

Combien était plus lourde la faute et l'inconséquence de ceux qui, pour ne pas payer leur écot, sont partis avant le péril!

Les cadets de la maison de France en fuite, et, avec eux, toute la cour! Ceux-ci ont pesé plus lourdement que Gluck, que le

prince de Ligne, qu'Esterhazy, Schomberg et Fersen; bref, que tous ces « favoris » étrangers de l'*Autrichienne*. Et pourquoi ses favoris? C'est elle qui le dira : « Parce que ceux-là ne demandaient rien. »

*
* *

Née à la légation de Suède, à quelques pas de la chapelle expiatoire édifiée à la mémoire des martyrs de 1793, j'ai vécu dans une atmosphère de respect absolu pour Marie-Antoinette, dont en ce temps-là on parlait encore comme on parle d'un drame récent. Mon père ne prenait même pas la peine d'affirmer ce que ni lui ni les siens ne mettaient en doute. Quoique en Suède les idées nouvelles aient fait beaucoup de chemin, je ne trouve rien dans les publications suédoises qui tende à ternir la mémoire de la reine de France.

Voici ce que dit le *Konversations Lexikon*, publication impartiale au premier chef, surtout indifférente vis-à-vis d'un problème éminemment français : « *Fersen était très haut placé dans la faveur de la reine Marie-Antoinette, pour laquelle il était animé d'un dévouement des plus chevaleresques. Quant à la réciprocité possible d'un sentiment plus tendre, elle est totalement dénuée de vraisemblance. Il était, au contraire, son chevalier sans récompense, comme aussi son chevalier sans reproche.* » Il était aussi son chevalier sans peur. Proscrit de France après l'affaire de Varennes, il alla cependant à Paris en février 1792, déguisé, porter au roi et à la reine un projet d'évasion imaginé par le roi de Suède.

Fersen fut assez heureux pour échapper à toutes les surveillances et il rentra à Bruxelles, d'où il ne cessa de correspondre avec la reine et avec Gustave III. Lorsque Louis XVII eut succombé sous les tourments dont il était l'objet, Fersen rentra en Suède. Il était grand maréchal du royaume lorsque survint sa mort tragique.

Deux partis politiques divisaient alors la Suède. Il fut choisi comme victime par les ennemis du prince Gustave. On ameuta

contre lui la populace et on l'accusa d'avoir empoisonné le prince royal. Charles XIII fut averti que Fersen pourrait bien courir quelque danger pendant la journée du 20 juin, date à laquelle les restes du prince royal devaient être transportés à Stockholm. Le roi répondit : « *Il ne serait pas mal que ce seigneur orgueilleux reçût une leçon.* » Au jour marqué, et bien qu'il sût à quoi il s'exposait, Fersen se rendit à la cérémonie. On l'injuria, puis on lui jeta des pierres, on dételа les chevaux de sa voiture, on l'en tira. Fersen se réfugia dans une maison. On l'y poursuivit et, là, il fut l'objet des plus abominables outrages et des plus mauvais traitements. On le frappa à coups de canne, on lui arracha ses cheveux blancs. Ramené dans la rue, les troupes assistèrent impassibles à cet assassinat d'un homme par une foule. On l'entraîna jusqu'à l'Hôtel de Ville. Là, il y eut une accalmie. Il s'assit sur un banc et demanda à boire; on lui donna de l'eau, puis on se précipita de nouveau sur lui; on lui arracha ses anneaux d'oreille avec des lambeaux de chair, et on le foula aux pieds jusqu'à ce qu'il mourut.

Ses bourreaux s'acharnèrent sur le cadavre, à défigurer le seigneur auquel Dumouriez avait dit à Coblentz :

« J'aurais dû vous reconnaître, Monsieur, à votre belle figure. »

Après cet assassinat, il se trouva qu'aucun parent plus âgé que mon père n'osa ou ne put mener ce deuil que l'on s'attendait à voir troubler par quelque manifestation populaire.

Je m'arrête ici, quoiqu'il reste encore beaucoup à dire sur cet heureux de la terre, qui, avec un beau nom, une grande fortune, de grandes facultés et une beauté rare, vécut dans les angoisses, vieillit dans la douleur et mourut d'une façon cruelle et triviale.

DUCHESSE DE FITZ-JAMES.

MARIE-ANTOINETTE ÉTAIT-ELLE JOLIE?

La question est embarrassante que vous me faites-là, mon cher ami; tout ce que j'ai pu écrire jusqu'à aujourd'hui sur la reine s'autorise de portraits peints ou d'estampes dont par malheur vous ne verriez pas deux se ressemblant absolument. C'est pour Marie-Antoinette le pareil imbroglio que pour Jeanne d'Arc, Diane de Poitiers, ou plus récemment la duchesse de Berry. J'ai bien à joindre aux documents graphiques le récit d'un témoin oculaire, mon grand-oncle François Ravillon, consul de Sardaigne à Bordeaux, lequel se rappelait la reine pour l'avoir entrevue en 1789, dans les jardins de Versailles. En 1860, mon oncle approchait de ses quatre-vingt-dix ans et moi je n'en avais guère plus de neuf ou dix; si la précision de mon vieux parent était extrême, j'ai dû perdre beaucoup de détails. Il parlait d'une personne plus haute que lui — d'après son calcul, lui-même comptait un peu plus de cinq pieds, — une dame plutôt blonde, encore que la poudre empêchât de bien juger « son cheveu », et marchant, comme il disait, « en poule », c'est-à-dire en secouant à chaque pas la tête. Somme toute, mon oncle n'avait pas trouvé la reine jolie au sens ordinaire du mot, imposante seulement et pleine de majesté; il nommait comme terme de comparaison une dame de notre intimité, infiniment fêtée alors, morte à Lyon ces années dernières. Or,

l'impression qui m'est restée de cette dame ne me rappelle ni de près ni de loin la reine Marie-Antoinette légendaire, celle des portraits populaires où l'idéal joue le plus grand rôle. C'est donc, ou que mon vieil oncle avait perdu le souvenir exact, ou que les effigies répandues à milliers mentent affreusement.

Je viens, pour vous, de chercher à me refaire une opinion, en m'abstrayant tout ensemble de la tradition orale et de la peinture enjolivée. Je suis parti de ce fait que la reine ayant surtout posé devant des peintres courtisans comme Ducreux, Roslin ou Mme Vigée-Lebrun, avait dû, suivant la loi ordinaire, perdre les caractères distinctifs de sa race, pour recevoir des artistes la note parisienne d'alors, et ce qui était le chic français aux approches de la Révolution. Tout ainsi la duchesse de Berry ou l'impératrice Eugénie ont été arrangées par Gérard et Winterhalter.

Et d'abord, de tous les portraits de Marie-Antoinette exécutés par Mme Vigée, copiés, gravés, reproduits partout, aucun ne ressemble à l'autre. Certains prêtent obligeamment à la reine un nez mince, une bouche petite, quand plusieurs autres lui donnent un profil à la Roxelane et un menton à fossette. Ces travestis plaisaient beaucoup en haut lieu; la reine en manifestait son contentement de mille manières, mais cette reconnaissance d'un modèle embelli est plutôt contre que pour Mme Vigée. Fort superficielle en art, peu préparée à favoriser le réalisme, seulement occupée de paraître, Marie-Antoinette allait de préférence à qui lui communiquait le genre à la mode. Ni Liotard ni Van Loo ne lui agréent, c'est pour avoir un peu sottement, en convaincus qu'ils sont, décrit trop justement ce qu'ils voyaient, une bouche volontaire tranchée d'un seul coup net, un menton long et tout droit, des yeux à fleur de tête, très espacés, un nez cambré et fort, un front haut, si haut que fort rageusement la reine le dénoncera un jour à Mme Vigée : « N'allez pas me coiffer bas, s'écria-t-elle, on dirait que c'est pour cacher mon vilain front! »

Elle ne peut pas ne pas souffrir de ces petites imperfections, car on la sait le vivant portrait de son père, l'empereur François, qui les a toutes. A sa mère Marie-Thérèse elle n'a emprunté qu'un sourire assez gracieux, un peu d'embonpoint tôt venu et, disent

les malicieux, le regard perçant et parfois très dur. Mais son père jeune, c'est elle-même, elle tout entière; dans le portrait de l'empereur François, peint en 1762 par Liotard, vous diriez, sous l'habit d'homme et la perruque Louis XV, la Marie-Antoinette de la Révolution, à peu près sans différences notables. Elle tient de lui surtout cette bouche dont nous parlions, si personnelle, si bien restée à la famille d'Autriche qu'on la retrouve encore aujourd'hui toute semblable à la reine Christine d'Espagne.

C'est une histoire curieuse que celle de cette physionomie si distinctive, quand on a la tentation de remonter aux ancêtres pour en déterminer les éléments. D'où l'empereur François Ier, prince Lorrain, tient-il la caractéristique autrichienne? De son père Léopold, lequel l'a reçue de sa mère Éléonore d'Autriche, fille de Ferdinand III, ci-devant reine de Pologne. Antérieurement à cette alliance, les princes lorrains n'ont point la lèvre qu'on sait; on ne la voit ni à Nicolas-François, ni à Henri II, ni à Charles III, ni à François Ier, ni au bon duc Antoine, lequel vivait au temps de notre roi Louis XII.

D'origine, la bouche autrichienne est bourguignonne; Charles le Téméraire l'a transmise à sa fille, qui la donna à Philippe le Beau, qui la donna à Charles-Quint, qui la donna à Philippe II, et ainsi de suite à travers les descendances jusqu'à Éléonore, duchesse de Lorraine, impératrice d'Allemagne, et à Marie-Antoinette son arrière-petite-fille. Et nous avons pour preuve la constatation autrefois faite par une autre Éléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint, femme de notre roi François qui, devant les tombeaux des princes bourguignons, leur fit reproche de lui avoir laissé leur bouche en héritage. De fait, ses portraits la montrent, elle aussi, enlaidie par une lèvre tombante et un menton droit.

Esthétiquement parlant, ceci notait une irrégularité grave dans la physionomie de Marie-Antoinette; elle le savait et en riait volontiers, à la condition de ne rencontrer que des contradicteurs parmi les courtisans. Pour dire vrai, la tare était fort atténuée chez elle, et le menton un peu lourd disparaissait dans un ensemble gracieux et mutin; une grâce faite d'un teint éclatant, d'une carnation merveilleuse de blonde et des yeux bleus fort singuliers,

point très grands, saillant de leurs paupières pleines avec un brin de myopie infiniment seyante. On les voyait espacés un peu de trop et fixes, ce qui la faisait juger insolente et moqueuse par les méchantes gens. De notre temps, Marie-Antoinette eût porté le face-à-main impertinent et se fût aliéné plus de gens encore; alors elle se contentait de clignoter; elle reconnaissait mal, et sans malice, tournait le dos à ses plus fidèles.

Voilà bien des choses que les peintres de cour ont voulu oublier, Mme Vigée surtout, dont le talent est tout de dithyrambes et de flatteries. Elle a encore contribué à répandre toutes les menteries insignes aujourd'hui passées articles de foi, par exemple ce nez à la cambrure spirituelle, tout mince, tout pimpant dans son joli galbe, et pourtant si loin du vrai. Car dès sa jeunesse, presque dès l'enfance, Marie-Antoinette a le nez gros; Van Loo a mis toute sa franchise d'artiste à l'avouer, et on lui en fait une guerre. Mercy-Argenteau est outré de ce manque de tact, il a grand soin d'aviser Marie-Thérèse de la sottise. Or tous les peintres sincères, les naïfs, ceux que les préoccupations courtisanesques ne touchent pas, s'entendaient pour voir la jeune reine de la même façon. Marie-Antoinette a le nez aquilin, arrondi, d'un dessin puissant, avec, au lieu des ténuités galantes imaginées par Mme Vigée, une arête lourde, bien rarement rencontrée chez les Françaises du XVIIIe siècle. Accompagné comme il l'est, issant d'un beau visage clair et bien portant, ce nez n'est point laid; il a son charme de belle énergie et de volonté. Pris tout seul, il serait d'un homme plutôt, et Lavater dirait qu'il exprime l'audace et le courage militaire...

A cause du menton allongé, la joue tombe un peu; de l'oreille à la bouche sa largeur est « conséquente ». Mais pour se racheter elle a le velouté de la pêche, par malheur gâté de rouges très savants et de misérables fards, après la trentaine venue. En haut du visage c'est ce front ennuyeux, montant loin, les cheveux plantés en rond sans épi. La reine souhaiterait dissimuler cette « place d'armes », elle la voudrait cacher sous des frisottis ou des bandeaux, mais dans les premières années de son règne la mode s'amuse justement à relever les coiffures jusqu'à la folie. A pre-

mière vue ce front note un manque d'esprit ; la reine n'en a pas ; sur ce fait elle est l'antipode de ses contemporaines si bien prêtes à la riposte et pour l'ordinaire doublées de personnes philosophiques et amantes de la nature. Elle, la reine, n'a que le mot vif, bon enfant par instant, parfois cruel, sans astuce toujours et par envolées le plus maladroit du monde.

Seulement il y a le cou, et le cou rachète tout. Ce cou est une pure merveille, ni gros, ni long, ni mince, juste à point, splendide ! Un « cou grec », assure Mme Vigée dans ses *Souvenirs*. Ce cou donne à la reine une inexprimable majesté, une hauteur souveraine qui même sous les déshabillés de Trianon la révèlent parmi les autres dames. C'est ce cou harmonieux et souple qui la fait marcher « en poule », la tête rejetée en arrière à chaque pas. Et il s'attache à des épaules éblouissantes, il domine un sein marmoréen que très curieusement un artiste moulera et sculptera ensuite en forme de coupe dans une pierre rare. La taille est longue, il faut qu'elle le soit, parce que la mode l'exige ; elle exige en outre des hanches pour soutenir les abominables paniers. Trois ou quatre fois le jour, la reine doit à l'étiquette de changer son costume de fond en comble ; à chaque reprise ses dames d'atours la dévêtent par ordre de préséance, voient ce beau corps de déesse et en publient leur admiration dans les intimités.

La reine est donc belle, admirablement faite, mais jolie, non pas. Un Anglais qui l'a vue, et n'a point à faire le courtisan, contredit en quelques mots les louanges emphatiques de Burke à ce propos : « Les charmes personnels de Marie-Antoinette, écrit-il, consistaient plus dans son air de dignité, la noblesse de sa taille, la grâce de son maintien qui tous annonçaient une reine, que dans ses traits manquant de douceur et de régularité. Elle avait les yeux faibles ou plutôt échauffés, mais son teint qui était éblouissant, sa jeunesse (l'Anglais Wauxhall a vu la reine en 1776), la richesse de ses parures frappaient tous ceux qui la voyaient. » Un Français, Senac de Meilhan, donne aussi son opinion : « Aucune femme ne portait mieux la tête, qui était attachée de manière à ce que chacun de ses mouvements eût de la grâce et de la noblesse. Sa démarche noble et légère rappelait l'expression de Virgile : *Incessu patuit Dea*. Son esprit n'avait rien de brillant et elle n'annonçait à cet égard aucune prétention. »

* * *

Il devient évident après ceci que les peintres officiels nous ont laissé de la reine l'idée la plus confuse du monde. Les artistes plus francs se sont heurtés à des opinions faussées et intéressées, et ont subi les remarques impertinentes des courtisans. Leurs œuvres sincères n'ont point eu les honneurs de la gravure et de la publicité, parce qu'elles déplurent en haut lieu. Van Loo, qui nous montre la dauphine dans « sa beauté du diable », n'a trouvé qu'un traducteur assez froid ; Boizot, autrement réaliste encore et naïf, n'a été sauvé de l'oubli que par la piété filiale de Mlle Boizot. Boze a pris la reine sur ses trente-deux ans, mais son graveur très lourd l'abîme et la déshonore. Ni Wertmuller, ni Kocharsky, l'un Suédois, l'autre Polonais, n'ont même rencontré de leur temps un homme assez osé pour les transcrire ; l'un et l'autre avaient mis trop de vérité dans leurs travaux. Wertmuller surtout déplut à la cour, encore qu'il eût fort habilement analysé la physionomie de la princesse et l'eût dite avec une précision cruelle. Une étude de lui avait été donnée à Mme Campan ; c'était la reine de 1785 environ, courant, comme on disait, sur ses « maturités », ni flattée ni embellie, mais très bonnement offerte dans ses embonpoints majestueux. A la Révolution le portrait subit des retouches, et pour le sauver on le défigura. De la reine de France, alors tombée, on fit une personne fort civique affublée d'un corsage révolutionnaire et de cette perruque à tapet dont les belles citoyennes se paraient pour les promenades. Tel on peut le voir aujourd'hui chez un descendant de Mme Campan, et le voici méconnaissable. Pourtant, en l'examinant de près, la reine apparaît, non point celle que Janinet a enjolivée, que Dumont a paganisée, que Mme Vigée ou Roslin ont traitée en figure de modes, mais bien celle que les Parisiens nommaient l'Autrichienne ou la « mère des Grasses » et que les ampleurs germaines tendaient à envahir.

L'impression qu'elle et son mari produisent sur les contem-

porains ni enthousiastes, ni méchants, est celle d'un couple bien portant ; lui, moins royal, moins souverain, moins imposant surtout ; elle, au contraire, s'est composé une démarche noble ; d'année en année sa tête se relève davantage. Dans son grand costume de cour enguirlandé de dentelles, large au point de ne pouvoir se tasser en carrosse, sous l'échafaudage monstrueux des cheveux rapportés, montés sur laiton, chevauchés de chapeaux énormes, elle a la marche et la tenue qui lui sied. Même ses traits un peu hommasses vont mieux à ces écrasantes parures ; elle fait un effet prestigieux parmi l'essaim de personnes petites et maigres qui l'accompagnent. Supposez-la mariée à Louis XIV, son arrière-grand-oncle, elle eût été la perfection même, la reine sans pareille.

Ici est l'ironie. Aux approches de la Révolution le goût n'est plus aux sublimités ; Boucher remplace Lebrun en toutes choses. Marie-Antoinette est d'un siècle en retard. Si elle se vêt, à la mode de son temps, de batistes et de linons, elle est « dondon ». M^me^ Vigée combat de son mieux ces mécomptes, mais elle consomme ainsi le mensonge historique dont nous parlions tantôt. Quelquefois elle se prend à son piège, et sans le vouloir montre son modèle sous ses carnations vraies. Elle s'esquive alors par des tangentes, soit en amoindrissant le buste, en effilant les bras ou les mains, en exagérant les accessoires qui amoindrissent par opposition les plastiques robustes de la reine. Entourée de ses enfants, Marie-Antoinette paraîtrait une grosse dame, n'étaient les rideaux lourds, les fonds, même un berceau très étoffé, qui tous la font rentrer dans son cadre. La maladresse de Boze éclate par comparaison, lequel s'est ingénié à décrire le visage en photographe, sans omettre une ride ni le double menton en cascade.

Puis les heures mauvaises ont sonné, l'odieuse histoire du collier, les satires, les couplets féroces, la froideur effrontée et frondeuse des Parisiens ; les insomnies viennent et avec elles une chute vilaine des chairs, des plis cruels sous les paupières, un allongement triste de l'ovale, avec aussi le sourire amer des lèvres minces et l'exagération du menton. Marie-Antoinette combat en désespérée pour n'avouer pas. En 1790, elle a maigri étonnamment et ses tempes grisonnent sous la poudre, quand le Polonais

Kocharsky tente d'elle un pastel d'après nature. L'histoire de ce portrait se confond avec celle du modèle. Avant que la portraiture ne soit terminée, la famille royale s'est enfuie et a été arrêtée à Varennes. Kocharsky, devenu garde national, revoit la reine au Temple où il monte la garde et, moitié par des poses surprises, moitié de

Marie-Antoinette, par Boizot.

souvenirs, pousse tant bien que mal son œuvre. La reine y sourit, mais quel sourire effrayant ! Destiné à la famille de Tourzel, le pastel finit par arriver à bon port, — ce n'est point en faveur du civisme de Kocharsky, — et en le recevant M^me^ de Tourzel a un saisissement. Elle s'écrie : « Mon Dieu, c'est la reine elle-même ! » Certes la reine, la Marie-Antoinette que tant d'autres ont amoindrie en la voulant flatter ; le nez, la bouche, les yeux, sont ceux

de Van Loo, de Boizot, de Boze, avec l'affaissement en plus, les constatations pénibles, la marque très accusée des angoisses récentes. Marie-Antoinette n'a que trente-sept ans bien juste, elle en porte quarante-cinq ; à six mois de là, un an au plus, elle en aura soixante.

Qui mieux que Mme de Tourzel nous peut certifier la ressemblance? Or si le portrait de Kocharsky est la reine, ni ceux de Mme Vigée, ni celui de Janinet, ni ceux de Moreau ou de Roslin ne comptent. En vérité elle fut l'Autrichienne, la femme très belle, majestueuse et dominatrice, et pour lui appliquer le mot d'une de ses compatriotes, elle ne fut point jolie, mais pire. Pire, en ce sens que chez elle l'esthétique absolue, la beauté grecque déjà si fort prisée alors, disparaissait devant certaines qualités plastiques rarement rencontrées meilleures. Il y faut joindre le fameux « je ne sais quoi » de très femme, la supérieure attirance que nous constatons comme nous constatons l'électricité, sans y rien comprendre. Ceux qui ne l'approchaient pas facilement lui en gardaient comme une jalousie d'amants éconduits; ceux qui étaient de son cercle se laissaient prendre à jamais. Sauf les trafiquants officiels de civisme, forcés à l'insolence, elle eût gagné tout le monde; Barnave y fut pris. Et par une singulière et posthume gloire, Marie-Antoinette a gardé jusqu'à nous ce pouvoir magnétique. Certains parlent aujourd'hui d'elle comme s'ils l'eussent tout à l'heure rencontrée et aimée. Témoin M. de Cassagnac, qui, en l'honneur d'elle, envoya une balle à Rochefort. Cependant ceux-ci ne l'ont connue, hélas! que dans ces images menteuses, frelatées et minables que ni vous, ni moi, ni personne ne parviendrons à faire oublier. En histoire, c'est le faux qui demeure, il n'y a même que lui qui intéresse réellement. Entre deux effigies, celle de Boizot très vraie, et celle de Janinet très biseautée, l'amoureux moderne de la reine n'hésitera jamais, il choisit Janinet.

Imaginez que, pour se faire une idée exacte de Diane de Poitiers, on s'arrêtât à la Diane idéale et de tout point menteuse, autrefois sculptée par Jean Goujon...

HENRI BOUCHOT.

MARIE-ANTOINETTE MUSICIENNE

Cette reine au cœur si parfait, à l'esprit si délicatement orné, à la splendeur physique si éblouissante, ne devait-elle pas aimer cet art de la musique qui s'adresse aux âmes tressaillantes, aux cerveaux intuitifs, aux natures vibrantes? Marie-Antoinette aima la musique et elle aima les musiciens ; nous la verrons honorant de son patronage les grands compositeurs, glorifiée aux premières représentations de leurs œuvres, puis elle-même compositrice de mélodies adorables, écrivant les vers et les notes de ses romances, enfin complétant ses travaux musicaux en prêtant sa personne même à l'interprétation de rôles chantés.

Weber, frère de lait de la reine, déclare nettement dans ses mémoires qu'avant l'arrivée de Marie-Antoinette en France, ce pays ne connaissait qu'une musique à demi barbare. « L'art musical, dit-il, y était encore en enfance, lorsque tous les autres y avaient passé l'époque de leur maturité. Marie-Antoinette vit l'opéra français et résolut de rectifier le goût national. C'est à elle, c'est à son amour éclairé pour les arts, que la France doit la révolution qui s'opéra alors dans la musique. Aussi longtemps que le goût du beau et l'amour de l'harmonie règneront en France, il sera aussi impossible d'oublier les quinze années du règne de Marie-Antoinette qu'il l'est aujourd'hui d'oublier le beau siècle de Louis XIV ; et peut-être les favoris d'Euterpe diront-ils un jour le *siècle de Marie-Antoinette*, lorsqu'ils parleront de l'époque à laquelle parvint à sa plus grande gloire

Ce spectacle magique
Où les beaux vers, la danse et la musique,
De cent plaisirs font un plaisir unique.

Malgré l'emphase un peu naïve de cette glorification, Weber rend au mécénisme artistique de Marie-Antoinette une justice méritée; et si le lyrisme modéré de ce tercet prête à rire, il ne faut pas oublier pour cela qu'en parlant d'un spectacle où la poésie, la danse, la musique, la décoration concourent à une impression unique, l'historiographe nous fait pressentir, à travers l'admirable esthétique des œuvres lyriques de Gluck, la réalisation suprême du futur drame wagnérien.

Mme Campan prétend que si la musique était l'art favori de la reine, il était celui qu'elle possédait le moins. Ainsi, peu de jours après son arrivée à Versailles, on lui présenta comme maître de chant M. de Lagarde, auteur de l'opéra d'*Eglé*. La reine lui assigna pour époque de la première leçon un jour très éloigné, alléguant les longues fatigues de la route et les nombreuses fêtes de Versailles; mais son motif réel était de cacher à quel point elle ignorait les premiers éléments de la musique. Elle demanda à M. Campan si son fils, qui était bon musicien, ne pourrait pas lui donner en secret quelques leçons pendant trois mois. Au contraire du roi de France qui oubliait de venger le duc d'Orléans, la reine dit en souriant : « Il faut que la dauphine prenne soin de la réputation de l'archiduchesse. » Les leçons s'établirent secrètement, et après trois mois de travail constant, elle fit appeler M. de Lagarde et l'étonna par sa facilité. — En racontant cette menue supercherie, Mme Campan se montrait meilleure mère que sujette.

Pourtant, Marie-Antoinette avait eu Gluck comme professeur de piano à Vienne; son frère Joseph II était un pianiste et un violoncelliste de premier ordre. Et la passion qui l'enflammait pour cet art garantit le goût qu'elle dut prendre à s'y instruire. Et puis, peut-être ne faudrait-il pas ajouter un crédit illimité aux anecdotes que publia Mme Campan. Agréée comme lectrice par Mesdames, femme de chambre investie d'une confiance plénière, cette biographe a certes voulu présenter la souveraine sous le jour le plus favorable, mais souvent la frivolité de ses observations, la malice de quelques récits et, par exemple, cette accusation de charlatanerie du savoir induisent en défiance le lecteur.

D'ailleurs, Marie-Antoinette avait eu Mozart à Vienne comme

compagnon des jeux de son enfance, et sait-on qu'elle lui fut un jour fiancée? Voici l'histoire.

Le futur auteur des *Noces* était âgé de six ans quand son père le conduisit devant Leurs Majestés l'empereur François Ier et Marie-Thérèse. Si François de Lorraine n'était pas un mélomane accompli, comme on dit aujourd'hui, Marie-Thérèse était une musicienne fort remarquable. Ainsi, en 1739, âgée de vingt-deux ans, elle avait chanté dans un concert de bienfaisance. Le petit Mozart exécuta brillamment un grand morceau de clavecin, pour la joie de l'auditoire royal; et, quand il eut fini, on l'envoya dans la grande galerie s'amuser avec la petite Marie-Antoinette, alors fillette de son âge. Les enfants jouèrent au mariage; et quand l'impératrice passa dans la galerie, elle entendit le petit Mozart dire à l'infante :

— N'est-ce pas que je serai ton mari?

— Oui, toi, et nul autre, répondit la future reine de France.

Et le lendemain, un chambellan apportait à ce fiancé d'un jour un habit de gala brodé d'or avec des manchettes de dentelle et des parements de soie et une épée au côté.

Marie-Antoinette était encore dauphine quand le chevalier Gluck arriva à Paris; elle l'appela immédiatement à Versailles et voulut qu'il ne la quittât plus. Le grand compositeur avait ses entrées à la toilette de la reine, et tout le temps qu'il y restait, elle ne cessait de lui adresser la parole, à la grande jalousie des seigneurs présents. Un jour, elle le défendit avec une grande bravoure contre le franc parler du duc de Noailles, et elle lui donna le duc de Nivernais comme répondant dans une affaire d'honneur. Quand le chevalier se mettait au clavecin, la reine faisait elle-même la police du silence, et, de son admiration, suscitait les admirations des autres. C'est sur le clavecin de la dauphine que fut donnée la première audition d'*Iphigénie en Aulide*. C'est à Trianon, grâce à la reine, que fut donné pour la première fois l'*Alceste*. Elle fit inscrire Gluck sur la liste civile pour une pension de six mille livres; elle mit à sa disposition l'Opéra et l'autorisa à y faire rétablir la discipline et l'ordre artistique. Enfin, elle protégea Gluck de sa souveraine bienveillance, et le fortifia dans la conscience de son génie, comme plus tard Louis II de Bavière

donna un théâtre et prodigua son amitié admiratrice à Wagner.

De ce mécénisme éclairé, de cette protection lumineuse accordée au génie, cette reine qui, selon Goncourt, donnait à toutes les gloires sa main à baiser, eut de magnifiques récompenses; ainsi la première représentation d'*Iphigénie*.

Fermés depuis le jour de la mort de Louis XV (11 mai 1774), les théâtres ne s'étaient rouverts que le 13 juin suivant. Le 13 janvier 1775, quelques semaines après que la cour eut quitté le deuil, la reine se rendit à l'Opéra pour cette solennité. Le comte de Mercy nous raconte que le peuple qui se portait avec affluence sur son passage lui donnait par ses acclamations des preuves extraordinaires et les plus vives de son amour; c'était la première fois que Marie-Antoinette faisait son entrée au théâtre comme reine.

Au second acte d'*Iphigénie*, il y a un chœur dont Achille chante le premier vers en se tournant vers sa suite et en disant :

Chantez, célébrez votre reine!

Au lieu de se tourner vers sa suite, l'acteur s'élançant vers le parterre et les loges, dit :

Chantons, célébrons notre reine,
L'hymen qui sous ses lois l'enchaîne
Va nous rendre à jamais heureux!

Cela fut saisi par le public avec une ardeur incroyable; ce ne furent que cris et battements de mains; et, ce qui n'était jamais arrivé à l'Opéra, l'auditoire fit répéter ce chœur et y joignit des acclamations de « Vive la Reine! » qui suspendirent le spectacle pendant plus d'un demi-quart d'heure. La reine en fut si touchée qu'elle pleura. Sa Majesté était venue sans faste dans la loge des premiers gentilshommes de la chambre, accompagnée de Monsieur, de Madame et de M. le comte d'Artois; le roi était, comme toujours, resté à Versailles. Et Mercy ajoute qu'au moment des acclamations publiques, on remarqua que Madame et les deux princes furent des premiers à battre des mains. En entrant et en sortant,

la reine salua tout le public avec une grâce et un air de bonté qui firent redoubler les cris de joie.

Hélas! cet hommage éphémère se renouvela pour elle à propos du même opéra et des mêmes paroles, mais dans des circonstances bien différentes, le 28 décembre 1791, dix-sept ans après.

Un autre jour, la reine assistait, au théâtre Italien, à une représentation des *Événements imprévus :* une actrice d'une grande célébrité, la Dugazon, qui donna son nom à toute une classe de rôles, jouait la soubrette, et, ayant à dire dans un passage de son rôle ces mots : « Ah! que j'aime ma maîtresse! », elle se retourna vers la loge où trônait la reine, avec une grâce et une adresse qui lui étaient particulières. Par des bravos enthousiastes, les spectateurs des loges et du parterre témoignèrent qu'ils éprouvaient le même sentiment d'amour.

Ainsi les compositeurs et les artistes honoraient la souveraine qui honorait leur art. Mais la fortune de l'Orphée germanique, comme on appelait Gluck, allait changer. D'Italie survenait cette musiquette qui substituait les roulades et les vocalises à la description harmonique des émotions humaines. Piccini et tout l'italianisme des roucoulements envahissaient la scène française, et déterminaient la division de Paris en deux camps. Marie-Antoinette prit-elle parti dans cette fameuse querelle des gluckistes et des piccinistes? préféra-t-elle l'*Orlando* du maître allemand à l'*Orlandino* du guitariste napolitain? il est difficile de le dire. Elle avait exalté passionnément le chevalier Gluck et cependant elle manda Piccini à Versailles. Alors que les partisans adverses se criblaient de violentes épigrammes, alors qu'une très jolie femme expliquait ses torts envers son mari par le fait que le pauvre homme était picciniste et content, alors que l'habitation de Gluck était signalée rue du Grand-Hurleur et le logement de Piccini rue des Petits-Champs, il faut croire que les deux compositeurs pour lesquels se livraient ces batailles se faisaient mutuellement fort bon visage et que la reine tendait à les réconcilier. Ils dînaient ensemble, affirme M. Imbert de Saint-Amand, ils s'estimaient presque, ce qui faisait dire à Guinguené que les deux hommes qui paraissaient

le moins de leur parti, c'étaient eux-mêmes. La reine d'ailleurs nomma Piccini maître de chant à Versailles, et, pour montrer à Gluck qu'il n'était point tombé en disgrâce, elle lui fit conférer la fonction de maître de musique des Enfants de France.

Elle accueillit aussi chaleureusement Grétry; sa musique ne rappelait pourtant ni celle de Mozart ni celle de Gluck; ce chef de l'opéra-comique français, dont les mélodies abondantes et l'instrumentation modérée ne pouvaient lutter contre la grandeur tragique d'*Orphée* ou les sourires de la musique italienne, fut consolé par elle; elle donna à sa fille le titre de filleule de la reine de France et la brève anecdote suivante prouve combien elle sut le fêter lui-même.

Harpe de Marie-Antoinette, exécutée par Nadermann père en 1780.

Conservée au Kensington Museum de Londres (1).

Le lendemain de la première représentation de *Zémire et Azor*, Grétry se rendit chez la reine Marie-Antoinette. Il n'éprouva pas un mince étonnement, en traversant une galerie, de voir un garde du corps lui porter les armes, honneur qu'on ne rendait qu'aux princes et aux ministres.

— M. le chevalier, détrompez-vous, lui dit-il, je suis Grétry.

— Je le sais, mais j'étais hier à *Zémire et Azor*.

Et il continua son hommage.

Ce fait est d'autant plus remarquable que *Zémire et Azor* n'était pas dédié à la reine, mais bien à la Du Barry.

L'amour de la musique guida la reine vers l'amour du théâtre.

(1) Gravure extraite de *La Comédie à la Cour*, par Adolphe Jullien. — Firmin-Didot et Cie, éditeurs.

Dans la jolie salle bleu et or de Trianon, dont l'évocation humilie nos odieuses salles or et rouge de Paris, la reine conquit de grands succès d'interprétation. Marie-Antoinette avait d'ailleurs débuté à dix ans, dans un ballet mythologique, lors du mariage de Joseph II. Dauphine, elle continua dans les entresols de Versailles; Trianon vit ses triomphes.

Mercy raconte qu'il assista à la représentation de *Rose et Colas* et du *Devin du village*. On avait convenu qu'en dehors du comte d'Artois, on n'admettrait comme acteur aucun jeune homme; aussi le comte d'Adhémar se montra ridicule en jeune premier. « La reine a une voix très agréable et fort juste, dit Mercy; sa manière de jouer est noble et remplie de grâce. » Mais Mercy, qui se donne comme juge sévère et délicat, qu'aucune prévention de cour n'aveugla jamais sur rien, ne raconte pas que la reine joua sans génie le rôle de Rosine du *Barbier de Séville*. « Voilà ce qui s'appelle royalement mal joué, » déclarait un mécontent à la sortie du théâtre; et ces mots donnèrent le signal des déclamations furieuses contre le manque de dignité d'une reine de France jouant la comédie. Et ces déclamations se perpétuèrent sous la plume de pamphlétaires sept fois vendus, féroces auteurs de factums injurieux qui exaspérèrent, en l'égarant, l'opinion publique, et suscitèrent des haines irraisonnées contre cette souveraine frivole et délicieuse.

Connaît-on Marie-Antoinette poétesse? Comme prélude à ses compositions musicales, elle rédigea un bref poème qu'elle dédia à Meyerbeer, et qui pare en frontispice son album de mélodies. Dans ce poème, elle définit l'extase de la révélation musicale, dont elle attribue le plus grand mérite aux œuvres déjà entendues. Ainsi, ces vers :

Nous sentons sur nos fronts passer un souffle saint,
Puis un cercle de feu nous presse, nous étreint,
Nos âmes vers le ciel se sentent emportées,
La mélodie à flots soulève nos pensées,
Et nous croyons créer quand nous nous souvenons.

Dans ce dernier vers, la reine innocente toutes les réminiscences musicales.

Et elle avoue son amour pour l'inspiration.

Cependant, moi je chante et je n'ose le dire,
Encor moins demander que vous daigniez me lire
Si mon rêve palpite en mes accords tremblants,
S'il a pris son essor au souffle de mes chants,
Vous ne le savez pas, et pourtant ma pensée
A votre nimbe d'or s'est toujours attachée ;
J'ai senti, tout enfant, l'âme de votre voix
Et j'admire aujourd'hui qui j'aimais autrefois.

Et l'album de mélodies s'ouvre, attestant une demi-science ingénieuse, une inspiration moyenne, mais une grande délicatesse de nuances mélodiques et un charme très réel de phrases gracieuses.

Les mélodies de Marie-Antoinette ont été adaptées à des poésies de Victor Hugo, d'Alfred de Musset, etc. Voici leur nomenclature complète :

O mes lettres d'amour, de vertu, de jeunesse (Victor Hugo).
Si je vous le disais, pourtant, que je vous aime (Alf. de Musset).
Madrid, princesse des Espagnes (Alf. de Musset).
Si vous n'avez rien à me dire (Victor Hugo).
Barcarolla (paroles de E. Carelli).

Des autres mélodies, ce fut elle-même qui composa les paroles ; ce sont :

Révélation (La nuit dans son manteau d'étoiles).
Je me souviens (Je me souviens du bal où je t'ai vue).
A ma fille (Dans le doux abri de tes langes).

Il est piquant peut-être de rappeler qu'après une reine de France, une souveraine du million, la baronne de Rothschild, écrivit la notation de *Si vous n'avez rien à me dire...*

On sait que Louis XVI avait un goût prononcé pour la mécanique ; il eut l'idée de commander à deux habiles mécaniciens allemands, Roentgen et Ritzing un ouvrage automatique figurant Marie-Antoinette au clavecin.

Un sculpteur exécuta le gracieux personnage ; une fabrique lyonnaise confectionna les plus opulentes étoffes, et, d'après un dessin français, un ébéniste d'outre-Rhin envoya le meuble. Cet ensemble de travaux constitua un délicat chef-d'œuvre. Voici

quel était son fonctionnement : quand on pressait un bouton communiquant avec la détente de la machine, la reine automatique saluait l'assemblée en souriant aux diverses parties de la salle, promenait ses doigts sur le clavier et levait les yeux au ciel dans l'attente de l'inspiration. Puis, avec une grande sûreté d'exécution, elle jouait un des douze airs de son répertoire, sa main droite exécutant le chant et sa main gauche l'accompagnement ; la tête et les yeux ne cessant de suivre le jeu de ses doigts.

Plusieurs fois le roi-mécanicien dut réparer les avaries de ce jouet qui fit les délices de la cour ; puis ce délicat chef-d'œuvre quitta les Tuileries, après la Révolution, moisit quatre-vingts années dans une cave de l'Institut. Offert au général Morin, directeur du Conservatoire des arts-et-métiers, il fut confié à un mécanicien qui demanda trois ans pour rendre son talent à la joueuse et son âme vibrante au clavecin.

Pour mémoire, je citerai une autre Marie-Antoinette, musicienne elle aussi. Ce fut Marie-Antoinette-Amélie, duchesse de Saxe-Gotha, fille d'Ulrich de Saxe-Meiningen, et contemporaine de son homonyme française. Cette princesse fit paraître à Gotha, en 1786, les *Chansons d'un amateur de musique*, composa des *canzoni* italiennes, avec variations pour le clavecin, et l'on cite d'elle une symphonie à dix parties écrite dans le goût de la symphonie en *ré* de Mozart.

Marie-Antoinette, reine de France, n'aurait pu écrire une symphonie à dix parties. Mais n'est-il pas vraiment adorable et sinistre, épouvantable et exquis, le sort de cette reine qui s'assit sur le plus brillant trône du monde et qui tendit son cou fragile au plus lamentable supplice, dont les yeux habitués au palais peuplé d'adorateurs virent, avant de se fermer, la place de guillotine hérissée de baïonnettes, et qui dut rêver encore aux paradisiaques sonorités des harmonies orphiques en écoutant les derniers roulements de tambour des exécuteurs populaires ?

GEORGES VANOR.

TROIS PROJETS D'ÉVASION

DE MARIE-ANTOINETTE

Quel que soit le jugement porté sur la vie privée et le rôle politique de Marie-Antoinette par ses contemporains et par leurs descendants, il est incontestable que depuis le jour où elle fut présentée au roi Louis XV jusqu'à la date funèbre de son centenaire marquée sur le calendrier de l'année 1893, elle a excité les sentiments les plus divers, hormis l'indifférence; mais tandis que chacun sait, au moins en gros, quel rôle l'histoire prête au comte d'Artois, à Fersen et à Lauzun, bien peu connaissent les noms de Toulan, de Cortey et de Michonis qui, avec l'appui de trois hommes de l'ancien régime, M. de Jarjayes, le baron de Batz et le chevalier de Rougeville, cherchèrent, sans y parvenir, à sauver la reine et la suivirent sur l'échafaud. M. Émile Campardon a jadis exhumé des cartons du tribunal révolutionnaire les preuves judiciaires de ce généreux dévouement (1), et M. Léon Lecestre a plus récemment donné de ces tentatives un récit (2) auquel M. Paul Gaulot s'est flatté d'ajouter quelques traits qui n'en modifient pas

(1) *Marie-Antoinette à la Conciergerie*. Paris, 1863, in-18.
(2) *Revue des questions historiques*, 1er avril 1886.

sensiblement le fond (1). Bien qu'en fait d'inédit, la période révolutionnaire puisse toujours nous réserver quelque surprise, il est permis de croire qu'ici tous les témoins ont été entendus et il est dès lors facile de résumer la cause.

I

Depuis l'entrée de la famille royale au Temple (13 août 1792), jusqu'au jour où Marie-Antoinette fut transférée à la Conciergerie, la garde de la prison fut confiée à quatre membres de la Commune de Paris désignés par le sort et dont le nombre fut doublé du 2 décembre 1792 au 21 janvier 1793. En principe, cette garde, qui commençait à 9 heures du soir, durait jusqu'au surlendemain à la même heure. Ceux qui la montaient se partageaient la surveillance des locaux occupés par les prisonniers et de la salle du Conseil, mais bientôt ce « roulement » fut aboli. Le premier zèle refroidi, les officiers municipaux trouvaient fort dure cette captivité obligatoire, particulièrement la veille ou l'avant-veille du dimanche, et quelques-uns même montrèrent si peu d'empressement à remplir ce devoir que, selon Beauchesne, le Conseil général de la Commune dut menacer les récalcitrants de les faire accompagner par la gendarmerie. On réduisit la durée de garde à vingt-quatre heures, et les commissaires, au lieu d'être désignés par le sort dans l'intérieur de la prison, se recrutèrent parmi les gens de bonne volonté. Quelques-uns d'entre eux ne semblaient rechercher cette fonction que pour insulter par leur attitude à la situation des prisonniers; la plupart témoignaient d'une indifférence absolue; d'autres enfin s'enhardissaient au point de laisser échapper des signes non équivoques de pitié ou de sympathie. Parmi ceux-ci, la reine et Madame Élisabeth ne tardèrent pas à remarquer un municipal que ses antécédents ne semblaient guère préparer au rôle qu'il allait jouer.

Né à Toulouse en 1761, François-Adrien Toulan s'était marié en 1787 et avait ouvert la même année, non loin du couvent des Feuillants, une boutique de libraire et de marchand de musique.

(1) *Un complot sous la Terreur*. Paris, Ollendorff, 1889, in-18.

Le 30 juin 1789, il provoqua par ses actes et par ses discours la délivrance des onze soldats aux gardes françaises détenus à l'Abbaye sous l'inculpation de société secrète et le lendemain, à la tête d'une députation de jeunes gens, réclama l'intervention de l'Assemblée nationale auprès du roi, qui, le 5 juillet, accorda la grâce demandée. Président du district de Saint-Germain-l'Auxerrois en 1790, chef du bureau de l'administration des biens des émigrés l'année suivante, commissaire de la section de l'Hôtel de Ville, sur laquelle il était venu demeurer, membre de la Commune le 10 août, il fut, en cette dernière qualité, désigné dès le 19 septembre 1792 pour la garde du Temple. Tout d'abord ses rapports avec les prisonniers ne trahirent en rien les sentiments dont il fut, de son propre aveu, touché dès le début et il sut si bien les dissimuler que Cléry crut voir en lui « l'un des plus grands ennemis de la famille royale ». Cependant ce fut lui qui, le 1er janvier 1793, transmit au roi et à la reine leurs vœux réciproques et qui, de connivence avec Turgy et Lepître, fit parvenir aux princesses soit des nouvelles de l'extérieur, soit même les journaux relatant les détails de l'exécution de Louis XVI. Bien plus, il osa briser les scellés sous lesquels étaient placés le cachet, l'anneau de mariage et un paquet des cheveux de ses enfants que Louis XVI avait remis à Cléry entre les mains de qui ces objets avaient été saisis et il parvint à les remettre à Marie-Antoinette sans qu'un soupçon l'effleurât. En même temps, Toulan propose à la reine un plan d'évasion qu'elle accepte en principe, mais dont l'exécution exige des complices. Ceux-là sont promptement trouvés; c'est Lepître, le collègue de Toulan à la Commune; c'est Ricard, royaliste ardent et employé dans le bureau de son cousin Toulan, et c'est enfin un ancien lieutenant général, M. de Jarjayes, dont le dévouement n'était pas douteux. Issu d'une ancienne famille dauphinoise, neveu du célèbre stratégiste Bourcet et associé à ses travaux, François-Augustin Régnier de Jarjayes, qui avait épousé une femme de chambre de la reine, s'était chargé, après le retour de Varennes, d'une mission secrète auprès du comte d'Artois alors à Turin. Il réussit à l'accomplir et à rentrer à Paris. Le 10 août 1792, après avoir dissuadé le roi de chercher à défendre militairement les Tuileries, il accompagna la famille royale dans la loge du *Logographe* et ne quitta pas Paris. Lorsque, muni d'un billet que la reine était parvenue à écrire en cachette, Toulan se présenta chez lui, M. de Jarjayes refusa tout d'abord de le recevoir et de l'écouter; mais l'accent de sincérité de son interlocuteur, et surtout la lecture des quelques mots tracés par Marie-Antoinette sur un chiffon à demi déchiré ne lui laissèrent aucun doute. Il se déclara prêt à tenter l'aventure.

Le plan arrêté par les prisonnières et leur sauveteur était d'une incroyable audace. Revêtues de costumes d'hommes apportés par Toulan et Lepître sous leurs pelisses, ceintes d'écharpes tricolores et pourvues de cartes civiques, les deux princesses devaient sortir du Temple vers sept heures du soir, la reine au bras de Lepître, Madame Élisabeth avec Toulan, alors que Toulan eût endormi le concierge Tison et sa femme en leur offrant du tabac d'Espagne mêlé à une dose de narcotique. Pour le dauphin et Madame, il s'agissait de les substituer, à l'aide d'un autre travestissement, aux deux enfants qui aidaient et accompagnaient chaque jour l'allumeur de réverbères de la tour dont le service commençait vers cinq heures et demie (on était au mois de mars) et finissait vers sept heures. Profitant du sommeil de Tison et de sa femme, le dauphin et Madame s'habillaient en hâte et quand le véritable allumeur serait sorti de la tour, Ricard, revêtu d'un costume semblable au sien, se présentait à la porte de la chambre de la reine où Toulan lui remettait le dauphin et Madame, en lui reprochant à haute voix de faire faire son ouvrage par ses enfants. Ricard sortait avec eux et Toulan, accompagné de Madame Élisabeth, gagnait la rue de la Corderie où Jarjayes les attendait avec trois cabriolets. Des relais étaient échelonnés jusqu'au Havre où les fugitifs, munis de passeports en règle délivrés par Lepître, chargé précisément de ce service à la section de police, montaient sur un bâtiment qui les transporterait en Angleterre.

Tout était ainsi combiné et arrêté dès le 2 mars; mais le 7, un mouvement populaire éclata dans Paris à la nouvelle de la levée du siège de Maëstricht et de l'évacuation d'Aix-la-Chapelle; la surveillance aux alentours du Temple devint plus étroite, et le

15 mars au soir, Toulan et Lepître reconnurent que l'évasion du dauphin était rendue impossible par les mesures rigoureuses qu'on avait prises. Seule, la reine pouvait encore fuir, mais la pensée de se séparer de ses enfants l'emporta sur le soin de sa sûreté et, dans un billet que Goguelat nous a conservé, elle prévint Jarjayes de son inébranlable résolution :

« Nous avons fait un beau rêve, voilà tout; mais nous y avons beaucoup gagné en trouvant encore dans cette occasion une nouvelle preuve de votre entier dévouement pour moi. Ma confiance en vous est sans bornes. Vous trouverez dans toutes les occasions en moi du caractère et du courage; mais l'intérêt de mon fils est le seul qui me guide et, quelque bonheur que j'eusse éprouvé à être hors d'ici, je ne puis consentir à me séparer de lui. Au reste, je reconnais bien votre attachement dans tout ce que vous m'avez dit hier, comptez que je sens la bonté de vos raisons pour mon propre intérêt et que cette occasion peut ne plus se rencontrer, mais je ne pourrais jouir de rien en laissant mes enfants. Cette idée ne me laisse pas même de regret. »

Malgré le mystère dont Toulan avait réussi à entourer ses démarches, son empressement et celui de Lepître à rechercher cette garde du Temple, que la plupart de leurs collègues regardaient comme une véritable corvée, les ruses qu'ils employaient pour se faire désigner au même jour, deux dénonciations successives, l'une des commis du bureau de Toulan auxquels il avait montré une boîte en or que la Reine lui avait donnée, l'autre des époux Tison, au sujet de ses entretiens avec les prisonnières, avaient depuis longtemps éveillé l'attention. Ces accusations publiquement reprises au Conseil général de la Commune, par Arthur, Simon, et Léchenard, aboutirent, le 20 avril, à une perquisition en règle chez les commissaires inculpés et dans la tour du Temple. Chez les premiers, elle ne donna aucun résultat; au Temple, on découvrit dans un coffret de bois placé sous le lit du dauphin un chapeau d'homme que Toulan avait volontairement laissé au Temple le 7 mars précédent et qu'il prétendit y avoir perdu : c'était celui qu'il destinait à Madame Élisabeth, lors de son travestissement projeté et que celle-ci réclama d'ailleurs comme provenant

La reine Marie-Antoinette au Temple, par Kocharsky, qui fut admis à la voir dans son cachot, conduit par le municipal Michonis.

L'original est dans la collection de M. le prince d'Arenberg à Bruxelles.

de son frère et y attachant un grand prix. Vérification faite sur le registre des achats, on constata que Louis XVI avait jusqu'au pied de l'échafaud conservé le chapeau dont il était coiffé au Temple. Le 23 avril, Toulan et Lepître furent, sur la motion d'Hébert, définitivement rayés de la liste des commissaires.

Toulan, ou, pour lui donner un instant le surnom sous lequel Marie-Antoinette le désignait dans ses lettres, *Fidèle*, ne se découragea pas. Il loua une chambre aux environs du Temple, continua d'avoir de fréquentes entrevues avec Turgy qui faisait parvenir aux princesses et recevait d'elles leurs communications réciproques et, au moyen d'airs variés exécutés sur le cor de chasse et convenus d'avance, leur fit passer un certain nombre d'avis essentiels. En même temps et pour retrouver la confiance de ses collègues, il signa la pétition de la Commune contre les Girondins et parcourut au 31 mai les districts suburbains pour les encourager à pactiser avec Paris.

Mais il ne réussit pas à écarter les soupçons qui planaient sur lui. Non réélu lors de la constitution de la municipalité définitive, il donna sa démission de chef de bureau des biens des émigrés du département de Paris et fonda avec le citoyen Foulard une agence privée pour la liquidation des créances sur ces mêmes biens.

Lors des débats du procès de Marie-Antoinette, l'affaire de la boîte en or, les dénonciations des époux Tison et les allures suspectes de Toulan et de quelques-uns de ses collègues furent évoquées comme autant de preuves à charge contre l'accusée et un mandat d'amener fut lancé par le Comité de sûreté générale contre Toulan, Lepître et six autres commissaires.

Arrêté dans la rue, le 7 octobre 1793, sans aucune résistance de sa part, Toulan demanda et obtint de rentrer seulement chez lui pour prendre quelques effets pendant qu'on apposerait les scellés sur ses papiers et, rencontrant son cousin Ricard, lui proposa de venir reconnaître ce qui dans ces papiers lui appartenait. Toulan passa dans une pièce voisine de celle où la perquisition avait lieu, sous prétexte de se laver les mains et, pendant que Ricard discutait vivement avec les commissaires, Toulan lâcha le robinet d'une fontaine dont l'eau jaillit à gros bouillons, ouvrit

une porte donnant sur un second escalier et disparut. Il gagna Neuilly-sur-Marne où un ami dévoué lui procura un passeport revêtu de tous les visas nécessaires, établi au nom même de François Toulan, domicilié depuis un an dans cette localité, et parvint sans encombre à Toulouse. Signalé par Fouquier-Tinville aux comités révolutionnaire de cette ville, Toulan se procura un nouveau passeport d'après lequel il s'appelait Roch Alimestre et se rendit à Bordeaux où il ouvrit sur le quai de Royan une échoppe d'écrivain public dont la clientèle se recruta parmi les mariniers et les portefaix; il y annexa bientôt un autre petit commerce de mercerie et de quincaillerie. Au mois de ventôse an II, sa femme, avec laquelle il correspondait par l'entremise de Ricard, le rejoignit après avoir vendu son fonds de librairie. Toulan, qui avait eu l'imprudence de reprendre son véritable nom, fut arrêté quinze jours plus tard, sur l'ordre du comité de surveillance de Bordeaux, subit, le 6 germinal, un long interrogatoire et, transféré à Paris le 4 messidor, il comparut le 12 devant le tribunal révolutionnaire. Après que Fouquier-Tinville eut énuméré les faits à sa charge, savoir : ses entretiens fréquents avec « les deux femmes Capet », le don de la boîte d'or et la présence du chapeau que Fouquier, par erreur ou par calcul, prétendit être celui du roi lui-même dont Toulan aurait réussi à s'emparer lors de l'exécution, et sans que l'accusé, semble-t-il ait pu même se défendre (le procès-verbal de l'audience ne porte aucune trace de ses réponses), il fut condamné et exécuté le même jour, avec vingt-quatre autres accusés.

II

Le dossier de l'interrogatoire de Toulan, que la Commission de Bordeaux avait transmis au tribunal révolutionnaire de Paris, les révélations postérieures de Lepître et du baron de Goguelat, ont permis à nos prédécesseurs de reconstituer dans ses moindres détails cet épisode longtemps inconnu des derniers mois de la vie de Marie-Antoinette. Sur la seconde tentative faite pour l'arracher à l'échafaud, et non moins romanesque que la première, on ne sait guère que ce qu'en a dit Eckard dans une note de la

troisième édition (1818) de ses *Mémoires historiques sur Louis XVII;* mais, bien qu'il n'indique pas les sources auxquelles il avait puisé, les dires d'Eckard méritent, selon nous, toute confiance; dans ses diverses publications, il a montré, en effet, l'un des premiers, quel parti l'historien peut tirer du document, et ce souci, alors singulièrement rare et que lui avaient sans doute inspiré ses fonctions mêmes (il avait été longtemps notaire à Sèvres), lui assigne un bon rang parmi les annalistes du grand drame. Néanmoins, Eckard ne pouvait ni tout savoir, ni tout dire, et la part reste belle à l'écrivain qui entreprendrait de faire revivre le principal personnage de la seconde conspiration.

Issu de l'ancienne famille des vicomtes de Lomagne, et grand sénéchal d'Albret, Jean, baron de Batz, avait été chargé, en qualité de député de la sénéchaussée de Nérac, de rédiger les cahiers de la noblesse. A l'Assemblée constituante, il montra dans les questions de finances des aptitudes qui ne sont pas d'ordinaire l'apanage des coureurs d'aventures. Membre du comité de liquidation et président de la section du contentieux, il rédigea un grand nombre de rapports spéciaux, entre autres sur l'organisation de la comptabilité publique et sur la Compagnie des eaux de Paris. Rentré au pays natal après la séparation de la Constituante, il mit sa grande fortune au service du roi, et le 1er juillet 1792 Louis XVI notait sur son journal intime qu'il redevait 120 000 francs à M. de Batz « après son retour et sa parfaite conduite », dans une mission restée inconnue. Le baron de Batz, qui avait émigré le 10 août, revint à Paris lors du procès de Louis XVI, et y trama un premier complot. Il ne s'agissait de rien moins que d'enlever le roi pendant le trajet de la voiture qui, du Temple, devait le conduire à la place de la Révolution. L'entreprise, dont eurent vent la Convention et la Commune, échoua; mais Batz, suivi seulement de trois jeunes gens, s'élança pour forcer l'escorte en criant : « A nous, ceux qui veulent sauver le roi! » et disparut avant qu'on ait eu le temps, sinon même la pensée, de s'emparer de lui.

Dès lors, c'est entre Batz et les pouvoirs publics une lutte sans trêve ni merci, où, pendant de longs mois, un seul homme tient en

échec les deux plus puissants comités de la Convention et la police ombrageuse de la Commune. Pourvu de faux passeports, de fausses cartes civiques, de faux certificats de résidence, passant de la rue de la Loi (Richelieu) à Charonne, de la rue des Vieux-Augustins à la rue Helvétius (Saint-Anne), il esquive toutes les perquisitions, toutes les patrouilles, toutes les souricières. Le Comité de Sûreté générale va jusqu'à mettre sa tête à prix, et en offre 300 000 livres, mais en vain; et quand Fouquier-Tinville englobera sous la rubrique de « conspiration de l'étranger » tant de malheureux qui, pour la plupart, ne s'étaient jamais vus, le fauteuil que, par une ironie sinistre, on accordait au principal accusé de chaque « fournée » demeurera vide : Batz est toujours insaisissable et invisible, mais non pas inactif.

Reprenant sur de nouvelles bases le projet de Toulan, de Lepître et de Jarjayes, il commence par s'assurer le concours de Joseph-Victor Cortey, épicier rue de la Loi, capitaine de la garde nationale de la section Lepeletier où il était fort influent et de J.-B. Michonis, membre de la section des Marchés et délégué, comme administrateur de la police, à la surveillance des prisons; puis il leur expose et leur fait adopter son plan, dont voici les dispositions principales.

A une nuit déterminée où Michonis et Cortey seraient tous deux de garde au Temple, les princesses, averties à l'avance par Michonis, devaient revêtir d'amples capotes d'uniforme, se coiffer du chapeau clabaud, puis mettant l'arme au bras, dissimulées elles-mêmes au centre d'une patrouille composée d'hommes soudoyés par Batz, entourer le dauphin, et passer devant d'autres sentinelles également vendues, pour descendre le grand escalier. Cortey devait alors donner l'ordre de faire au dehors une ronde de nuit, et, la porte une fois ouverte, les fugitives auraient trouvé des voitures que Batz devait tenir prêtes à quelques pas de la prison.

On ignore la date exacte de la nuit choisie pour ce hardi coup de main qui ne peut être antérieur à mai ou juin 1793, mais il n'est pas douteux qu'il fut au moins tenté.

Déjà tout semblait marcher à souhait. A 11 heures du soir Michonis était à son poste, dans l'appartement de la reine,

quand tout à coup Simon, le futur geôlier du dauphin, et membre de la Commune, se présente au poste du Temple, et requiert Michonis de lui céder son tour de garde. Selon une tradition recueillie par Beauchesne et Feuillet de Conches, un billet anonyme et sans adresse, ramassé par un gendarme non loin du Temple, prévenait que Michonis trahirait cette nuit même. Simon, à qui le gendarme avait remis le billet, l'avait porté à la Commune, qui lui avait délégué pleins pouvoirs. Tandis que Michonis, comprenant que toute résistance est inutile, obéit aux injonctions de Simon, Cortey feint d'avoir entendu dans la rue quelques bruits insolites et envoie Batz (inscrit dans sa compagnie sous le nom de Fornet) en vérifier la cause à la tête d'un détachement. Ainsi sauvé, Batz gagne l'un de ses mystérieux repaires. Cependant Michonis s'est rendu à la Maison commune et répond avec tant de calme et de simplicité aux interpellations de ses collègues que Simon passe pour avoir été le jouet d'un mauvais plaisant, lorsqu'il est obligé d'avouer que rien d'anormal ne s'est passé au Temple la nuit précédente. Ni Michonis ni Cortey ne furent donc alors inquiétés et le premier continua même de remplir près de la reine à la Conciergerie les fonctions qu'il exerçait au Temple.

III

Le 3 juillet 1793, le dauphin fut, malgré ses larmes et les supplications de la reine, séparé de sa mère, de sa tante et de sa sœur et confiné dans une autre partie du Temple. Les pauvres femmes durent se contenter de l'apercevoir parfois « à travers la lucarne de l'escalier de la garde-robe ». Bientôt, cette joie même fut refusée à Marie-Antoinette qui, dans la nuit du 1er au 2 août, se vit transférée à la Conciergerie. La misérable cellule formée par l'ancienne salle du Conseil que l'on avait partagée en deux à l'aide d'une cloison et dont la porte toujours ouverte permettait aux gendarmes de service de surveiller ses moindres mouvements, a été maintes fois décrite, et je n'en rappelle ici les dispositions principales que pour mieux faire comprendre ce qui va suivre.

En qualité d'administrateur de la police, chargé de la surveillance des prisons, Michonis entrait souvent dans cette geôle et donnait chaque fois à la reine des nouvelles de ses enfants. Par une tolérance singulière, Michonis ou ses collègues permettaient volontiers que, durant cette inspection, des étrangers se joignissent à eux pour satisfaire une curiosité plus ou moins sympathique. Or, le 18 août 1793, Michonis était accompagné d'un inconnu dont la présence n'attira sur le moment l'attention d'aucun des assistants, et qui cependant avait, lui aussi, conçu le projet de sauver la reine, sans qu'on ait jamais su d'ailleurs en quoi consistait exactement son projet.

Ce personnage était l'aventurier qu'Alexandre Dumas a rendu célèbre, dans le roman et au théâtre, sous le nom du Chevalier de Maison-Rouge. Il s'appelait en réalité Alexandre-Dominique-Joseph Gons de Rougeville. Sa famille, originaire d'Espagne, était fixée à Arras depuis le XVIe siècle et c'est là qu'il naquit le 21 septembre 1751. Officier dans la légion de Soubise, puis dans la garde du roi, réformé en 1776, avec le brevet de capitaine, il passa en Amérique où ses services comme aide de camp des généraux Lee et Washington lui valurent la croix de Cincinnatus. La cour de France y ajouta au retour celle de Saint-Louis et un brevet de colonel. Attaché à la maison de Monsieur, comme écuyer et fourrier des logis, il refusa de le suivre dans l'émigration et, s'il faut l'en croire, car on n'a guère sur cette phase de sa vie que ses propres et très contestables témoignages, il s'immisça fort avant dans les conseils intimes du roi et de la reine (1). Sur sa conduite au 20 juin, puis au 14 juillet (deuxième anniversaire de la Fédération) et au 10 août, comme sur son arrestation, le 16 août 1792, et son évasion de l'Abbaye quatre jours avant les massacres de Septembre, ses dires ne sauraient être ni acceptés,

(1) Il s'est lui-même vanté d'avoir proposé à Louis XVI de faire sauter l'Assemblée législative au moyen d'un baril de poudre présenté à titre de don patriotique, et il avoue que la proposition fut accueillie avec horreur. M. Lecestre a retrouvé dans le dossier conservé aux Archives une convocation pour le conseil des ministres datée du 29 juin 1792 et signée de Rougeville, comme s'il avait rempli les fonctions de secrétaire des commandements dont il n'a jamais eu le titre.

ni infirmés, faute de preuves; mais il est certain qu'au mois de janvier 1793 il publia et signa de son nom des *Réflexions morales et politiques sur le procès de Louis XVI.*

Huit mois s'étaient écoulés depuis lors et, durant cet intervalle, il aurait, le 21 janvier, tenté, non moins inutilement que Batz ou peut-être de concert avec lui, de forcer l'escorte du roi et, détenu comme suspect aux Madelonnettes, du 31 mai au 21 juin, il s'en serait échappé en corrompant ses gardiens. Qu'on nous pardonne l'emploi de ces formes dubitatives : avec un homme comme Rougeville l'histoire ne saurait trop multiplier les points d'interrogation et l'on ne peut accepter aucune de ses allégations que sous bénéfice d'inventaire.

La « conspiration de l'Œillet » en fournirait au besoin la preuve. Dans deux mémoires adressés l'un à Metternich en l'an II, l'autre au Conseil des Cinq-Cents en l'an V, il a donné de ces entrevues de la Conciergerie deux récits contradictoires sur plus d'un point et d'où le fait principal, c'est-à-dire la remise à la reine d'un pli caché dans les pétales d'un œillet et renfermant un plan d'évasion ne se dégage même pas nettement.

Au reste, il importe assez peu de savoir si, comme le prétend Rougeville, il laissa tomber deux œillets auprès du poêle; ou si, d'après le gendarme de service (Gilbert), la reine n'en ramassa qu'un seul; si, toujours d'après Rougeville, Marie-Antoinette se troubla et eut peine à retenir ses larmes en le reconnaissant, ou si, comme elle le déclara dans un interrogatoire subséquent, les traits de ce visiteur ne lui rappelèrent aucun souvenir.

Ramenée à ses véritables proportions, la « conspiration » se réduit à ceci : introduit, le 28 août 1793, auprès de Marie-Antoinette, avec la connivence de Michonis, et en présence des gendarmes Gilbert et Desfrennes et de la femme Harel, chargée de servir ou, plus exactement, d'espionner la reine, Rougeville laissa tomber devant celle-ci un ou plusieurs œillets qu'elle ramassa sur un nouveau signe de sa part et non sans une émotion dont elle ne fut pas maîtresse. Quant au texte du billet caché dans les fleurs, il n'a jamais été connu exactement et l'on ne sait s'il renfermait les phrases vagues, et fort déplacées en pareil cas,

citées par Rougeville dans ses Mémoires apologétiques ou des propositions fermes et à date fixe.

La même obscurité plane sur les propos déclamatoires que Rougeville attribue à la reine, au mépris des plus élémentaires vraisemblances, sur le texte du billet qu'elle aurait tracé avec une épingle, faute d'une plume, pour répondre à ses offres et sur la remise, plus invraisemblable encore, qu'il lui aurait faite durant une seconde entrevue (30 août) d'une somme de 400 livres en or et de 10 000 livres en assignats! Que Rougeville ait pu parvenir une autre fois auprès d'elle et que Marie-Antoinette ait effectivement piqué de points figurant des lettres un carré de papier, cela n'est pas douteux, mais l'original de ce papier soi-disant confié par elle au gendarme Gilbert, transmis par celui-ci à la femme Richard et en dernier lieu par celle-ci à Michonis ne s'est jamais retrouvé. M. Lecestre estime que le morceau de papier conservé aux Archives et plusieurs fois reproduit en fac-similé où l'on a cru lire : « Je suis gardé (*sic*) à vue, je ne parle à personne, je me fie à vous, je viendrai », n'a en réalité aucun sens, et il en conclut que Michonis sentant qu'une pareille preuve équivalait à un arrêt de mort, aurait remplacé le texte réel et inconnu par un pointillé à dessin inintelligible.

Sur la dénonciation du gendarme Gilbert adressée le 3 septembre à Botot-Dumesnil, lieutenant-colonel de la gendarmerie près les tribunaux, et transmise au Comité de sûreté générale, celui-ci délégua aussitôt au Temple une commission d'enquête présidée par Amar; cette commission procéda sans discontinuer, de 4 heures du soir à 7 heures du matin, à l'interrogatoire de Marie-Antoinette et de tous ceux qui pouvaient fournir quelque indice au Comité. La reine déconcerta par son calme et sa présence d'esprit les questions les plus insidieuses, mais finit par avouer que Rougeville lui avait fait tenir dans un œillet un billet rédigé en termes vagues, qu'elle avait déchiré ce papier en mille petits morceaux et reconnut qu'elle avait voulu y répondre en piquant un papier avec une épingle. Michonis, désigné par les témoins comme possesseur de ce billet auquel il n'avait, prétendit-il attaché aucune importance, remit au président le papier

ou celui qu'il lui avait substitué, et la commission, en l'annexant au procès-verbal, observa qu'il ne paraissait « présenter aucune lettre, ni liaisons d'aucun mot ». C'est encore aujourd'hui, on l'a vu, l'opinion des meilleurs juges.

Avant de se séparer, les commissaires prirent deux arrêtés, l'un ordonnant l'incarcération provisoire de Michonis, l'autre mettait à la disposition de la police municipale une somme de 3000 livres destinée aux frais de la capture de Rougeville qui, une fois découvert, devait être conduit à l'Abbaye, mis au secret et gardé à vue ; mais Rougeville, pas plus que le baron de Batz, ne devait figurer sur le nécrologe du tribunal révolutionnaire. Pendant qu'on arrêtait, puis qu'on relâchait, faute de preuves, sa maîtresse, une femme Dutilleul, et sa logeuse, Rougeville, caché d'abord à Vaugirard, puis dans les carrières de Montmartre où il resta près d'un mois, dépistait toutes les recherches. C'est alors qu'il prétend avoir trouvé moyen de répondre à un pamphlet signé du père Duchêne, pseudonyme dont Hébert n'était pas seul à user, tant s'en faut, par un autre pamphlet signé « l'auteur des œillets de la reine en sa prison » ; mais aucun bibliographe n'a vu cette *Grande Découverte du grand complot de l'enlèvement de la Reine par un chevalier de Saint-Louis et de Cincinnatus*, ni les *Crimes des Parisiens envers leur Reine*, qui la réfutaient.

Michonis, transféré de la Conciergerie à l'Abbaye, puis à la Force, et que le Conseil général de la Commune se refusait à remplacer avant de savoir s'il était coupable, réclamait toujours des juges. Il comparut une première fois lors du procès de la reine où la femme Harel renouvela ses dénonciations contre lui et où sa propre déposition, en ce qui concernait l'affaire de l'œillet, n'apprit rien de nouveau ; puis en brumaire an II, quand, à défaut de Rougeville, toujours introuvable, on résolut de juger ses complices. On enveloppa dans la même accusation les membres de la Commune suspectés d'intrigues à l'intérieur du Temple ; Toulan seul, et pour cause, ne répondit point à l'appel. Après deux longues audiences (18 et 19 brumaire) et tandis que les autres accusés étaient remis en liberté, Michonis, acquitté sur la question d'intention, fut reconnu coupable de prévarication et de négligence et, à ce titre, condamné à être détenu jusqu'à la paix. Il était encore en prison au mois de prairial an II, lorsque les comités de Salut public et de Sûreté générale dénoncèrent à la Convention cette « conspiration de l'étranger », dont, selon eux, Batz était le chef et à laquelle ils rattachaient les tentatives d'assassinat de Cécile Renaut et d'Henri l'Admiral contre Robespierre et contre Collot d'Herbois. Michonis y fut impliqué, ainsi que Cortey dont les comités savaient les relations avec Batz ; mais dans son réquisitoire et sur l'ordre même des comités, Fouquier-Tinville ne fit aucune allusion au véritable motif de leur comparution : Cortey fut accusé d'avoir donné asile à Batz, et Michonis d'avoir, « par des intelligences qu'il avait dirigées dans la prison de la Conciergerie avec Antoinette, favorisé de tout son pouvoir le plan des conspirateurs ». Le 19 prairial ils montèrent à l'échafaud avec cinquante-deux autres « complices », tous revêtus, par ordre de Fouquier-Tinville, de la chemise rouge des parricides à raison de leur participation présumée aux attentats dirigés contre les représentants du peuple.

IV

La fin tragique de Toulan, de Cortey et de Michonis serait demeurée toujours obscure sans les témoignages rétrospectifs de leurs contemporains que sont venus corroborer et compléter depuis les pièces officielles extraites du greffe du tribunal révolutionnaire. L'histoire leur doit en outre de reconnaître qu'aucun d'eux ne trahit, pour essayer de sauver sa tête, les hommes dont ils étaient les instruments.

M. de Jarjayes, le baron de Batz et Rougeville survécurent de beaucoup à la Révolution. Les deux premiers moururent dans leur lit en 1822, l'un à Paris, l'autre à Chadieu (Puy-de-Dôme). Quant à Rougeville, après avoir réussi à gagner les frontières du Nord et s'être présenté au prince de Cobourg, il fut soupçonné d'espionnage, enfermé au château de Treuzenberg d'où il ne sortit qu'en faisant parvenir à Metternich l'un des mémoires justificatifs dont j'ai parlé plus haut. Rentré à Paris et caché d'abord chez l'imprimeur Girouard qui fut guillotiné peu après, Rougeville fut lui-même

dénoncé comme suspect d'émigration par son compatriote Guffroy et arrêté le 26 thermidor an III. Cette nouvelle captivité aux Orties, à la Conciergerie et à Sainte-Pélagie, dura jusqu'au 2 messidor an V. Un copieux mémoire imprimé, adressé au Conseil des Cinq-Cents (et où à des pièces authentiques il n'avait pas craint de joindre un interrogatoire fictif, très différent de celui que conservent les Archives), le fit alors relâcher, et il vécut d'abord auprès d'Arras. Interné en l'an XII à Reims par ordre de Fouché, pour avoir entravé les opérations de la conscription dans son pays natal, il obtint, en 1807, après s'être marié à une jeune fille de Soissons, de venir habiter cette dernière ville. Réduit à vivre des débris d'une fortune qu'il n'avait pas dissipée seulement au service de la cause royale et compromis dans une assez vilaine affaire d'escroquerie au préjudice d'une veuve qui lui avait confié 8000 francs, il occupait ses loisirs à rédiger d'innombrables projets sur les corvées, les impôts, le recrutement, etc., ainsi que de nombreuses pétitions à Napoléon et à ses ministres, ou même à rimer l'ébauche d'une tragédie dont l'affaire de l'Œillet lui avait fourni le sujet, quand, au mois de mars 1814, il fut accusé d'intelligence avec l'armée russe, traduit devant un conseil de guerre et fusillé. Tel fut le sort d'un homme dont, à défaut d'autres vertus, son dévouement à une grande infortune aurait pu faire un héros et qui finit comme un traître.

MAURICE TOURNEUX.

LES DERNIERS MOMENTS DE MARIE-ANTOINETTE

La mort de la reine Marie-Antoinette fut le terme d'une agonie qui avait duré près de neuf mois.

La scène déchirante des adieux de Louis XVI à une famille « si tendrement aimée » marque l'entrée dans la période aiguë, où les efforts de la lutte, cessant enfin de faire vibrer le corps et l'âme, ne laissèrent plus de place qu'à l'épuisement de toutes les souffrances.

Ensuite, ce fut son fils qu'on lui prit. Elle ne voulait pas le livrer, a raconté Madame Royale, « et défendait contre les municipaux le lit où elle l'avait placé. Ils menaçaient d'employer la violence et d'appeler la garde. Ma mère leur dit qu'ils n'avaient donc qu'à la tuer, avant de lui arracher son enfant... Une heure se passa, en résistance de sa part, en menaces et en injures de la part des municipaux, en pleurs et en désespoir de nous tous. Enfin, ils

la menacèrent si positivement de la tuer ainsi que moi, qu'il fallut qu'elle cédât par amour pour nous! Elle le remit entre les mains des municipaux en le baignant de ses larmes, prévoyant bien qu'elle ne le verrait plus... »

Trois semaines plus tard, elle dut dire adieu à sa sœur et à sa fille. Du Temple, on la transfère à la Conciergerie. Là, dans un cachot au-dessous du niveau du fleuve, où l'eau suinte des noires murailles, il ne lui reste pas même le triste refuge de la solitude : jour et nuit, des gendarmes épient chacun de ses mouvements, chacun de ses gestes; et des condamnés l'espionnent, sous prétexte de la servir.

Enfin s'ouvre le procès, ce procès dont on ne saurait parcourir le froid résumé officiel sans que la rougeur de la honte n'empourpre le front, sans que la colère de l'indignation impuissante n'étreigne le cœur, devant un si incroyable mélange d'ineptie et d'ignominie. Il faut, d'ailleurs, que l'un de ses défenseurs, Chauveau-Lagarde, fasse appel à ses sentiments d'épouse, de sœur et de mère, pour qu'elle se résigne à laisser tenter, près de la Convention, une démarche vaine en vue de réclamer seulement le temps indispensable pour prendre connaissance du dossier d'accusation.

On est arrivé à l'automne, à ce « triste automne » de 1793, ainsi que l'a qualifié Barrère. C'est le 12 octobre que commence la suprême torture. « Chose inouïe, dit dans sa *Notice* Madame Royale, l'interrogatoire de ma mère dura sans discontinuer trois jours et trois nuits. » Mais aucune question, ou insidieuse ou odieuse, ne put trouver en défaut sa fermeté précise et digne; et le témoignage même du *Moniteur* atteste qu'elle ne se départit pas un seul instant d'une « contenance calme et assurée », et qu'en entendant prononcer le verdict, elle ne laissa paraître « aucune marque d'altération ».

« La reine, écrivait, quelques années auparavant, Mirabeau à Lamark, la reine est le seul homme que le roi ait auprès de lui »; et l'on sait que, plus tard, en 1815, la duchesse d'Angoulême, sa fille, méritera pareil témoignage de Napoléon Ier qui l'appellera : « le seul homme de la famille ». Au moment où se concertaient les projets de la fuite de Varennes, comme il était question de la

faire partir seule, pour la dérober à l'animosité de la populace, Marie-Antoinette avait protesté, dans une révolte de tout elle-même, en déclarant que, s'il fallait être tuée, elle le serait aux pieds du Roi. Cette superbe énergie de courage, où se retrouvait, après la griserie légère des années de jeunesse, la fille des Césars, a fille du *roi* Marie-Thérèse, maintint la reine dans la femme,

Marie-Antoinette quittant la Conciergerie pour monter dans la charrette.

jusqu'au bout de son calvaire. « L'Égalité triomphe », proclamait le président Hermann dans sa féroce allocution aux jurés; et l'infâme Hébert, dans son *Père Duchêne*, affirmait que les juges avaient eu raison de lui rappeler, en prononçant son arrêt de mort, « les bienfaits de la loi, puisqu'on n'avait pas imaginé un supplice nouveau pour venger la France et l'humanité ». Ils se trompaient ou ils mentaient. Ce n'était pas une accusée ordinaire, qu'Hermann, avec une grossièreté vaine et lâche, interpellait par le simple prénom d'Antoinette; ce n'était pas une victime banale

qu'il envoyait au supplice sous le nom de « Marie-Antoinette, dite Lorraine d'Autriche, veuve de Louis Capet ». Par leur durée et par leur intensité, par la majesté souveraine avec laquelle elle les supporta, ses souffrances furent vraiment royales. Quoi qu'en ait affirmé Mercier, il n'y a point eu besoin du recul du temps pour « agrandir et pathétiser sa mort. Depuis un siècle déjà, elle est de ces quelques événements tragiques qu'il suffit de redire sans phrases pour en exprimer la douloureuse et irrésistible émotion. Tout commentaire ne pourrait qu'en affaiblir l'impression, en diminuer la grandeur. Il faut donc se borner à laisser parler les faits, à laisser couler « les larmes des choses ».

Nous sommes au matin du 16 octobre. A quatre heures et quelques minutes, la sentence a été rendue. Depuis la veille, à l'aube, la reine est enfermée dans la salle obscure et privée d'air où siégeait le Tribunal révolutionnaire. A peine avait-elle, durant ces vingt heures, mangé quelques cuillerées de potage. En proie à toutes les angoisses morales et physiques, elle a cependant conservé toute sa présence d'esprit, toute sa dignité d'attitude. Elle a écouté, impassible dans sa pauvre robe noire rapiécée et sous son bonnet de veuve, garni de crêpe, le réquisitoire et la condamnation. Sous les regards cruellement curieux qui l'observent, elle confie à l'un de ses avocats, Tronson-Ducoudray, deux anneaux d'or, avec quelques mèches de cheveux, pour être donnés à son amie, M^me^ de Jarjayes. Puis elle descend du banc des accusés, ouvre la balustrade, et sort de ce pas tranquille, avec une noblesse native de port et de démarche où se révélait toujours la reine. Et Chauveau-Lagarde a rapporté qu'une femme du peuple, la voyant ainsi quitter l'audience, ne put s'empêcher de s'écrier : « Vois-tu comme elle est fière !... »

Elle est reconduite à sa cellule, dans la nuit de ces couloirs, où, parfois, contre quelque voûte trop basse, elle avait heurté son beau front, sillonné par les chagrins. Avant tout, elle prend la plume, et sa main encore assurée trace rapidement les caractères de cette lettre à Madame Élisabeth, qui est un adieu et un testament : « C'est à vous, ma sœur, que j'écris pour la dernière fois... Je viens d'être condamnée, non pas à une mort honteuse — elle ne

l'est que pour les criminels — mais à aller rejoindre votre frère. Comme lui innocente, j'espère montrer la même fermeté que lui dans ses derniers moments. Je suis calme comme on l'est quand la conscience ne reproche rien... J'ai un profond regret d'abandonner mes pauvres enfants. Vous savez que je n'existais que pour eux... Et vous, ma bonne et tendre sœur, vous qui avez, par votre amitié, tout sacrifié pour être avec nous, dans quelle position je vous laisse !... » Puis viennent les recommandations à son fils et à sa fille, la réitération solennelle de la défense faite par Louis XVI de chercher à venger sa mort, l'appel de la chrétienne à la divine miséricorde... Ces quelques pages sont trop connues pour qu'il soit besoin de les reproduire. « Je demande pardon, ajoute la reine, à tous ceux que je connais, et à vous, ma sœur, en particulier, de toutes les peines que, sans le vouloir, j'aurais pu leur causer. Je pardonne à tous mes ennemis le mal qu'ils m'ont fait... J'avais des amis : l'idée d'en être séparée pour jamais, et leurs peines, sont un des plus grands

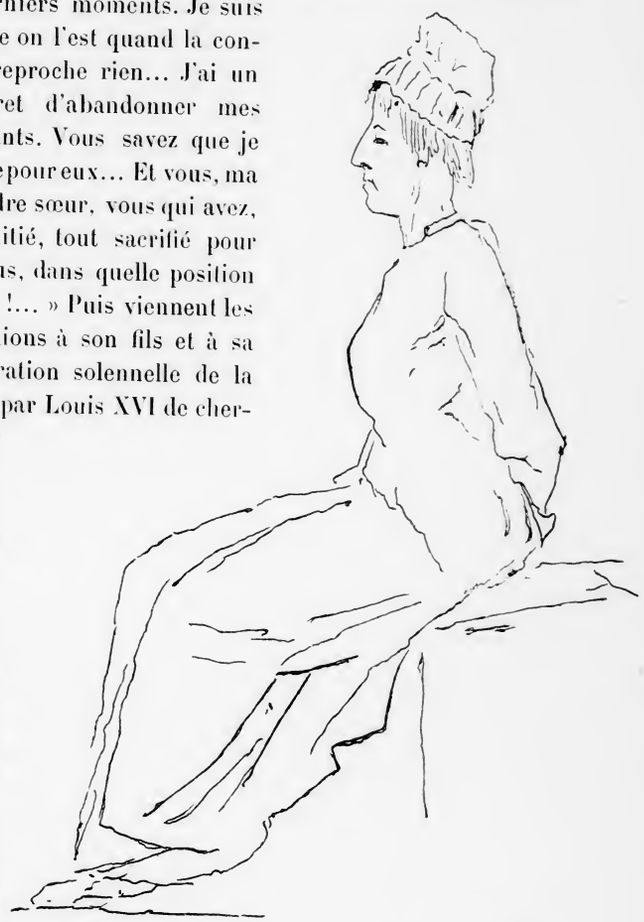

Fac-similé du croquis fait par le peintre David dans la rue Saint-Honoré, au moment où passait la charrette.

regrets que j'emporte en mourant. Qu'ils sachent du moins que, jusqu'à mon dernier moment, j'ai pensé à eux... Adieu, ma bonne et tendre sœur. Puisse cette lettre vous arriver ! Pensez toujours à moi. Je vous embrasse de tout mon cœur, ainsi que ces pauvres et chers enfants. Mon Dieu ! qu'il est déchirant de les quitter pour toujours !... »

Cependant le bruit de la condamnation n'a pas tardé à se répandre dans toute la Conciergerie. Une jeune fille de Breteuil en Picardie, Rosalie Lamorlière, employée par la concierge de la prison au service de la reine, en est si profondément bouleversée, qu'elle court s'enfermer dans sa chambre en étouffant ses cris et ses sanglots, tandis que les autres gens de service, plus blasés peut-être ou trop dominés par la terreur, s'efforcent à conserver une apparence indifférente.

Ce fut seulement vers sept heures que Rosalie Lamorlière reçut l'ordre de descendre chez la condamnée et de lui demander si elle désirait quelque aliment. Deux lumières éclairaient le cachot de leur flamme fumeuse ; un officier de gendarmerie était assis dans l'angle de gauche. La jeune fille, s'approchant, distingua enfin la reine ; elle s'était étendue sur son lit, encore vêtue de sa robe noire, et la tête appuyée sur sa main, tournant le visage vers la fenêtre.

« Madame, murmura Rosalie toute tremblante, vous n'avez rien pris hier au soir et presque rien dans la journée : que voulez-vous prendre ce matin? » La reine, fondant en larmes, lui répondit : « Ma fille, je n'ai plus besoin de rien ; tout est fini pour moi !... »

Elle consentit pourtant, sur de nouvelles instances, à se soulever sur sa couche, pour absorber, tout en continuant de verser des pleurs abondants, deux ou trois cuillerées de bouillon. Elle ne devait pas prendre d'autre nourriture.

Un peu avant le jour, un « prêtre jureur » se présenta. C'était un nommé Girard, curé assermenté de la paroisse Saint-Landry. Très troublé, non sans respect, il lui offrit de l'entendre en confession ; mais avec une fermeté douce, elle refusa nettement son ministère.

Elle descend de son lit. Une humidité glacée règne dans le cachot. La reine, affaiblie et malade, a les pieds gelés. Girard lui conseille d'employer son oreiller en guise de chaufferette, et elle se conforme à cet avis. Et, comme il lui demande de l'accompagner jusqu'à l'échafaud, Marie-Antoinette lui répond : « Vous ferez ce que vous voudrez. »

Huit heures ont sonné. Rosalie, la servante de la concierge, est revenue. La reine la prie de l'aider à couper ses cheveux, pour éviter qu'ils ne soient coupés par le bourreau : Hélas ! depuis le 6 octobre 1789, ils avaient blanchi par larges places !

Elle passe ensuite dans une petite ruelle ménagée entre son lit de sangle et la muraille. Elle déploie elle-même une chemise blanche, et, faisant signe à Rosalie de se tenir devant elle pour la dérober aux regards de l'officier de gendarmerie, pendant qu'elle change de linge pour la dernière fois, elle se dissimule dans la ruelle et commence de dégrafer sa robe. L'officier s'approche à l'instant. La reine aussitôt ramène son fichu sur ses épaules, et, avec une extrême douceur : « Au nom de l'honnêteté, Monsieur, permettez que je change de linge sans témoin. — Mes ordres sont formels, répond brusquement le gendarme : je dois avoir l'œil sur tous vos mouvements. » La reine soupire, et elle achève sa toilette « avec toutes les précautions et toute la modestie possibles ».

Elle ne remet pas la longue robe de deuil qu'elle a portée devant ses juges. Elle choisit le déshabillé de piqué blanc qui lui servait ordinairement de robe de matin, et croise un grand fichu de mousseline sous son menton.

La veille, pour paraître devant le public et les juges, elle avait, par bienséance, donné un peu plus d'apprêt à sa coiffure, et ajouté à son bonnet de linon, bordé d'une petite garniture plissée, deux barbes volantes posées sur un crêpe. Pour aller à la mort, elle enlève elle-même les barbes et le crêpe. Elle conserve ses bas noirs et des souliers de prunelle à talons hauts.

La jeune Rosalie Lamorlière quitte alors la reine sans oser lui faire ses adieux, ne fût-ce que par une simple révérence, et s'en va pleurer et prier.

Il était, maintenant, environ dix heures et demie. A cinq heures le rappel avait battu dans toutes les sections ; à sept, toute la force armée était sur pied, et des canons étaient braqués à toutes les entrées des ponts, places et carrefours, depuis le Palais de Justice jusqu'à la place de la Révolution. A dix heures de nombreuses patrouilles avaient commencé de circuler à travers les rues.

Le bourreau Sanson pénètre dans le cachot de la reine, qui venait d'entendre, debout, sa sentence. Il veut lui couper les cheveux ; mais voyant la besogne faite, il ne peut que lui enjoindre d'avoir à le suivre au greffe, où elle est conduite entre une double haie de gendarmes. On lui lie les mains derrière le dos, et le signal du départ est donné.

La grille s'ouvre ; l'auguste prisonnière paraît toute droite dans sa robe blanche. La majesté qui émane d'elle frappe de saisissement les plus acharnés. « Audacieuse et insolente jusqu'au bout », écrira le lendemain le *Père Duchêne*. Ce n'est pourtant point, ainsi que Louis XVI, dans un carrosse, qu'elle sera conduite. La vulgaire charrette, « la voiture aux trente-six portières » a été jugée suffisante. Elle refuse l'aide de Sanson pour gravir la petite échelle servant de marchepied ; et elle enjambe la banquette pour se placer face en avant. Les aides du bourreau lui font signe de se retourner ; et le curé Girard, qui est en habits bourgeois, s'assoit à côté d'elle. Sanson et ses aides se tiennent debout, tête découverte.

La charrette s'ébranle. Trente mille hommes armés sont échelonnés en double rang sur son passage. D'abord, le peuple reste silencieux. La reine est très pâle et comme exsangue ; ses pommettes seules sont colorées, et ses yeux rougis. Elle se tient immobile, la tête droite, le regard fixe ; et, tout le long du chemin, parmi les cahots qui la meurtrissent, et les risées qui l'outragent, elle gardera cette même contenance sans abattement et sans hauteur. L'humidité de la prison l'a rendue à moitié aveugle. Elle distingue pourtant les flammes tricolores qui flottent dans la rue du Roule et dans la rue Saint-Honoré, et les inscriptions placées au frontispice de ces maisons dont l'aspect s'est bien modifié depuis qu'elle avait pu les voir. Ce n'est point là, néanmoins, ce qui devait

alors attirer sa pensée. La reine, assure-t-on, avait pu être avertie qu'un prêtre catholique, resté fidèle, se trouverait sur le passage du cortège, pour lui envoyer, d'une fenêtre, la suprême absolution. Elle rassemblait donc les dernières vigueurs de son âme pour s'élever à Dieu, en s'efforçant de ne point céder à l'attendrissement et à l'amertume qui gonflaient son cœur ulcéré. Pourtant, avec quelle désespérance indicible le souvenir de son fils, du pauvre petit prince de huit ans, dont elle savait le corps et l'âme lentement torturés, dégradés, assassinés, ne dut-il pas se présenter à son esprit, lorsque, près de l'Oratoire, dans un groupe au-dessus des têtes, une femme souleva son tout jeune enfant, qui, de sa main mignonne, envoya ses gentils baisers à la reine qui allait mourir !

Au Palais-Égalité, comme pour mieux lui rappeler quelques-unes de ses plus pénibles rancœurs, des individus battent des mains, d'autres poussent des hurlements. On assure qu'il lui échappa alors un signe rapide d'indignation.

La foule, de plus en plus compacte, devient de plus en plus tumultueuse. La charrette n'avance que lentement. Au-devant, caracole à cheval le comédien Gramont, jadis protégé par la reine, qui crie avec des gestes de triomphe : « La voilà, l'infâme Antoinette ! Elle est fichue, mes amis !... »

A Saint-Roch, on fait une station. La populace, entassée sur les marches, accable la reine d'interpellations et d'injures ordurières. Cependant les cordes qui attachent ses mains entrent dans sa chair et la font souffrir, le curé Girard entreprend de les desserrer, et, dans le débordement d'outrages qui grossit de plus en plus, il lui montre un crucifix d'ivoire.

A midi, on débouche enfin place de la Révolution. De compacts détachements de gendarmes et de gardes nationaux défendent au loin les abords de la guillotine. La reine, d'un pas assuré, monte à l'échafaud. Par mégarde, elle met un pied sur le pied du bourreau Sanson ; mais elle s'en excuse en lui disant : « Monsieur, je vous demande pardon. » Un instant elle peut contempler les Tuileries, qui sont devenues le « Jardin National » ; et ses regards retombent sur cette foule serrée, hurlant à la mort, où se

retrouvent, probablement, nombre de ces enthousiastes qui naguère l'accueillaient d'acclamations telles, que le gouverneur de Paris pouvait sans exagération lui dire : « Madame, vous avez deux cent mille amoureux ! » Mais la reine se retourne promptement. Il ne lui reste plus qu'un souffle, qu'une étincelle d'énergie. Elle s'abat d'elle-même, en quelque sorte, sur la planche fatale, comme si elle se jetait, dans un dernier élan d'écœurement, hors de la vie. Le couperet tombe aussitôt ; et un immense cri de : Vive la République ! insulte la belle tête blêmie, que le bourreau montre au peuple, tandis qu'un gendarme du nom de Maingot se précipite, force les rangs des soldats et trempe son mouchoir dans le sang...

Le soir, à la nouvelle de l'exécution, une femme devenait folle de désespoir, se jetait par la fenêtre et se tuait raide. C'était M^me^ Auguié, ancienne femme de chambre de la reine Marie-Antoinette, et la belle-mère de celui qui fut le maréchal Ney.

ROBERT VALLIER.

MARIE-ANTOINETTE

ET

L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE

Le 30 janvier 1853, au milieu d'un enthousiasme indescriptible, entouré d'une pompe véritablement royale, le mariage de l'Empereur Napoléon III était célébré à Notre-Dame, et mademoiselle de Montijo, comtesse de Téba, devenait impératrice des Français.

Comme on voit dans la Bible la touchante histoire d'Esther, ainsi la grâce et la beauté donnaient un trône à la jeune souveraine. Le petit château de Villeneuve-l'Étang, situé dans le parc de Saint-Cloud, avait été préparé pour recevoir les souverains, et c'est là, dans un cercle intime, qu'ils passèrent les premiers jours d'une union qui devait être traversée par les événements les plus mémorables, les plus tragiques.

Dès le lendemain du mariage, le 31 janvier, par un rayonnant soleil, d'hiver l'empereur et l'impératrice sans escorte, dans un phaéton que l'empereur conduisait lui-même, traversaient les beaux bois chargés de frimas de la Celle-Saint-Cloud et de Ville-d'Avray, pour se rendre à Versailles. L'impératrice avait désiré visiter Trianon, et dans ce féerique petit palais elle se faisait expliquer toute la vie de la reine Marie-Antoinette, à l'époque où cette princesse était une belle et heureuse jeune femme.

On a beaucoup parlé du culte de l'impératrice Eugénie pour

la mémoire de la reine. On a pu faire d'étranges rapprochements entre ces deux destinées si brillantes à leur aurore, dont le terme devait être si tragique. On a pu faire un parallèle entre ces deux souveraines qui soulevèrent par leur charme un égal enthousiasme, dont la beauté fut retracée et célébrée de tant de façons, qui rassemblèrent à leurs pieds tous les hommages, qui savourèrent l'une et l'autre l'ivresse des bénédictions populaires, et furent l'astre brillant d'une cour dont la splendeur et l'éclat étaient comme le cadre naturel de leur triomphante jeunesse, tandis que, toutes deux, humaines et bienfaisantes, donnaient une grande part de leur âme aux pauvres, aux déshérités, et mères, l'une et l'autre, s'occupant avec une touchante sollicitude de leurs fils destinés à gouverner un grand peuple, elles devaient connaître les plus effroyables douleurs dont puisse être déchiré un cœur maternel.

En allant à Trianon dès le lendemain de son mariage, l'impératrice cédait-elle à un sentiment de curiosité banale? Ne faut-il pas plutôt voir dans cette action un hommage délicat de la nouvelle souveraine à la mémoire de la noble et infortunée reine de France dout le martyre fait monter encore aujourd'hui la honte au front de tout ce qui porte un cœur français, et n'était-ce pas comme un acte public et réparateur que ce pèlerinage d'une jeune épousée à qui l'amour venait de donner le trône? Dès lors, comme on accomplit une mission pieuse, l'impératrice se plut à honorer la mémoire de la reine.

Tout ce qui se rapportait à l'auguste princesse fut recueilli avec soin, tous les mémoires du temps furent réunis, lus et relus. Les moindres souvenirs prirent la valeur que l'on prête aux reliques, et l'impératrice fonda à Trianon le musée de Marie-Antoinette. On accrocha aux murs plusieurs tableaux, particulièrement celui si curieux où elle est représentée dansant un ballet à Schœnbrunn avec ses frères. On y voit aussi une petite table carrée, assez simple, mais ornée de bronzes aussi délicats que la plus fine orfèvrerie. Cette petite table était connue pour avoir été tout spécialement destinée à la reine; elle faisait partie de la célèbre collection Pourtalès, vendue aux enchères publiques en 1865. Convoitée par

Marie-Antoinette dansant un ballet à Schoenbrunn avec ses frères,
à l'occasion des fêtes du mariage de Joseph II, le 23 janvier 1765 (1).

(1) D'après le *XVIII^e siècle*, par Paul Lacroix. — Firmin Didot et C^ie, éditeurs.

un grand nombre d'amateurs, l'impératrice donna l'ordre qu'elle lui fût réservée. Les enchères atteignirent le chiffre énorme pour cet objet de 43000 francs, et c'est à ce prix que le général Lepic en devint acquéreur pour le compte de l'impératrice, qui la paya sur sa cassette.

Non contente d'avoir fait réparer le petit Trianon, l'impératrice voulut, en 1867, au moment où l'Exposition universelle attirait à Paris l'élite du monde entier, faire à ce même Trianon une exposition des objets ayant appartenu à la reine et qu'un pieux respect avait encore conservés.

Sous sa haute protection, une commission composée de M. le marquis de Laborde, le petit-fils du banquier de Marie-Antoinette; de M. de Lescure, son historien; de M. Double, le fameux collectionneur, et de M. Eudore Soulié, conservateur du musée de Versailles (beau-père de M. V. Sardou), réunit les objets les plus curieux et les plus délicats.

Grâce à l'intervention de la souveraine, le roi de Suède envoya à Paris le portrait de la reine tenant ses deux enfants à la main et se promenant dans les allées de Trianon: Gustave III l'avait fait faire pour conserver en Suède les traits de Marie-Antoinette, et c'est au dire de M. de Vigée-Lebrun le portrait le plus ressemblant de la reine. Le marquis d'Hertford n'hésita pas non plus à dépouiller son admirable palais de Londres de plusieurs de ses merveilles, et il envoya à Paris meubles, tableaux, statues, miniatures ayant appartenu à Marie-Antoinette ou la représentant.

Mais c'étaient surtout les objets que l'impératrice avait recueillis elle-même pour satisfaire à ses goûts aussi pieux que délicats qui attirèrent l'attention.

Le plus curieux de ces souvenirs était un album où étaient collés les échantillons des étoffes dont étaient confectionnées les robes de la reine. Cet album dont il existe plusieurs autres identiques, de même provenance, aux Archives Nationales servait à plusieurs usages. Le matin on les présentait à Marie-Antoinette et celle-ci désignait, en montrant un des échantillons collés, la robe de même étoffe qu'elle voulait mettre dans la journée; puis, quand M^me^ Bertin venait aux commandes, c'était encore sur les échan-

tillons de cet album que l'on décidait la confection de telle ou telle parure.

L'impératrice possédait aussi des bustes de marbre, de terre cuite et de biscuit de Sèvres reproduisant les traits de la reine martyre, puis une tabatière avec son portrait par Sicardy, et un médaillon de bracelet maintenu autrefois sur cinq rangs de perles: sur le fond d'émail bleu de ce médaillon s'élevait en bas-relief d'or le profil du roi. La reine avait souvent porté ce joyau.

A côté de ce médaillon était une bague dont le chaton était fait d'une cornaline gravée représentant en entaille la tête de Henri IV. Louis XVI avait donné cette bague le jour de sa mort à son confesseur l'abbé Edgeworth de Firmont. Ensuite était un couteau ravissant, à monture d'or, avec de petits rubis et des émaux de Cottaux sur le manche : le lame était d'or, c'était une petite merveille de la bijouterie du temps de Louis XVI; comme pour lui faire pendant on voyait dans la même vitrine un tout petit canif très simple : c'était celui dont Louis XVI se servait au Temple.

Enfin, un peu plus loin, s'étalait un énorme sac de voyage, superbement riche, avec des guipures, et brodé de divers dessins en soie et en or, puis des livres aux armes de Marie-Antoinette et des lettres signées d'elle.

Toutes ces reliques, l'impératrice les conservait d'ordinaire dans ses appartements intimes, et leur authenticité était affirmée par les historiens les plus érudits. Aussi on comprend combien le public fut avide de voir réunis à Trianon tous ces souvenirs de la reine de France.

Les appartements de l'impératrice à Saint-Cloud étaient ornés des portraits de la reine, de Madame Royale, du jeune dauphin, et l'on pouvait voir dans son cabinet le célèbre bureau de Marie-Antoinette élégamment orné de deux statuettes en bronze doré représentant deux chimères dont le torse élancé se contourne pour suivre les mouvements du meuble; ce bureau, fait spécialement aussi pour la reine, est une des pièces les plus célèbres de l'art de l'ébénisterie.

Au moment de son mariage, on présenta à l'empereur, qui les mit dans la corbeille de l'impératrice, deux magnifiques pendants

d'oreilles figurant deux poires en diamants longues comme une très grosse amande, surmontés de deux gros brillants. Ces pierres, d'une pureté et d'une forme admirables avaient appartenu à la reine! Elles avaient même été l'origine de la célèbre histoire du Collier. On sait que Marie-Antoinette se plaisait à réunir de belles pierreries.

Connaissant ce culte pour tout ce qui se rattachait à la mémoire de l'auguste fille de Marie-Thérèse, la princesse de Metternich offrit à l'impératrice un bien singulier portrait qu'elle avait rapporté d'Autriche. C'était une grande miniature en pied représentant la dauphine, avant son mariage, vers l'âge de quatorze ans. On devinait déjà, malgré l'extrême jeunesse, la grâce et la beauté de la reine. Elle avait le bras relevé et montrait du doigt son col élégant entouré d'un étroit ruban rouge qui figurait comme une mince trace de sang. Ce visage enfantin, cette physionomie ingénue et souriante, le geste en quelque sorte prophétique qui désignait cette ligne sanglante causaient une impression saisissante et tragique. Lorsque, en 1859, la jeune ambassadrice d'Autriche arriva à Paris et fut présentée à la cour, un des premiers sujets de conversation qui permit à l'impératrice d'apprécier son rare esprit eut trait à la reine.

— Je voudrais, s'écriait plus tard la princesse de Metternich en parlant de son enthousiaste attachement pour l'impératrice, être sa princesse de Lamballe. On sait que le 4 septembre, c'est au prince de Metternich que l'impératrice fit l'honneur de se confier pour quitter les Tuileries envahies. On sait aussi que, par une fatalité fortuite, le prince, s'étant séparé de l'Impératrice un moment, ne put accomplir la mission, pour laquelle il s'était offert, de sauvegarder la souveraine en péril.

Parmi les œuvres qui pouvaient le mieux honorer la mémoire de Marie-Antoinette, l'impératrice s'appliqua entre toutes à développer la Société de charité maternelle fondée par la reine au moment de la naissance du dauphin! On sait que cette Société a pour but de secourir à domicile les femmes en couches, et de leur permettre de traverser, à l'abri du besoin, la crise de la maternité.

Cette œuvre, qui reçut une grande impulsion sous l'Empire,

fonctionne toujours sous la présidence de Mme la duchesse de Mouchy, nièce de l'impératrice.

Vers 1869, un livre de prières, ayant appartenu à Marie-Antoinette au Temple, fut acquis pour l'impératrice dans une vente célèbre. Sa Majesté ayant su que Mgr le comte de Chambord avait été au nombre des enchérisseurs, offrit ce livre à un ami du prince avec prière de le lui transmettre. Le comte de Chambord accepta ce présent si délicatement offert, et il sut avec une égale courtoisie en exprimer sa gratitude.

Parmi les livres que l'impératrice avait exposés à Trianon, il était deux volumes ayant appartenu à Marie-Antoinette : *Traité de l'Oraison et de la Méditation ;* ils sont reliés en maroquin bleu, avec, sur les plats, les armes de Marie-Josèphe de Saxe, la dauphine qui a donné le jour aux trois derniers rois : Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Sur la première page, sont écrits ces mots : « Ces livres ont appartenu à ma belle-mère. — MARIE-ANTOINETTE. »

L'impératrice considérait ces volumes comme de précieuses reliques, et elle les emporta avec elle en Angleterre en 1870.

Elle les conserva pieusement auprès d'elle jusqu'au jour où, martyre à son tour, elle se résolut au triste voyage du Cap, où elle devait visiter les lieux où était mort le Prince impérial. L'esprit rempli de tristes prévisions, ne sachant si elle reviendrait de ces fatales contrées si lointaines, elle voulut, avant de partir, donner ce souvenir, auquel elle attachait tant de prix, à quelqu'un qui sût l'apprécier.

C'est ainsi qu'elle l'offrit à Mme la duchesse de la Rochefoucauld-Doudeauville, qui les conserve toujours dans une vitrine spéciale, au milieu de son salon.

Dans les sympathies si hautement manifestées par l'impératrice on a sans doute à tort cherché des affinités mystérieuses. Le réel mobile de l'impératrice Eugénie fut de rehausser la mémoire de Marie-Antoinette par tout ce qui pouvait révéler la bonté, le goût, la noblesse d'une reine si séduisante dans le bonheur, si grande, si touchante, si héroïque au milieu de la plus extraordinaire infortune.

CARETTE, née BOUVET.

NOTES ET CROQUIS

UNE MINIATURE DE MARIE-ANTOINETTE

Au sujet de la fameuse miniature de la collection de Mme la duchesse de Mouchy, nous avons demandé à son aimable propriétaire de nous donner quelques renseignements. Voici ce que la duchesse nous a écrit :

« La miniature de Marie-Antoinette qui est à Mouchy a été peinte par Dumont en 1790.

« La reine est représentée debout en pied, vêtue d'un costume antique, avec un diadème d'or et une écharpe de gaze dans ses cheveux légèrement pondrés ; elle est appuyée sur un fût de colonne, portant un vase qui contient des lis ; les bras sont nus, les pieds aussi, chaussés de sandales à la romaine ; le fond est un paysage classique.

« Cette miniature a été gravée sous la Restauration et a été reconnue plus tard par Dumont pour la seule faite d'après nature par lui. Ce portrait avait été donné par la reine au roi, et se trouvait dans le cabinet du roi aux Tuileries.

« Il fut trouvé brisé dans les décombres du 10 août par un serviteur du prince de Foix, alors capitaine des gardes de service auprès de Sa Majesté.

« Cet homme rapporta cette précieuse relique au prince de Foix, qui la rendit plus tard à M. le comte de Provence, lequel lui en fit présent.

« A Mouchy se trouve également un portrait de la reine, alors dauphine, âgée de 15 ans.

« Elle est peinte à l'huile en grandeur naturelle, vêtue d'un déshabillé rose ; sa coiffure est poudrée, haute et étroite, ornée d'un petit ruban rose.

« Ce portrait fut donné par la jeune dauphine à la comtesse de Noailles (depuis maréchale de Mouchy), sa dame d'honneur, à son arrivée à Strasbourg, où Mme de Noailles l'était allée recevoir. N. M.

« Mouchy, 7 août 1893. »

LES MAUVAIS PRÉSAGES

Les gens superstitieux ont fait remarquer que l'arrivée en France de Marie-Antoinette avait été entourée de mauvais présages.

La reine était née le 2 novembre, jour des Morts. Dans la « maison de remise », élevée sur une île du Rhin, on avait élevé un pavillon meublé pour la recevoir, lors de son arrivée en France ; il était décoré d'une tapisserie représentant le tragique hymen de Jason et de Médée. Le soir du mariage, un orage épouvantable éclata sur Versailles, et le lendemain, lors du feu d'artifice tiré sur la place Louis XV, il y eut une telle bousculade que cent trente-deux personnes périrent.

Enfin Mercy-Argenteau raconte qu'il y avait sur la cheminée de la chambre de M. le comte de Provence une pièce de porcelaine très artistement travaillée. Quand le dauphin se trouvait dans cette chambre, il avait coutume d'examiner la porcelaine susdite et de la manier. Il la laissa tomber. Le comte de Provence, furieux, se jeta sur lui ; « ils se gourmèrent et se donnèrent quelques coups de poing ». La dauphine les sépara.

Il est probable que si le règne de Marie-Antoinette avait été heureux, on n'aurait jamais songé à rapprocher ces menus faits.

MARIE-ANTOINETTE ET LE PEUPLE DE PARIS

« Madame, dit le duc de Brissac en montrant à Marie-Antoinette le peuple de Paris qui l'acclamait pendant les fêtes du sacre, vous avez là deux cent mille amoureux. »

Paris reçut le coup de foudre, lorsqu'il vit la jeune et si gracieuse souveraine qui lui était donnée. A son arrivée, ce fut du délire le long de toutes les rues ornées d'arcs de triomphe. La voiture marchait dans une atmosphère d'enthousiasme ; on était assourdi par les vivats, tous les bras étaient levés, toutes les têtes étaient découvertes. On prenait les mains de la reine et on les baisait.

Quelqu'un a dit de la reine : « Je ne lui ai pas connu une journée entièrement heureuse. » Il y a une exception : celle-là, mais ce devait être la seule, et les rapports de Marie-Antoinette avec le peuple de Paris ne redonneront plus jamais cette unanimité dans la joie. Même, lorsque le « lion populaire » s'inclinera devant elle, c'est qu'elle

l'aura dompté, et ce ne sera que pour un moment.

La reine — elle avait dix-huit ans — était trop heureuse de vivre, et parut frivole. La maternité modifia ses goûts, mais l'effet était produit. Aussi, lors de ses relevailles, après la naissance de Madame Royale et après celle du Dauphin, trouva-t-elle à Paris des visages mornes et silencieux. Elle voulut essayer de son charme, donna une fête à Saint-Cloud, voulut, comme jadis, se mêler à la foule et se heurta à une froideur glaciale. Elle remonta alors dans son cabinet et se mit à éclater en sanglots, en disant : « Que leur ai-je donc fait? »

Elle désespéra. Quelqu'un lui demanda de faire connaître une de ses bonnes actions :

— Non, dit-elle, on ne vous croirait pas.

Cependant elle aimait réellement ce peuple de Paris, dont elle disait : « Son estime est ma protection », et elle ne cessa de l'aimer. Plus tard, un jour qu'on l'insultait en allemand, elle put répondre :

— Je ne le sais plus, je suis devenue trop française.

Le 6 octobre 1789, elle justifia le mot de Mirabeau : « Le roi n'a qu'un seul homme près de lui, c'est la reine. » On sait ce qui se passa ce jour-là : le peuple allant à Versailles armé de piques, de canons, de fusils, pour y chercher du pain. On demandait « les boyaux de l'Autrichienne pour en faire des rubans ». On crie : « La reine! la reine! » On veut qu'elle paraisse au balcon. Elle s'y montre avec ses enfants.

— Non! pas d'enfants! la reine seule!

Marie-Antoinette a compris : c'est probablement la mort. C'est elle qu'on hait, c'est elle qu'on veut voir, peut-être pour servir de cible aux fusils qu'elle a vus briller. Elle remet ses enfants au roi et se présente seule, la tête haute, les bras croisés, dédaigneuse et superbe.

Il se fit un profond silence, puis des cris frénétiques de : « Vive la reine! » partirent de toutes parts.

Cette réconciliation ne devait pas durer. L'horrible voyage de Versailles à Paris vint aussitôt après. La foule ramenait la famille royale. On n'aurait plus faim, car on avait *le Boulanger, la Boulangère et le petit Mitron*. La foule qui les entourait était si compacte qu'elle se pressait contre la voiture et lui donnait le mouvement d'un bateau. Sur le siège, un comédien facétieux lançait au peuple ses quolibets. A la place du laquais, un cuisinier avec le tablier rouge de sang. Aux portières, des mégères se renouvellent, vomissant les pires insultes. Des femmes au visage noirci sont juchées à califourchon sur les épaules des hommes ivres; d'autres sont à cheval sur des canons que le peuple traîne, et crient : Vive la liberté!

Ce voyage dure six heures.

Le 14 juillet 1790, à la fête de la Fédération, lorsque la reine éleva son fils au-dessus de sa tête pour le montrer aux quatre cent mille spectateurs qui la regardaient, un immense vivat s'éleva encore, ce qui fit dire d'elle à quelqu'un :

— Oh! la magicienne!

Faut-il tout raconter? la tentative de départ pour Saint-Cloud : « Nous sommes restés, écrit la reine, deux heures sans pouvoir avancer ni rétrograder. Tout ce qu'on nous a dit d'insultes et de grossièretés pendant ce temps-là est inimaginable. » Et le retour de Varennes, où la reine se montra par ce mot adressé au procureur qui déclarait reconnaître le roi :

— Eh bien! si vous reconnaissez le roi, respectez-le!

Elle eut, ce jour-là, son chemin de la croix.

Et le 20 juin, le jour où l'on força le petit *Veto* à se couvrir du bonnet rouge, doit-on oublier ce dialogue entre la reine et une poissarde :

— Tu es une infâme!

— M'avez-vous jamais vue?

— Tu fais le malheur de la nation.

— Non. J'étais heureuse quand vous m'aimiez!

Et la poissarde de répondre en pleurant :

— Pardonnez-moi, je vois que vous êtes bonne.

Le 16 octobre 1793, Marie-Antoinette traversa Paris : elle allait au supplice. Personne n'eut pitié d'elle, sauf une femme du peuple qui tenait un enfant dans ses bras et lui fit envoyer un baiser à la reine-martyre.

Marie-Antoinette pensa à son propre enfant, et elle eut beaucoup de peine à ne pas pleurer.

TABLE DES GRAVURES

	Pages.
Marie-Antoinette en grand costume de cour (*Frontispice*).	
Marie-Antoinette avant son mariage	19
Marie-Antoinette à l'une des fêtes champêtres de Trianon	27
Marie-Antoinette dans le costume où elle faisait la fermière	31
Pendants d'oreilles de Marie-Antoinette	37
Marie-Antoinette et ses enfants	43
La Reine Marie-Antoinette en 1792, par Kocharsky	51
Marie-Antoinette, par Boizot	67
Harpe de Marie-Antoinette	74
La Reine Marie-Antoinette au Temple	83
Marie-Antoinette quittant la Conciergerie	97
Croquis du peintre David au moment où passait la charrette	99
Marie-Antoinette dansant un ballet à Schœnbrunn	107

TABLE

Pages.

MARIE-ANTOINETTE. 1

LE MARIAGE DE MARIE-ANTOINETTE. 13

LA REINE; LE MONDE, LE JEU, LES COURSES 24

LE COLLIER DE LA REINE. 36

MARIE-ANTOINETTE ET LE COMTE DE FERSEN. 50

MARIE-ANTOINETTE ÉTAIT-ELLE JOLIE? 60

MARIE-ANTOINETTE MUSICIENNE. 69

TROIS PROJETS D'ÉVASION DE MARIE-ANTOINETTE. 78

LES DERNIERS MOMENTS DE MARIE-ANTOINETTE. 93

MARIE-ANTOINETTE ET L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE. 105

NOTES ET CROQUIS 113

IMPRIMÉ

PAR

CHAMEROT ET RENOUARD

19, rue des Saints-Pères, 19

PARIS

130

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES

This book is due on the date indicated below, or at the expiration of a definite period after the date of borrowing, as provided by the library rules or by special arrangement with the Librarian in charge.

DATE BORROWED	DATE DUE	DATE BORROWED	DATE DUE
	5 MY 47		

C28(946)M100

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
1010656103

HE2698
.A4
1947